

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou  
Faculté du Génie de la Construction  
Département d'Architecture



## MEMOIRE DE FIN D'ETUDES MASTER II EN ARCHITECTURE

**Option :** Architecture, ville et patrimoine

**Atelier:** Requalification Urbaine, Patrimoine, Ambiance Et Projet.

**Comptoir des civilisations pour requalifier l'interface Ville-Mer**

**Cas du Quartier de la Marine**



Présenté par

M<sup>r</sup> : LEMOU Fodil

M<sup>r</sup> : ZEGHDOUD Aghiles

Encadré par :

M<sup>me</sup> : LAOUES Souad

M<sup>r</sup> : AIT CHIKH Sadi

**Promotion: 2016/2017**

## Sommaire

<i>Remerciements</i> .....	I
<i>Dédicaces</i> .....	II-III
Introduction à l'option .....	IV-V
Résumé .....	VI
<b>Chapitre Introductif</b>	
Introduction .....	VII
I. Problématique générale .....	VIII
II. Problématiques spécifiques .....	VIII
III. Hypothèses .....	VIII
IV. Objectifs .....	IX
V. Méthodologie et structuration du mémoire .....	IX

## Chapitre I : Approche théorique

Introduction .....	1
1. Le patrimoine notion et définition .....	2
1.1 Les types du patrimoine .....	2
1.1.a) Le patrimoine naturel .....	2
1.1.b) Le patrimoine culturel .....	2
1.1.c) Le patrimoine architectural et urbain .....	3
2. Protection du patrimoine au niveau national .....	4
3. La métropolisation face à l'urbanité pastiche .....	5
3.1 Notions et concepts appropriés .....	6-7
3.2 Terminologie liée aux opérations de requalification .....	8-9
3.3 Impact de la rupture ville-port sur le développement des villes portuaires .....	10
4. Les friches urbaines et les friches portuaires .....	10
5. Etudes d'exemple de requalification : La ville de Marseille comme référence .....	11-15
5.1. Présentation du projet .....	11
5.2. Intérêt du projet .....	12
Conclusion .....	15

## Chapitre II : Approche contextuelle

Introduction .....	16
1. La ville d'Alger.....	16
1.1. Présentation de la ville d'Alger .....	17
1.2. Le choix de la ville d'Alger .....	17
1.3 .Situation géographique de la ville d'Alger .....	17
1.4. Alger, existence historique et évolution patrimoniale .....	17
Période précoloniale .....	18
1.4.1. Période phénicienne (3ème siècle AV.JC).....	18
1.4.2. Epoque romaine (40 ans av. J-C) ICOSIUM .....	18
1.4.3. L'époque Berbéro-musulmane (Xème siècle) .....	19
1.4.4. Période Ottomane :(1516-1830) XVIème siècle AV J.C .....	19
1.4.5. Période coloniale Française (1830-1962) .....	20
1.4.5.1. Alger entre 1830 -1846 : la réappropriation de l'espace.....	21
1.4.5.2. Alger entre 1846-1880 : urbanisme militaire .....	21
1.4.5.3. Alger entre 1880-1930 : l'urbanisme civil .....	22
1.4.5.4. Alger entre 1930-1962 .....	23
Les propositions urbaines.....	24-25
1.4.6. Période postcoloniale .....	26-29
1.4.6.1. Réappropriation de la ville d'Alger à partir de 1962 .....	26
1.4.6.2. Le COMEDOR 1968.....	26
1.4.6.3. POG 1975 (plan d'orientation générale) .....	27
1.4.6.4. PUD 1980 (plan d'urbanisme directeur) .....	27
1.4.6.5. PDAU 1995 (Plan directeur aménagement et d'urbanisme) .....	27
1.4.6.6. Le plan stratégique d'Alger et le plan d'orientation .....	27-30
Synthèse .....	30
2. Le quartier de la marine .....	31
2.1. Le choix du site .....	31

2.2. Présentation du quartier .....	31
2.3. Situation .....	32
2.4. Limites du quartier .....	32
2.5. Topographie .....	33
2.6. Lecture analytique de l'air d'étude.....	33
2.6.1 L'accessibilité.....	34
2.6.2. Typologies des tissus.....	35
2.6.3 Etat du bâti .....	37
2.6.4 Les équipements .....	38
2.6.5 Le système viaire.....	38-46
2.6.6 Les espaces publics : Places et nœuds.....	47-50
2.6.7 Le paysage urbain : La recherche de la mémoire du lieu .....	51
a. Le patrimoine bâti, les éléments de repères.....	51-54
2.6.8 Le paysage naturel: une image à sauvegarder .....	54
2.6.9 Le port: un potentiel non exploité .....	55
Enjeux.....	56
Potentialités et carences .....	56
<b>2.7. Synthèse des actions</b>	
a) Proposition au niveau du quartier.....	57-59
b) Les interventions sur la basse casbah .....	59
c) Les places et les jardins.....	60-61
Les parcours écologiques .....	62
-Articulation ville –mer.....	68
-Parcours touristique maritime.....	64
Zone de loisirs au bord de la mer .....	66
L'aboutissement de la promenade touristique .....	67

-L'amirauté.....	67
Synthèse générale.....	68

### Chapitre III : Approche architecturale

Intriduction.....	69
I.    Méthodologie du travail.....	69
Idéation.....	69
II.   Problématique.....	70
III.  Choix de la parcelle.....	70
III.1. Délimitation de la parcelle.....	71
III.2. Les équipements et les places importantes du quartier.....	72
III.3. Accessibilité.....	73
IV.  Choix du thème.....	73
IV.1. Objectif principal du thème.....	73
IV.2. Définition de quelques notions en relation avec le thème.....	73
Tourisme.....	73
La culture.....	73
L'art.....	74
Le loisir.....	74
Civilisation.....	74
Comptoir.....	74
Comptoir des civilisations.....	74
IV.3. Nos objectifs.....	75
V.    Analyse des exemples.....	75
V.1. Exemple1 : La cité de la musique de Christian de PORTZAMPARC.....	75
Présentation.....	75
Situation et délimitations.....	75
Objectifs.....	76
Problématique.....	76
Programme.....	76
Les concepts du projet.....	78
Conclusion.....	78
V.1. Exemple2 : Le centre national d'art et de culture « GEORGE POMPIDOU ».....	79
Présentation.....	79
Plan de situation.....	79
La forme.....	79
Les façades.....	80
Les concepts.....	80
Le programme.....	81
Conclusion.....	81
Synthèse.....	81
VI.  Programme.....	82
VI.1. Programme quantitatif.....	82
VI.2. Conceptualisation.....	87

Concepts liés au contexte.....	87
Concepts liés au thème.....	87
VII.3. Genèse du projet.....	88
Etape 1 : .....	88
Etape 2 : .....	88
Etape 3 : .....	88
Etape 4 : .....	88
Etape 5 : .....	89
Etape 6 : .....	89
VII.4. Description de notre projet.....	89
Accessibilité : .....	90
Lecture des façades.....	90

**Documents graphiques**

**Conclusion Générale**

**Annexes**

**Références Bibliographiques**

**Liste des figures**

# Remerciements

Nous tenons tout d'abord à rendre grâce au bon dieu tout puissant qui nous a donné le courage et la patience afin de mener ce projet.

Nous tenons à remercier nos enseignants Mme LAOUES et Mr

AIT XHIKH pour le savoir qu'ils nous ont inculqué, pour leurs précieux conseils et orientations et surtout pour leurs soutien qu'ils nous ont témoigné.

MERCI

Nous remercions également l'ensemble de l'équipe pédagogique qui nous ont suivis pendant toutes ces cinq années d'études et qui nous ont transmis toutes les connaissances et les informations nécessaires pour notre apprentissage. Une pensée à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de notre travail.

Nous remercions les membres du jury qui ont fait l'honneur d'assister à notre soutenance.

# Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A mes chers parents pour leur patience, soutien et encouragements.

A mes soeurs : Lynda, Katia et Kahina.

A mon frère : Maassinissa

A mes adorables neveux : Lyza ; Milissa ; Louise ; Alitia ; Yani et Ciline

. A tout mes amis et camarades : Karim ; Rachid ; Khaled ; Yacine. Massi ; Nacime ; Saleh ; Marzouk ; Omar ; Thina ; Amira et toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

**Aghiles**

## Dédicaces

Je rends grâce à Dieu ,qui nous a fourni le courage pour mener à bien notre travail malgré les obstacles rencontrés.

Je dédie ce modeste travail aux êtres qui me sont les plus chers :

D'abord à mes parents, ma source de vie et ma fierté, pour leurs confiance, leurs sacrifices, leurs soutiens inconditionnels depuis ma tendre enfance, ceux qui ont toujours veillé à ma réussite, ceux qui m'ont jamais privé d'amour et d'encouragement. Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur du bonheur dont ils ne cessent de me combler que dieu me les garde toujours près de moi.

A mes chers frères.

A mes, chères sœurs.

A ma grand-mère que dieux la garde.

A mes cousins et mes cousines.

A mes promoteurs madame, LAOUES et monsieur AitCHIKH  
Toute la promotion 2017.

Remerciement spécial à : Mustapha, Hakime , Nourdinne ,Boumdienne mezaine,  
WARDA , Yacine, Nacime, Omar, Khaled , Narimane , Celia et autres encore.

## Fodil

## Introduction à l'option

L'option requalification et projet urbain est transcrite dans une démarche respectueuse du patrimoine comme ressource et donnée majeure pour la reconquête des espaces urbains. Ces derniers ont été soumis à des mutations au gré du temps, de l'histoire et tout particulièrement des systèmes économiques mis en place. Cette situation est d'autant plus observée depuis quelques décennies où le système industriel qui dominait depuis le XIXe siècle, a subi de profondes transformations, voir effondrement pour céder la place au système qualifié de conséquence de post-industriel. A ces effets de bouleversement économique, se joignent les impératifs de compétitivité, d'attractivité et de métropolisation pour voir les villes se transformer avec des conséquences spatiales visibles, engendrant souvent des espaces déchus, en déshérence, les friches. Ces espaces souvent dégradés, en perte de leur usage et leur fonction, constituent un enjeu socio-économique et des lieux en quête de reconversion et de réutilisation.

La requalification dans le cadre d'un projet urbain de ces espaces, sera orchestrée par des interventions fondées sur l'identification des qualités à valoriser et les ressources patrimoniales caractérisant ces sites. Celles-ci connaissent de plus en plus de regain d'intérêt pour être de véritable enjeu dans l'opération de requalification favorisant l'attractivité, et le caractère paysager.

Notre option peut aussi bien porter sur les centres historique véritable terreau culturel d'où l'on pourrait puiser cette qualité spatiale disparue, que sur les espaces plus contemporains tels les ensembles d'habitat collectifs (les ZHUN...), l'espace portuaire ancien ainsi que les friches industrielle, militaires...etc.

La reconquête effective de ces espaces, requière des interventions spécifiques, à la recherche d'un meilleur cadre de vie. Le projet se veut, intégré à une dimension socio culturelle forte pour promouvoir un renouvellement urbain respectueux du patrimoine, répondre aux exigences d'un nouveau mode de vie moderne, favoriser l'attractivité et par le même l'image de la ville et assurer la pérennité identitaire.

L'objectif est de répondre à ces préoccupations avec un projet urbain comme outil opérationnel à même de traduire les aspects socio-culturels et environnementaux du site et devenir le catalyseur d'un processus de dynamisme urbain, de renouveau et de convivialité et de mixité sociale.

Dans une pensée novatrice, Patrick Geddes définit la ville comme « organisme vivant », « une structure mêlée » où s'interconnectent ses immeubles et ses espaces publics, où le choix d'intervention de requalification est qualifié par l'auteur de « chirurgie conservatrice ». Il assimile ainsi le renouvellement urbain à un renouvellement cellulaire d'où la réplique de l'espace urbain.

Le projet de requalification favorise le caractère culturel et historique du lieu, la continuité, la perméabilité, l'attractivité, le confort, la sécurité, la mobilité, l'accessibilité, la mixité et cohésion sociale, la durabilité, l'adaptation et flexibilité des espaces et une ergonomie spatiale

Le projet architectural sera un outil de conciliation entre la ville et l'architecture dans la traduction complète ou partielle des concepts liés aux objectifs de l'opération de requalification. Il participe ainsi à la conception d'une image nouvelle de la ville en s'appuyant sur les données du contexte tout particulièrement les ressources patrimoniales culturelles, environnementales et paysagères. Le projet peut intégrer des formes nouvelles dans un lieu de mémoire avec la capacité à transformer la ville pour renouveler son image d'une part et réinventer son espace par des articulations « Plugger » d'autre part.

*Enseignante: LAOUES Souad*

# Résumé

L'Algérie indépendante, a hérité de différentes périodes d'occupation de son territoire, de plusieurs édifices architecturaux à valeur patrimoniale indéniable. Les réinsérer aujourd'hui dans la contemporanéité est synonyme d'une sauvegarde garantie et pourront ainsi participer au développement économique de toute une région.

Alger, à l'instar de beaucoup de villes côtières algériennes, a également héritée d'une richesse patrimoniale des plus singulières. C'est en effet le cas du quartier de la marine à la pluralité patrimoniale les plus significatives d'Alger métropole : la casbah, des édifices publics classés, le patrimoine XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles et le port qui est aujourd'hui isolé du reste de la ville et ne participe guère à une quelconque activité urbaine. Il représente une opportunité pour la ville, pour tenter de requalifier le quartier avec la réinsertion des édifices à vocation culturelle, artistique d'une part et la proposition d'un projet nouveau dédié à l'art et l'artisanat inhérent aux diverses strates civilisationnelles de ce quartier de la marine. Ce projet constitue une séquence parmi tant d'autres développées dans le quartier d'intervention, conséquence de l'aboutissement de parcours (historique, archéologique, culturel, ...).

Le « Comptoir des civilisations » sera notre tentative de réponse à la requalification de la friche urbano-portuaire du quartier de la marine, une manière d'intégrer cette partie longtemps isolée à la ville, l'insérer dans la dynamique de métropolisation d'Alger et assurer la cohésion avec les entités singulières et révélatrices de l'histoire, de l'identité et de la mémoire de lieux du quartier de la marine.

**Mots clés :** Alger, richesses patrimoniales, quartier de la marine, requalification, friche urbano -portuaire, séquence, parcours, comptoir des civilisations.

# ***CHAPITRE INTRODUCTIF***

## **Introduction :**

Pour marquer leur histoire et témoigner leur existence les peuples ont repris toutes les maîtrises et le savoir-faire de leurs ancêtres génies, en les exploitant pour matérialiser leurs expressions matérielles tel que les monuments, les paysages, les objets, et immatérielles représentés par les arts , les coutumes ...etc., qui sont considérées comme nécessités pour assurer l'identité et la mémoire d'un peuple, et cela a pour potentiel de transmettre aux générations futures un système de référence culturelle et d'inscrire l'évolution dans la continuité par la valorisation d'un héritage commun. Hélas les villes d'aujourd'hui ont subis une grande expansion urbaine par conséquence les villes historiques sont mis à mal par des problèmes de gestion urbaine en produisant des espaces négatifs abandonnés, ce qui n'est pas la situation stratégique dont jouissent les villes.

Vu l'importance que représente l'héritage architectural qu'on a reçu des générations passées au sein des villes et villages Algériens ,des groupes d'individu ont préoccupée des activités qui consistent à sauvegarder ce dernier et cela après l'engendre des sites historique importants par l'industrialisation au cours du 19<sup>em</sup> et 20<sup>em</sup> siècle qui contribue à des situations aggravées par la négligence, la surexploitation, les transformations anarchiques et une succession malheureuse de catastrophes naturelles.

Donc face aux menaces auxquelles le patrimoine bâti est exposé et au risque de la perte de la mémoire collective et les repères historiques et l'identité qu'ils représentent, le souci consiste à la façon dont les préserver et les sauvegarder d'un environnement urbain agressif aboutis à l'émergence de nouvelles approches et démarches d'intervention sans rendre compte du patrimoine.

A l'instar des villes algériennes, la ville d'Alger a subi des transformations et des productions ponctuelles du cadre bâti et surtout après l'Independence; Par conséquent, l'espace urbain de la ville se présente sous forme d'une simple addition de parties totalement indépendantes, n'exprimant aucune organisation claire dans son ensemble, où le rapport entre contenu social et expression spatiale se manifeste d'une manière claire et évidente, sans aucune forme ni identité.

A la recherche d'une meilleure qualité de vie et d'une image favorable et attractive, la ville d'Alger nécessite des actions de renouvellement et de requalification urbaines, pour renouer le patrimoine avec l'espace public et aboutir à une continuité de l'histoire et à des productions urbaines et architecturales qui conviennent à ce territoire

## **II. Problématique générale**

La ville contemporaine subit des incohérences et des crises structurelles multidimensionnelles :(espace, société, économie) qui affaiblissent son urbanité et compromettent la qualité de vie qu'offrent ces espaces malgré ses richesses historiques et paysagères.

A titre d'exemple la ville d'Alger qui à l'instar des autres villes a connu un croisement de double ou de triple de la cité millénaire, elle a connu aussi des friches urbaines, industrielles et portuaires, c'est pour cela des questions sont posées :

Comment inscrire un tissu urbain traditionnel porteur d'une civilisation ancienne dans la nouvelle dynamique urbaine? Ou d'une autre manière comment redonner à ce noyau historique de la ville d'Alger sa valeur urbanistique, économique et sociale pendant que cette ville poursuit sa croissance périphérique? Et comment peut-on assurer la requalification des espaces au niveau de la ville pour redynamiser le flux et l'animation de la ville?

## **III. Problématique spécifique**

-Comment inscrire le quartier de la marine comme un pôle d'excellence attractif, dans la dynamique urbaine de la ville d'Alger ?

Comment contribuer le quartier de la marine à la dynamique métropolitaine, à travers son statut portant sur l'identité historique, culturel, et patrimoniale ?

-Comment concilier entre préservation du patrimoine riche et diversifié du quartier de la marine et un projet de revitalisation contemporaine et réconcilier par la même entre la ville et la mer ?

## **IV. Hypothèses**

Afin de répondre à notre problématique spécifique liée quartier de la marine, nous avons élaboré des hypothèses fondées sur des observations sur le terrain ainsi qu'une prise en charge du patrimoine et des éléments paysagers (espaces publics, éléments naturels...).

-L'insertion de nouveaux projets d'architecture orientés vers une vocation culturelle et la requalification des espaces publics

-Concevoir un projet architectural dédié à l'art et à la culture serait à même d'intégrer la mixité sociale et fonctionnelle, et de revitaliser et de garantir l'animation de la dynamique de ces espaces urbains périphériques souvent marginalisés même en saison estivale

-Opter pour une mixité territoriale en regroupant toute les activités nécessaires

## **V. Objectifs**

-Revaloriser le potentiel patrimonial culturel et naturel de quartier de la marine (site antique, centre historique colonial, la mer...).

-Renforcer l'image du quartier de la marine, la mise en valeur des équipements classés à travers des projets urbains.

-Concevoir une cité des arts pour régénérer la vocation culturelle de ce quartier en relation avec le patrimoine naturel en profitant le maximum de ce potentiel

## **V. Méthodologie de travail**

Après les problématiques posées sur différentes échelles, et dans le but d'atteindre les objectifs fixés, nous avons organisé notre travail suivant une méthodologie qui s'effectuera suivant trois parties successives et complémentaires :

Au préalable, et dans un premier chapitre portant sur un corpus théorique, nous avons introduit des concepts liés à l'option ou nous avons abordé la notion de patrimoine et celle de la requalification des espaces urbains.

Dans le deuxième chapitre portant sur l'approche contextuelle, nous avons jugé nécessaire de retracer l'histoire de la ville afin de mettre en valeur les facteurs qui l'ont tracé ainsi que les caractères l'ayant formalisé .Eventuellement, une étude analytique du contexte d'intervention s'est effectuée afin d'appréhender le processus de formation et d'évolution du quartier de la marine –notre site d'étude-

En effet, suite aux synthèses tirées de la lecture urbaine, nous avons abouti à une proposition d'aménagement dans une logique de parcours touristiques et culturels à même d'assurer une continuité urbaine tout en préservant les éléments historiques relatifs à l'identité du lieu.

En fin, dans le troisième chapitre dédié à l'approche architecturale, nous avons entrepris une proposition architecturale, résultat d'une des actions menée sur l'urbain. Un projet à vocation touristique constitue une réponse architecturale visant à attester la jonction de la ville à la mer à même d'émouvoir et d'ébranler les visiteurs, dans la pérennité de l'identité du lieu



# **CHAPITRE I**

## **L'approche théorique**

## Introduction

La question de la ville est plus que jamais d'actualité, cette ville qui doit être abordée comme un tout de par sa diversité, elle est à la fois lieu de culture, de commerce, de rencontre et d'éducation. Aujourd'hui et avec l'expansion considérable à laquelle les villes font face, les quartiers historiques qui sont notre héritage urbain, jouant dans nos villes un rôle, non seulement symbolique, mais aussi social, économique et surtout culturel, en tant que lieu de mixité. En l'occurrence, elles sont mises à mal par le développement des périphéries.

Pour remédier à cela nous devons prendre garde à ce que certaines évolutions bouleversantes et profondes ne transforment ces quartiers en lieux de relégation sociale. A l'heure des mutations actuelles qui mettent en place les nouveaux outils opératoires sur l'urbain, les experts doivent repenser la ville et faire de sorte que l'on puisse aller d'un point à un autre en traversant les quartiers et pénétrer dans l'histoire afin non seulement de ressusciter le patrimoine architectural, urbain et social, mais aussi de le moderniser et le rehausser.

A ce juste titre, beaucoup de quartiers anciens se sont conféré le rôle de centres anciens sans y parvenir, car aujourd'hui les villes ont vu leur périphéries se développer et se moderniser en piétinant le prestige des vieux quartiers jadis prospères. On assiste alors à la perte de vitalité et de dynamisme et parfois à leur délaissement en friches. Cette dernière pourra constituer une réponse pour promouvoir le patrimoine afin de devenir un atout de développement de la ville.

La requalification de ces friches s'impose alors comme actions, à même d'apporter un renouveau dans la ville, d'assurer la cohésion entre les entités urbaines et d'instaurer la convivialité et le dynamisme des espaces (bâti, non-bâti, minéral et végétal).

Dans ce présent chapitre, nous tenterons en premier lieu de définir certains concepts relatifs à la thématique ville port, pour ensuite évoquer la notion des friches urbaines et leurs impacts sur les centres historiques maritimes essentiellement. La notion de requalification urbaine dont l'enjeu majeur est d'enclencher une dynamique de développement fondé sur l'identité portuaire de la ville d'une part et d'en retisser des relations multiples en d'autre part. A la fin de ce chapitre, et pour approfondir nos connaissances sur les interventions actuelles en matière de requalification et valorisation des centres historiques portuaires, nous étudierons aussi quelques exemples des références, à savoir Marseille.

## 1. Le patrimoine notion et définition

Le mot patrimoine vient du vocabulaire du droit. En effet, Françoise Choay le définit comme étant « *L'expression qui désigne un fond destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions plantaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets qui rassemblent leurs commune appartenance au passé, ouvres et chefs d'œuvre des beaux-arts et des arts appliqués travaux et produits de tout savoir-faire humain* »<sup>1</sup>. Patrimoine du latin *patrimonium* désigne « *L'ensemble des richesses du monde naturel, culturel ou historique hérités du passé et transmise à une collectivité qui doit le préserver pour le transmettre aux générations suivantes* »<sup>2</sup>.

### 1.1. Les types du patrimoine

#### 1.1. a. Le patrimoine naturel

Tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constituent le patrimoine naturel: il est formé par les ressources naturelles comme l'air et l'eau et par toutes les formes de la vie animales et végétales présentes dans la nature, il comprend aussi les montagnes, les océans, les mers et les fleuves, et les déserts.



**Fig. 1 :** Le port d'Alger  
**Source :** <http://Alger-patrimoine.fr>

#### 1.1. b. Le patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est constitué de toutes les œuvres d'arts mais aussi toutes les traditions issues des siècles passés. Ex: Objets anciens de département de l'antiquité orientale de musée du Louvre, Bassin d'or et d'argent gravé réalisé en Syrie au début de 14<sup>ème</sup> siècle.



**Fig. 2 :** Bab Zman Tipaza  
**Source :** <http://culture-et-patrimoine.fr>

<sup>1</sup> Françoise Choay, 2007, « *L'allégorie du patrimoine* », édition Seuil. Paris

<sup>2</sup> Charte de Venise, 1964

### 1.1. b.1. Le patrimoine culturel matériel

Il incarne toutes les réalisations de l'Homme à travers le milieu bâti, rural ou urbain (œuvres architecturales anciennes ou nouvelles). Il comprend :

- **Le patrimoine mobilier** : Créations artistiques, mobilier urbain, monuments funéraires.
- **Le patrimoine immobilier** : Groupes de constructions isolées ou réunies, sites archéologiques ...



**Fig.3** : West dar, maison Senhadji  
Source : [http/casbah d'alger.fr](http://casbahd'alger.fr)

### 1.1. b.2. Le patrimoine culturel immatériel

Ensemble de biens immatériels indissociables du patrimoine matériel se résumant en pratiques, expressions, savoir-faires que les communautés reconnaissent faisant partie de leur patrimoine culturel, modes de sociabilisations (coutumes, fêtes).

En Algérie, le patrimoine culturel matériel et immatériel connaît une reconnaissance de plus en plus soutenue ces dernières années notamment après la promulgation de la loi 98.04 englobant les catégories du patrimoine.

### 1.1. c. Le patrimoine architectural et urbain

#### 1.1. c.1. Le patrimoine architectural

C'est toute l'architecture populaire et vernaculaire, ainsi que l'architecture des ensembles ruraux, il se caractérise essentiellement par des monuments (toutes créations isolées ou groupées qui portent témoignage d'une civilisation particulière ou d'un événement historique)



**Fig. 4** : Le Bastion 23  
Source : [http/bastion image.fr](http://bastionimage.fr)

#### 1.1. c.2. Le patrimoine urbain

La notion de patrimoine urbain est une notion récente et sa prise de conscience dans l'opinion publique est actuellement très faible, il comprend les tissus, les villes et des ensembles préindustriels hérités des siècles précédents. « C'est tous les groupements de



**Fig. 5** : Tissu urbain à Alger  
Source : [http/alger patrimoine.fr](http://algerpatrimoine.fr)

## 2. Protection du patrimoine au niveau national

La protection du patrimoine en Algérie régit par des lois assurant sa bonne tenue. On l'on distingue :

**-La loi de 67-281 du 20 décembre 1967 :** Relative aux biens culturels et fouilles archéologiques.

**-La loi du 90-29 du 1<sup>er</sup> décembre 1990 :** Relative à l'aménagement et l'urbanisme. Elle dicte les règles d'organisation, de production des sols urbanisable dans le cadre du respect de l'environnement.

**-la loi du 98-04 du 15 janvier 1998 :** Relative à la protection du patrimoine en prévoyant des mesures de protection a traves :

- L'inscription sur l'inventaire des biens culturels immobiliers a intérêt historique, archéologique et culturel,
- C'est le classement des dits biens, et une mesure définitive de protection,
- La création des secteurs sauvegardés.

### ➤ La notion du secteur sauvegardé

#### \*Définition et origine du secteur sauvegardé

Un secteur sauvegardé est une mesure de protection portant sur un secteur présentant historique, esthétique ou de nature. Les secteurs sauvegardé sont définit comme : « un ensemble urbain dont la protection et l'évolution sont assurées par un périmètre délimité par un arrêté interministériel, pour lequel un document d'urbanisme de détail est élaboré : le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur »<sup>3</sup> .

#### \*Définition d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur

Le PMVSS est un instrument d'urbanisme, de gestion des quartiers ancien et historique. Il contient une réglementation régissant les travaux intervenant dans le périmètre du secteur sauvegardé.

Le PPMVSS est un instrument de gestion des ensembles urbains historique, qui permet de gérer les aspects de l'aménagement, afin d'intégrer dans la même démarche, préoccupation

---

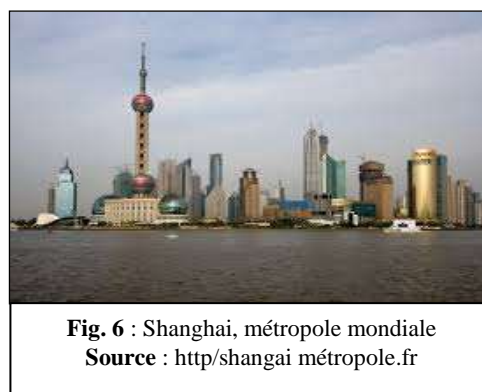
<sup>3</sup> Ministère de l'équipement, des transports et du logement, Ministère de la culture et de la communication, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : « intervenir en quartier anciens, Enjeux-démarche –outils »Edition le moniteur, Paris, 1999 P103

patrimoniale et politique urbaine. Ainsi, aujourd'hui, les secteurs sauvegardés doivent s'inscrire dans une démarche d'urbanisme et les préoccupations patrimoniales.

#### **\*Le PPMVSS a pour but de fixer**

- Les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols,
- Les conditions architecturales selon lesquelles sont assurées la conservation des immeubles et du cadre urbain,
- Les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels immobiliers protégés situés dans le secteur sauvegardé.
- Parallèlement :
- Il reforme un cadre de vie,
- Il favorise le développement économique qui est une garantie de la vitalité du site et lutte contre les inégalités.

Le patrimoine représente toujours une source fiable afin de valoriser la ville. Depuis quelques années, l'urbanisation planétaire repositionne la ville dans un nouveau contexte urbain, changeant d'échelle spatiale, dont son interprétation laisse place à une nouvelle terminologie qui se traduit par le terme Métropole.



### **3. La métropolisation face à l'urbanité pastiche**

La ville est une alchimie complexe, mais hélas sa croissance urbaine est si pastiche que règne un total dysfonctionnement de l'espace. Tout cela implique la perte de l'urbanité, chose nécessaire à regagner en exigeant un minimum de densité et de mixité. Face à ce problème majeur, la métropole, à travers sa complexité et sa richesse, peut constituer une réponse adéquate aux problèmes de l'urbain. A ce titre, Alger, objet de notre étude est une agglomération urbaine géante, cumulant, à la fois, toutes les fonctions principales à savoir: capitale de pays, pôle économique et industriel, centre administratif et tertiaire. Alors deux notions s'appliquent à ce type de ville métropole aspirant à la métropolisation.

- **Métropole:** Ville importante démographiquement et exerçant une influence significative en tant que centre de décisions économiques et politiques. Ethnologie Grecque du mot métropole métro- métré « mère » et pole « ville » fait référence aux villes contrôlant les colonies.

-**Métropolisation:** Nouvelle situation internationale qui découle de la mondialisation et qui conduit à la mise

en place d'une nouvelle stratégie de développement qui a comme base la trame de nouvelles métropoles .Ce passage de l'agglomération du statut de la ville au statut de métropole » signifie que la ville affiche aujourd'hui l'ambition de devenir une métropole a vocation mondiale ou à l'échelle mondiale »<sup>4</sup>.



**Fig. 7 :** Londres, métropole mondiale  
Source : <http://métropole.fr>

### 3.1. Notions et concepts appropriés

Dans la quête de la métropolisation un itinéraire nous y est tracé par la notion morale la plus authentique connue par l'Homme à savoir son **identité** qui sera remodelé par le biais du **renouvellement urbain** et la **requalification urbaine**. Actions touchant **l'espace public** et les **vides urbains**, illustrées sur le terrain par certaines opérations de sauvegarde notamment **rénovation, restauration, réhabilitation, réutilisation, reconversion, restructuration**.

-**Identité:** Selon Kevin Lynch « une image utilisable requit d'abord l'identification d'un objet, ce qui suppose que l'on distingue des autres choses que l'on connaisse comme une entité séparée, cela se nomme identité non pas au sens d'égalité avec quelque chose d'autre mais au sens d'individualité ou l'unicité»<sup>5</sup>.

-**L'espace public:** La partie du domaine public non bâti,

affecté à des usages publics .L'espace public est

donc formé par une propriété et par une affection d'usage<sup>6</sup>.



**Fig. 8 :** Place publique au Hamma Alger  
Source : <http://jardin d'essai.fr>

<sup>4</sup>P.MAUROY, « *La grande ville enjeux du XXI siècle* »

<sup>5</sup> K. Lynch, 1960, édition Dunod, chapitre I l'image de l'environnement, la lisibilité, page 11.

<sup>6</sup> F.Choay .M Pierre dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.

**-Les vides urbains:** Espace libres entouré, bornés

ou jalonnés par des espaces construits, il peut s'agir de places non structurées de friches urbaines ou d'espaces industriels<sup>7</sup>.

**-Renouvellement urbain:** Le terme renouvellement renvoie à une reprise en profondeur de tissus urbains existant et proche de celui de rénovation. Celui de la requalification caractérise une action qui redonne de la qualité et témoigne d'une volonté de ménager

le patrimoine bâti<sup>8</sup>.

- **Requalification urbaine** : D'après le sens du verbe qualifier : « Donner une nouvelle qualification, aptitude, qualité ou valeur », la requalification d'un quartier paupérisé ou d'une ville dégradée désignera l'action par laquelle ce quartier ou cette ville reprenne leurs dynamique et retrouver leur aptitude à jouer pleinement leur fonction en tant qu'espaces urbains épanouis. Ces

fonctions peuvent être perdues comme le cas d'une ville historique ou d'un quartier ancien dévitalisé et qu'on cherche à remettre en valeur comme elles peuvent ne jamais exister et qu'on cherche dans ce cas à créer...C'est une opération de repérage des qualités et des capacités humaines techniques juridiques, institutionnelle nécessaire pour restituer ou pour faire renaître des aptitudes et des qualités disparues des espaces urbains et leurs vécu<sup>9</sup>.

**-L'ambiance urbaine**

« L'ambiance serait l'ensemble d'éléments que les individus associent à telle ou telle ville ou à un quartier, vécu à tel ou tel moment du jour ou de l'année. Une ambiance architecturale ou urbaine se définit comme étant l'ensemble d'aspects sensoriels naissant d'un certain stimulus physique (bruit, lumière...), ce dernier n'est donc pas signifiant sauf s'il est perceptible. L'ambiance n'a donc pas qu'une dimension individuelle. D'autre il faut porté une attention sur les



**Fig. 9** : Renouvellement du quartier Wilson Reims

Source : <http://image.renouvellement.fr>



**Figure 10** : Requalification de Dubai

Source : <http://dubai.image.requ.fr>

<sup>7</sup>UNESCO: méthodes d'analyse morphologique des tissus urbains traditionnels.

<sup>8</sup>Gilles Navarrine, 1996, Annales de la recherche urbaine.

<sup>9</sup>Recommencer la ville de zéro Aba SADKI

comportement des usagers réceptifs du stimulus, dans la mesure où l'architecture est non seulement une forme visuelle mais aussi habitée, vécue, investie»<sup>10</sup>.

### \*Exemple sur la notion de l'ambiance

#### Cas la Médina de Tunis et la Casbah d'Alger

L'examen des ressources littéraires et historiques nous renseignent pleinement sur les ambiances jadis caractéristiques des espaces urbains des médinas du Maghreb.

De manière générale, les textes des chercheurs illustrent bien le cas de cet usager en face d'un monument physique spécifié par un ou plusieurs stimuli. Dans ces textes le rapport sensoriel de l'homme au stimulus caractérisant son environnement soit explicitement repérable. A partir de ce recoupement entre les composantes du modèle conceptuel de l'ambiance patrimoniale illustrée dans le voyage de F. Baraudon 1893, il était possible de dégager six (06) catégories d'ambiance présentes dans la Médina de Tunis et la Casbah d'Alger: formelle, lumineuse, aéraulique, thermique, sonore, et odoriférante. Chacune de ces ambiances est suscitée par un stimulus distinct, ce dernier peut varier d'une conformation à une autre, de même qu'on fonction de l'activité principale dans l'espace architectural.

#### Synthèse

Les ambiances patrimoniales des Médinas, Casbahs, mosquées et maisons traditionnelles au Maghreb sont de grande utilité dans le domaine de la pratique architecturale. L'ambiance patrimoniale se prête bien à une pluridisciplinarité procurant multiples méthodes et techniques de recherche pour ainsi faciliter la quête de la recreation de l'ambiance d'autre fois dans nos métropoles de demain.

### 3.2. Terminologie liée aux opérations de requalification

-**Restructuration et régénération** : Ces trois termes sont davantage appliqués au domaine de l'urbanisme et empruntés à la politique de renouvellement urbain. Ils désignent le réaménagement d'un quartier ou d'un



**Fig. 11** : Requalification de Tunis  
Source : <http://tunis.requ.image.fr>

<sup>10</sup>D. Pumain, T. Paquot, R. Kleinschmager, 2006, p. 13.

territoire délaissé dans le but de le redynamiser améliorer le cadre de vie.<sup>11</sup>

**-La reconversion :** C'est la conservation d'un édifice dont la valeur patrimoniale est reconnue tout en lui redonnant une valeur d'usage qu'il a perdue.

Le changement d'usage qui s'opère lors d'une reconversion nécessite l'adaptation du bâti à ce nouvel usage, mais s'effectuent dans le respect de l'esprit du lieu et en conservant la mémoire de la fonction originelle.<sup>12</sup>

**-La rénovation :** L'action de remise à neuf, la démolition en vue d'une Reconstruction nouvelle. On lui reproche sur le plan social de rompre les liens de Quartier pour les habitants de favoriser la formation de quartier de luxe au détriment des habitants.<sup>13</sup>

**-La restauration :** Travail minutieux de réparation scientifique et de reconstitution historique, qui vise à rendre son aspect d'origine à un édifice historique dénaturé par le temps et l'usage. Cette pratique revendique la conservation à l'identique du patrimoine bâti au risque de le priver de toute réutilisation possible.<sup>14</sup>

**-La réhabilitation :** C'est une intervention menée sur un bien culturel (patrimoine architectural et urbain), en vue de le doter de commodités modernes, en prenant soin d'éviter l'altération de ses valeurs authentiques.<sup>15</sup>

En architecture, elle consiste à améliorer l'état d'un

bâtiment dégradé ou simplement ancien afin qu'il puisse conserver sa vocation initiale. Peut également avoir une dimension urbaine et s'appliquer à un îlot ou un quartier, mais concerne essentiellement l'habitat.<sup>16</sup>

**-La réutilisation :** Il s'agit de la réaffectations d'un édifice pour une fonction à laquelle il n'était pas destiné initialement est un phénomène spontané et fréquent au cours de l'histoire. Elle se



**Fig.12 :** Reconversion des grands moulins de Pantin en pôle tertiaire  
Source : <http://reconversion.fr>



**Fig. 13 :** réhabilitation, mosquée Ketchaoua Alger  
Source : Photo prise par l'auteur

<sup>11</sup>Emanuel Real, Reconversions. L'architecture industrielle réinventée, in situ, 12/12/2016.

<sup>12</sup>Emanuel Real, Reconversions. L'architecture industrielle réinventée, in situ, 12/12/2016.

<sup>13</sup>F.Choay, 1992. , « *L'allégorie du patrimoine* », Paris, Ed du seuil.

<sup>14</sup>Emanuel Real, Reconversions. L'architecture industrielle réinventée, in situ, 12/12/2016.

<sup>15</sup>F.Choay et P. Merlin : dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, édition puff, 1988.

<sup>16</sup>Emanuel Real, Reconversions. L'architecture industrielle réinventée, in situ, 12/12/2016.

justifie par l'intérêt économique de réinvestir des édifices existants pour leur situation et leurs droits acquis.<sup>17</sup>

Ces actions et autres font de la ville un milieu meilleur, elle y touche à tous ces espaces, le port en l'occurrence est une des composantes essentielles d'une ville portuaire à savoir notre cas d'étude (Alger). mais hélas au fil du temps une séparation inexplicable peut toucher cette relation entre la ville et la mer. Alors quel est l'impact de la rupture ville/port sur son développement et comment peut-on y remédier ?

### 3.3. Impact de la rupture ville/ port sur le développement des villes portuaires

A cause de ce découplage le système urbain et le système portuaires, l'interface est plongée dans une phase de dysfonctionnement. L'espace est condamné car, il n'est plus utile, et n'étant plus rentable économiquement. De ce fait la ville a du mal à s'intégrer à ce tissu voué à l'abandon. L'interface entre les deux se trouve alors en double décalage par rapport à un port abandonné et une ville qui n'arrive pas à gérer ce dernier. Le délaissement aura naturellement pour conséquences la dégradation de l'interface ville/port, et l'apparition de ce qu'on appelle les friches portuaires.

### 4. Les friches urbaines et portuaires

On dénombre plusieurs types de friches : culturelle, industrielle, militaire, commerciale, enfin les friches portuaires sur lesquelles on mettra l'accent.

**-Les friches urbaines :** Résultent en apparence de l'abandon d'un lieu par une activité (productive, résidentielle, de loisir...) dès lors qu'il n'y a pas eu de reprise rapide selon une modalité d'occupation de substitution. C'est durant ce temps qu'on observe l'inversion de deux valeurs, inversion dont on ne discernait auparavant que des prémices, sa valeur marchande suivant une courbe « en creux » inverse de celle de sa valeur symbolique. Cette dernière pourra un moment donné de sa montée susciter des « repreneurs » qui réinvestiront le lieu faisant osciller leur projet entre une restauration à l'identique ou une tabula rasa.<sup>18</sup>

<sup>17</sup>Emanuel Real, Reconversions. L'architecture industrielle réinventée, in situ, 12/12/2016.

<sup>18</sup>Philippe Bachimon, Paradoxales, friches urbaines, in revue, université d'Avignon, UMR Espace, Dev.

**-Les friches portuaires :** Sont constituées d'espaces, de bâtiments, de matériels portuaires qui ont perdu leur utilité en raison de leur vieillesse, de leur obsolescence par rapport à d'autres équipements, ou de leur situation. Ainsi, le port les a peu à peu délaissés, ne les a plus entretenus ce qui a engendré une dégradation. Ainsi les friches portuaires se caractérisent par : -leur ancienne vocation portuaire, la proximité de l'eau, leur abandon, leur aspect dégradé et image négative.<sup>19</sup>



**Fig. 14 :** Friche portuaire, port d'Alger  
**Source :** Photo prise par l'auteur

L'apparition des friches industrialo-portuaires a fait perdre à la ville une part importante de ses atouts, agrandissant le fossé qui sépare la point de vue économique, environnementale, et social. ville et le port. Aujourd'hui ces friches sont considérées comme réserve foncière, et il établit que la requalification des friches portuaires est une action qui a des conséquences positives pour les *villes*.

## 5. Etude d'exemples de requalification : Cas de Marseille

**Marseille** est une commune française au sud-est de la France.

C'est le chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'azur.

□□Euro-méditerranéen: La reconquête urbaine de Marseille.



**Fig. 15 :** Situation de la ville de Marseille à l'échelle de la France  
**Source :** <http://euromed.fr>

### 5.1. Présentation du projet

□L'Euro-méditerranéen se résume à des projets d'urbanisme.

C'est un projet stratégique dont plusieurs quartiers vont être transformés:

1. La cité de la méditerranée,
2. Quartier d'affaire de la joliette,
3. Le pole saint Charles,
4. La rue de la république,
5. Le pôle multimédia de la Belle- de-Mai.

<sup>19</sup>Emanuel Boubacha, professeur d'histoire-géographie, le phénomène des friches urbaines.

### ➤ Problématique

Comment réaménager la ville de Marseille tout en conservant son potentiel historique, renforçant son potentiel paysager et en supprimant la rupture entre la ville et la mer?

### 5.2. Intérêt du projet

Afin de s'inventer un nouveau destin et de changer l'image de Marseille, la ville et l'état ont imaginé un ambitieux programme de développement économique liant les entreprises tertiaires et la requalification urbaine, afin de revitaliser le port et la ville. L'objectif d'Euro Med lancé en 1995 est plus ambitieux qu'une simple opération de réaménagement portuaire par un



**Fig. 16 :** Surplombée de Marseille  
Source : [http : euromed.fr](http://euromed.fr)

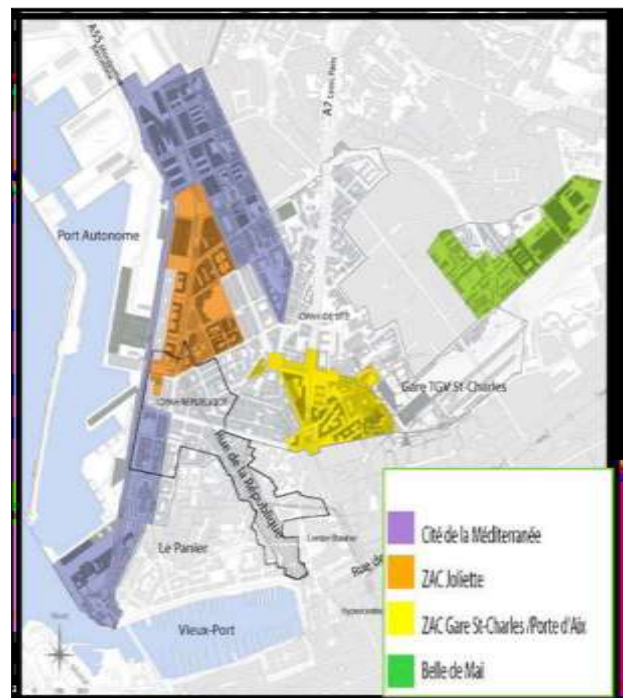
requalification urbaine au profit des friches portuaires, la cible d'Euro Med est de revitaliser, restructurer et de ré-identifier la ville de Marseille qui a longtemps souffert à cause de la rupture ville/port qui remonte à la révolution industrielle.<sup>20</sup>

La ville de Marseille affiche son renouveau à travers la recomposition de la façade littorale. Ce projet rassemble sur 480ha, des quartiers hétéroclites dans lesquels se côtoient anciens noyaux villageois, entrepôts et friches industrielles et grands équipements ferroviaires ou routiers.

Par ailleurs, Euro-méditerranéen doit relier dans un projet urbain des quartier disparates malmenés par l'histoire .

#### Les objectifs visés par le projet Euro Med

- Renouveler l'interface urbano-portuaire,
- Renforcer les infrastructures de transport,
- Améliorer le paysage urbain de la ville notamment sa vitrine maritime,



**Fig. 17 :** Euro-méditerranéen : La reconquête urbaine de Marseille  
Source : [www.marseillerenouvellement.com](http://www.marseillerenouvellement.com)

<sup>20</sup> Brigitte Bertonecello, Jérôme Dubois, MARSEILLE EUROMEDITERRANNEE ACCELERATEUR DE METROPOLE, édition parenthèses, Marseille, 2009

□ Recréer des espaces publics,

L'opération se compose de 4 d'intervention,

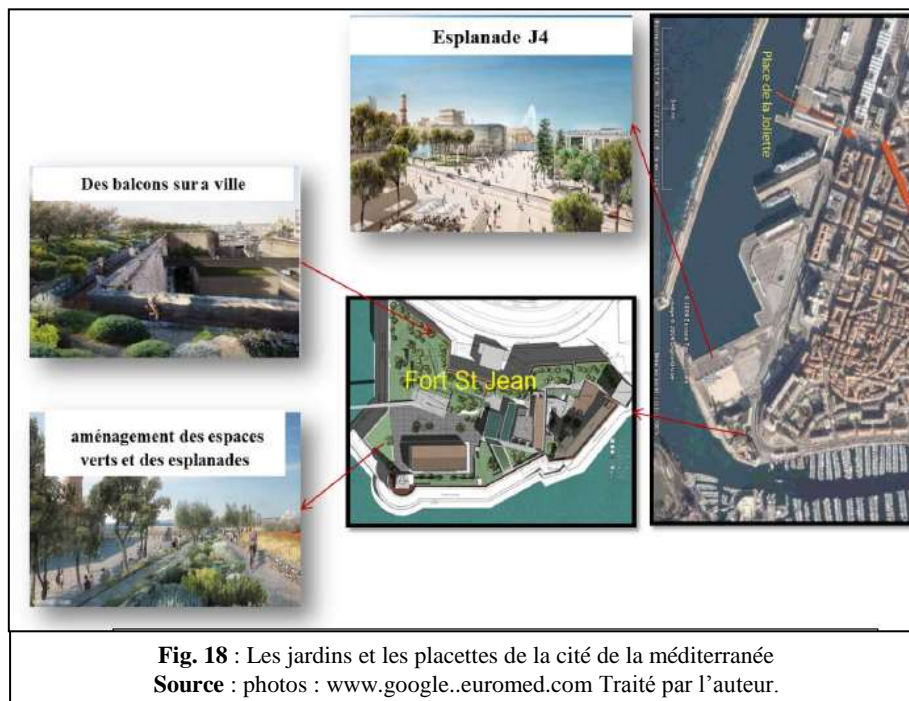
- la cité de la méditerranée, la ZAK Joliette,
- la ZAK Gare saint Charles/porte d'Aix et Belle

de Mai.

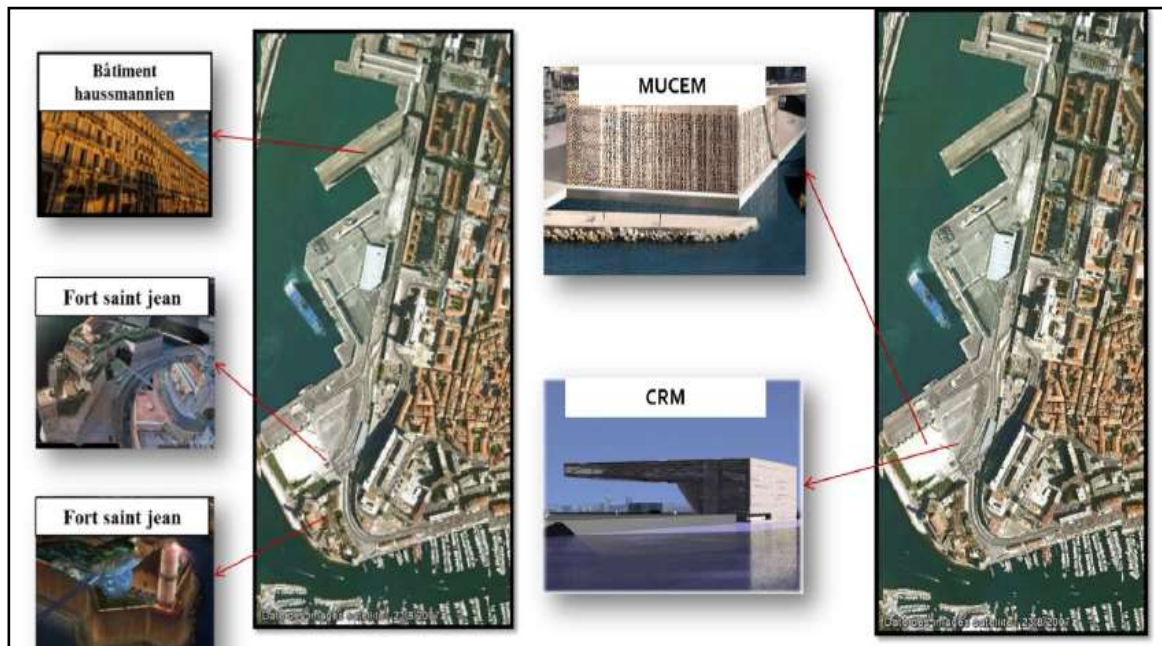
### Les actions de requalification

- Les centres pour tertiaire ; création de plus d'un million de mètres carrés de bureaux.
- 540.00 m<sup>2</sup> de logements
- Rénovation, réhabilitation, restauration des anciennes bâtisses en état de vétuste.
- 400.000 m<sup>2</sup> dédiés aux activités de proximité et des équipements publics
- Réalisation d'activité de plaisance et de loisir à l'instar de port de plaisance sur les anciens quais.
- Réalisation d'infrastructures de transport pour renforcer les transports dans la ville (à l'instar de lignes de Tramway, ligne TGV, tunnel.

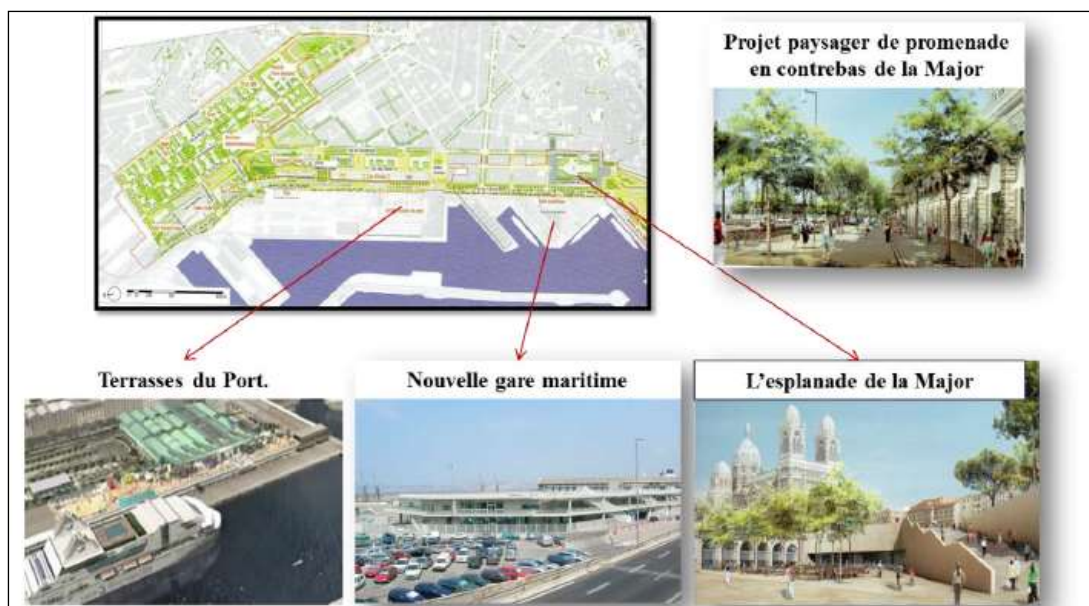
### L'intervention sur les espaces publics: (jardins et placettes)



### L'intervention sur le bâti: Réhabilitation du bâti historique (Patrimoine)



**Figure 19:** Les bâtiments historiques réhabilités et les bâtiments neufs  
 Source :<http://euro-med.com>. Traité par l'auteur.



**Fig. 20 :** Les terrasses, les esplanades et les jardins publics  
 Source :<http://euro-méd.com>. Traité par l'auteur.

### -La cathédrale de la Major –Le parvis des escales

Espace public qui va être relié par une passerelle à la terrasse de la nouvelle gare maritime de la major. Cette place entièrement accessible au piéton permet d'admirer directement la mer et d'installer des activités de détente et de loisir.

### -Les terrasses du port

Le complexe commercial et de loisir (les terrasses du port) de 41.000m<sup>2</sup> comprendra une esplanade de 13.000 m<sup>2</sup> qui logera les quais sur 120m.

Ces promenades, cafés, restaurants, salle de fitness ou encore piscines seront destinées aux marseillais et aux voyageurs qui transitent par la gare maritime

### -Le grand équipement culturel euro Med center

Conçu par l'architecte Massimiliano fuksas, en tout 70000m<sup>2</sup> de bureaux, hôtel de 5 étoiles, un centre de congrès et une salle de cinéma. La façade d'entrée en forme de dauphin culminera 30m de hauteur.



**Fig.21** : vue sur EuroMed center  
Source : [www.ogerinternational.com/assets](http://www.ogerinternational.com/assets).



**Fig.22** : Projet Euro Med à Marseille

## Conclusion

Les villes portuaires suscitent depuis une quinzaine d'années un intérêt sans précédent, justifié par la remise en cause de l'interaction entre deux dynamiques (urbaine, portuaire) qui accélèrent leurs dissociation spatiales et fonctionnelles. A la lumière de ce constat, nous avons consacré ce chapitre théorique, qui constitue l'ossature de notre travail, pour comprendre ce phénomène de rupture ville port.

Aujourd'hui, avec la volonté de procurer une nouvelle image au port, de le réconcilier avec la ville, plusieurs actions peuvent être mises en place, à savoir la **requalification urbaine**, la **reconversion des friches portuaires**, la **réhabilitation du patrimoine de la ville**, le **réaménagement des espaces publics**, et la **création des promenades piétonnes**.

L'analyse des exemples à savoir Marseille nous apprend beaucoup sur la diversité des moyens de réagir face à cette désuétude des ports, et démontre qu'il est illusoire de penser à un modèle d'approche global, car l'intervention dépend largement des spécificités de chaque ville portuaire, et le degré d'interdépendance entre l'urbain et le portuaire.

# CHAPITRE II

---

## L'approche contextuelle

---

*« Chaque site possède déjà la réponse à ce qu'il doit devenir à travers le bâtiment. L'architecture doit seulement apporter la solution qui est déjà implicite dans le site ».*

*Mario Botta*

## Introduction

La ville est toujours en perpétuel mouvement, une rétrospective dans le temps et à travers des moments forts peut révéler les changements et les évolutions. Le brassage des civilisations et le mélange de cultures ont abouti au fil du temps à donner des tissus urbains successifs façonnant la ville. Alger représente un véritable témoin.

La ville d'Alger dispose de diverses potentialités naturelles, héritage historique et culturel lui conférant une forte richesse patrimoniale ou encore touristique.

L'enjeu majeur des villes, notamment Alger est d'exister au regard du processus dit mondialisation, de s'y positionner et par conséquent de s'intégrer dans ce réseau mondial de métropoles et de devenir ainsi un bastion de tourisme mondial aux attraits multiples. Cette ville a subi des transformations dues aux successions de faits urbains à travers l'histoire, chaque phénomène est marqué par un occupant dans une période donnée tentant à former son tissu urbain en marginalisant l'ancien, ce qui procure à la ville un caractère urbain irrégulier et informel.

## 1. La ville d'Alger

### 1.1. Présentation de la ville d'Alger

Alger la Blanche, capitale de l'Algérie, vaste territoire sur lequel une grande richesse s'étend lui procurant ainsi le statu de siège d'attractivité importante. Sa tournée vers la mer a l'image d'un amphithéâtre, d'où elle se donne en spectacle ajoutant à cela son urbanisation unique, faisant d'elle la principale porte d'entrée vers l'intérieur du pays.



**Fig.23.** La ville d'Alger

Source : Source : <https://www.google.dz/search>.

### 1.2. Le choix de la ville d'Alger

- Son statut de capitale du pays
- Sa position géographique surplombant la méditerranée
- Son long littoral
- Son héritage culturel
- Son héritage historique consistant l'échantillon idéal de l'histoire de l'Algérie
- Son ouverture à d'éventuelles projections et améliorations sur son territoire
- Projets et équipements d'envergure
- La possibilité de devenir métropole mondiale avec toute potentialité possible.



**Fig.24** : Situation d'Alger  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

### 1.3. Situation géographique de la ville d'Alger

Alger se situe au centre géométrique de la côte algérienne son territoire s'étend sur une superficie de 300Km environ et bordée au nord par la Méditerranée. Elle est délimitée par :

- La mer méditerranéenne au Nord.
- La wilaya de Tipaza à 70 km par la RN 11.
- La wilaya de Blida au Sud à 51 km par la RN23.
- La wilaya de Boumerdes au Sud-est à 20 km par la RN 5.



**Fig.25.** Les limites de la ville d'Alger  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

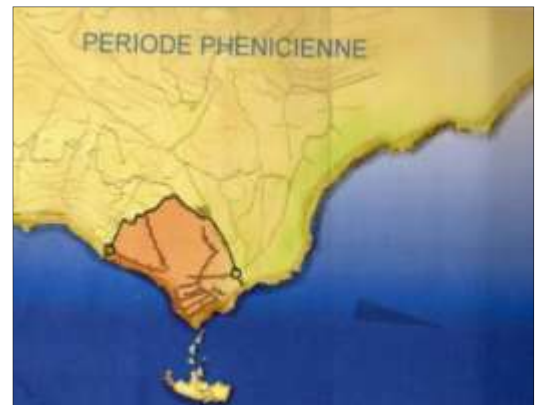
### 1.4. Alger, existence historique et évolution patrimoniale



**Fig.26.** L'évolution historique et urbaine de la ville d'ALGER  
Source : <http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

**1.4.1 L'époque Phénicienne (IVème siècle av. J-C) ICOSIM**

<b>Fait historique</b>	L'avènement des phéniciens (grands commerçants marins qui installaient des comptoirs commerciaux tout le long de la côte méditerranéenne tous les 30 à 50 km ou une journée de navigation.
<b>Faits urbains</b>	-Installation d'un comptoir commercial -Mise en œuvre de deux voies naturelles (cours d'eau) par les quelles les autochtones commerçaient avec les phéniciens
<b>Eléments de permanence</b>	-Le site. -Le comptoir phénicien.

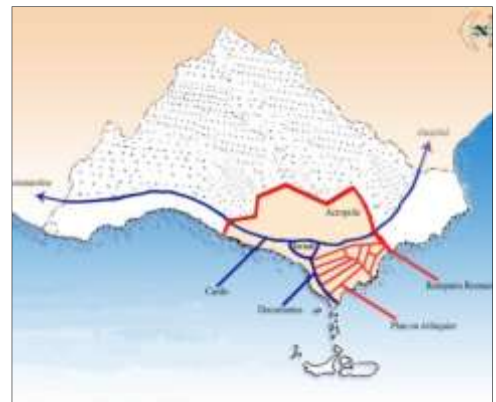


**Fig.27.** Alger à l'époque Phénicienne  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

**Conclusion partielle:** Cette époque correspond au 1er établissement humain, à caractère commercial.

**1.4.2. Epoque romaine (40 ans av. J-C) ICOSIUM**

<b>Fait historique</b>	-L'avènement des Romains (grand conquéreur de moyen âge attiré par la position stratégique d'Alger sur la côte méditerranéenne.
<b>Faits urbains</b>	(tracé en échiquier), suivant deux axes: -Établissement d'un premier tracé de la ville -Est ouest : cardo, et nord sud:decumanus. -L'intersection de ces axes forme le forum (espace central public) -Extension du cardo engendre la rue vers Constantine. -Construction d'un aqueduc alimentant la ville en eaux qui



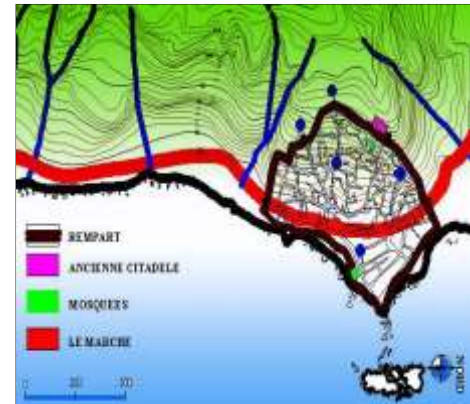
**Fig.28** Alger à l'époque romaine:  
Source <https://www.google.dz/imghp>.

**Conclusion partielle:** Cette époque correspond à l'établissement d'un premier tracé de la ville.

	contribua plus tard dans le tracé de la rue Laghouat
<b>Eléments de permanence</b>	Les deux axes majeurs (cardo/decumanus). Le forum (place de martyrs actuellement).

**1.4.3. L'époque Berbéro-musulmane (Xème siècle)**

<b>Fait historique</b>	L'arrivée de Bouloughine
<b>Faits urbains</b>	-Établissement d'un noyau berbéro musulman à l'intérieur d'un mur d'enceinte superposé sur la structure existante (romaine). -L'organisation de la ville se fait en deux parties: - la partie haute: résidentielle - la partie basse: espace public (marché)
<b>Eléments de permanence</b>	-La mosquée de la place des martyrs actuellement -Cardo maximus. -Le documanus maximus. -Trame quadrangulaire. -La place du marché (ex forum romain).



**Fig. 29** Alger à l'époque Berbéro-musulmane

Source <https://www.google.dz/imghp>.

**Conclusion partielle:** Cette époque correspond à la restructuration de l'espace algérois selon les trais socioculturels musulmans.


**1.4.4. Période Ottomane : (1516-1830) XVIème siècle AV J**

<b>Fait historique</b>	L'avènement des turques: la ville devient une capitale économique et politique, elle connue un essor commercial et démographique
<b>Faits urbains</b>	-Reconstruction et agrandissement des remparts, ponctués par cinq portes. -Reconstruction d'une nouvelle citadelle -Fortification du port en constituant la grande porte de la ville vers l'extérieur.



**Fig. 30** Alger à l'époque Ottomane

Source <https://www.google.dz/imghp>.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Densification du tissu existant</li> <li>-La ville s’organisait en deux parties:</li> <li>-La partie haute: l’habitat et activités artisanales</li> <li>-La partie basse: siège du pouvoir</li> </ul>	
<p><b>Eléments de permanence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La casbah et les cinq portes d’Alger</li> <li>-La mosquée de la place des martyrs actuellement</li> <li>- La rue Souk El Kabîr (ex cardo maximus).</li> <li>-La rue Bâb El Djazira (ex Documanus maximus).</li> <li>-La trame quadrangulaire.</li> <li>-La place du marché (ex forum romain).</li> <li>-La mosquée « Masdjid El Kabîr ».</li> </ul>	

**Fig. 31** Alger à l’époque Ottomane  
**Source** <https://www.google.dz/imghp>.

**Conclusion partielle:** l’avènement de l’architecture néo-mauresque.

**1.4.5. Période coloniale Française (1830-1962)**

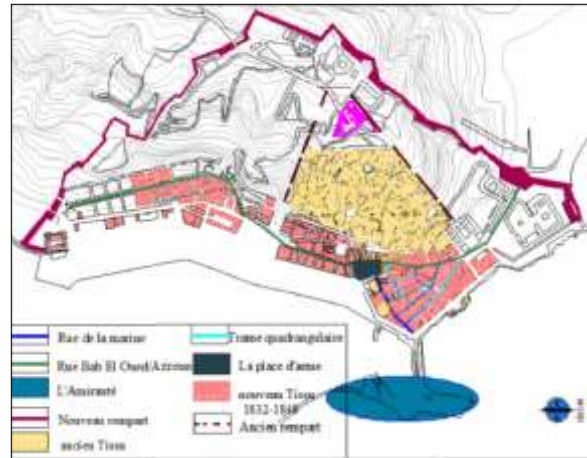
Cette période ayant contenue des changements profonds et rapides, elle se devise à son tour en plusieurs étapes .Nous limerons à résumer les faits les plus marquants et rappeler les plans d’urbanisation les plus célèbres, et les plus influents sur l’évolution du cadre urbanisé.



**Fig. 32** Alger à la période coloniale  
**Source :** <https://www.google.dz/imghp>.

**1.4.5.1. Alger entre 1830 -1846 : la réappropriation de l'espace**

<b>Fait historique</b>	la première phase était caractérisée par une occupation militaire
<b>Faits urbains</b>	-Travaux de réarrangement de la casbah, afin d'adapter la structure de la ville aux exigences militaires. -Projection d'une rue (Casbah) -Aménagement de la place d'arme actuelle place des martyrs
<b>Eléments de permanence</b>	-Rue Bâb El Oued Bâb Azzoun (ex rue Souk El Kebir). -La rue de la Marine (ex rue Bab El Djazira). -La trame quadrangulaire. -La place d'arme (ex place du marché).



**Fig.33** Alger entre 1830-1846  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

**Conclusion partielle:** Exclusion de la structure socio spatiale et réappropriation de l'espace

**1.4.5.2. Alger entre 1846-1880 : urbanisme militaire**

Elle est marquée par des interventions de soudure et de suture ayant pour but l'articulation du nouveau tissu avec l'ancien. Le quartier d'Isly est relié à Mustapha et Alger atteint la pleine du Hamma.

<b>Fait historique</b>	l'arrivée du second empire de Napoléon III
<b>Faits urbains</b>	Application d'une politique de conservation des grands centres urbains et la réalisation du front de mer
<b>Eléments de permanence</b>	-Rue Bâb El Oued Bâb Azoun (ex rue Souk El Kebir).



**Fig.34** Alger entre 1846-1880  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-La rue de la Marine (ex rue Bâb El Djazira.</li> <li>-La trame quadrangulaire.</li> <li>- La place d'arme (ex place du marché).</li> <li>-Masdjid Elkbir</li> </ul>
--	---

**Conclusion:** L'avènement d'un urbanisme à caractère militaire

➤ Les éléments de permanence

**1.4.5.3. Alger entre 1880-1930 : l'urbanisme civil**

<b>Fait historique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Passage d'un statut militaire à un statut économique</li> <li>-L'émergence d'une nouvelle idéologie</li> <li>-La négociation du génie militaire et les responsables civils</li> <li>-Suppression des remparts</li> </ul>
<b>Faits urbains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-L'éclatement de la ville d'Alger</li> <li>-La transformation des remparts en boulevards</li> <li>-Apparition d'une nouvelle forme architecturale « le Néo –mauresque »</li> </ul>
<b>Éléments de permanence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les deux axes structuraux</li> <li>-L'arsenal</li> <li>-Le jardin d'essai, le port</li> <li>-Le front de mer</li> </ul>

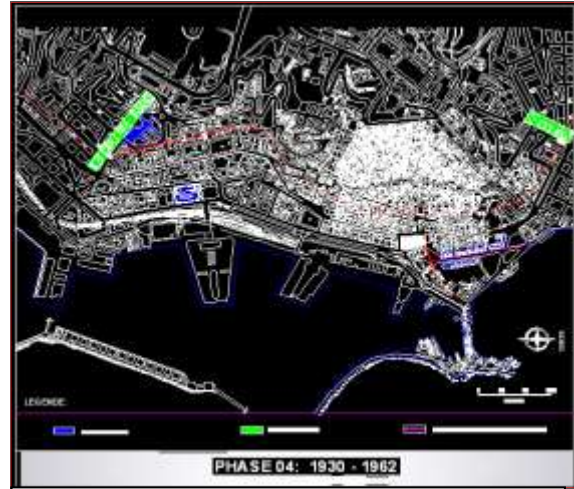


**Fig.35** Alger entre 1880-1930  
Source : PDAU.2011

**Conclusion:** Début de l'urbanisme civil

**1.4.5.4. Alger entre 1930-1962**

<p><b>Fait historique</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Avènement du mouvement moderne avec les C.I.A.M en 1929</li> <li>-Célébration du centenaire colonial en 1930</li> <li>-Plan de Constantine en 1958</li> </ul>
<p><b>Faits urbains</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Transition de l'urbanisme d'alignement à l'urbanisme de zoning</li> <li>-Opération de prestige et de grands investissement (palais du gouvernement, l'hôtel de ville)</li> <li>-Réalisation des logements sociaux (diar Es shems, les dunes,)</li> </ul>
<p><b>Eléments de permanence</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les deux axes structuraux</li> <li>-L'arsenal</li> <li>-Le jardin d'essai, le port</li> <li>-Le bâti néo-moresque</li> <li>-rue Thiers (Boualem Rochai)</li> </ul>



**Fig.36** Alger entre 1930-1962

Source : PDAU.

**Conclusion**

La période 1930-1962 est marquée par l'apparition de l'architecture moderne, c'est l'époque des logements sociaux en Algérie.

**Synthèse**

Depuis la première implantation jusqu'à la période ottomane, le processus de formation et de transformation a évolué; résultat du fait que chaque civilisation installée sur le site s'inscrivait dans le périmètre déjà établi, en adoptant les tracés majeurs et en renforçant l'armature urbaine existante.

L'avènement des colons à crée une rupture avec la tradition en altérant l'homogénéité du cadre bâti et sa logique d'organisation spatiale, cette rupture n'est que le résultat d'un conflit issu de la confrontation de deux modes d'urbanisation totalement différents.

• **Propositions urbaines**

❖ **Le projet d'Eugène de REDON 1884**

- Son but : Maintenir le centre de gravité de l'agglomération aux alentours de la place du gouvernement.
- Le plan proposé est un plan en damier avec de larges rues parallèles de 10m afin d'aérer le quartier en créant des percées sur la mer.



**Fig.37** Intervention de REDON 1884  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

❖ **La proposition de PROST 1933**

Ce projet comportait essentiellement : Une grande artère de circulation qui traverse le quartier du Nord au Sud et le divise en deux parties :

- 1- La partie Est comprise entre la voie de circulation et la mer.
- 2-La partie Ouest réservée aux commerces et à l'habitat.



**Fig.38** Intervention de PROSTE 1933  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

Une artère commerçante respectant le tracé de la rue Bab El Oued.

❖ **Proposition de le CORBUSIER 1939**

Dans le plan Obus le Corbusier voulait projeter trois tours reprennent le triangle de la marine. La tour qui se trouve à la pointe de l'amirauté destinée pour une cité d'affaires, les deux autres pour l'habitation. Immeuble bas pratique pour le commerce.



**Fig.39** Intervention de Le CORBUSIER 1939.  
Source :<http://Mitual-.heritage.crevilles-dev.org>

### ❖ Le projet SOCARD 1942

Elle fut approuvée en 22 août 1942, elle consiste en :

-La création d'un boulevard principal (1<sup>er</sup> Novembre) avec un réseau orthogonal de rues, organisant des barres la bordant (8 niveaux).

-Conservation des deux mosquées ; démolition du palais consulaire pour la création d'une liaison entre le boulevard front de mer et 1<sup>er</sup> Novembre.

-Création de la place trapézoïdale ouverte sur la mer.

-L'équilibre et l'échelle de l'ancienne ville est rompue à cause des barres qui est une véritable barrière à la mer.



**Fig.40** Le projet de SOCARD1942  
Source : <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach>

### ❖ Projet de HANNING 1958

- Un volume dominant posé sur un socle de service et parkings regroupant les fonctions d'hôtel urbain et centre d'affaire, une liaison piétonne le relie a la mer.
- Démolition du palais consulaire afin de créer une place historique entre les deux mosquées.



**Fig.41** Le projet de HANNING1958  
Source : <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach>

- Création d'une voie de circulation reliant l'avenue 1 Novembre à l'avenue de l'ALN

## Synthèse des propositions

Le quartier de la Marine représente une réelle préoccupation depuis longtemps; ainsi pour régler ses problèmes de nombreuses propositions ont été faites ou chaque une d'entre elles s'orientent selon des objectifs bien précis, mais en générale ils proposent:

- La proposition du boulevard 1er novembre

- Régler le problème de l'ALN
- Conservation des éléments historiques

**Remarque**

Ce qui a attiré notre attention c'est l'évolution des propositions, car au début les actions se limitaient au cœur du quartier sans l'Amirauté ce qui son enclavement, mais il fallait proposer de far là où il a proposé une université en 1996 a la jetée.

**1.4.6. Période postcoloniale**

**1.4.6.1. Réappropriation de la ville d'Alger à partir de 1962**

Après l'indépendance la ville d'Alger n'a cessé de se développer et de revoir son urbanisme, elle fut période de réflexion et de l'étude socio-économique de la ville, et la compréhension du processus de la formation du tissu ; dans le but de la sauvegarde.

Les premières réalisations étaient résumées dans la restauration et la réaffectation des structures existantes, par la suite de nouveaux projet et structures plus appropriées ont vu le jour.

Pour cela plusieurs politiques d'aménagement ont été proposées afin d'orienter l'action d'urbanisation après 1962 et on note :

**1.4.6.2. Le COMEDOR 1968**

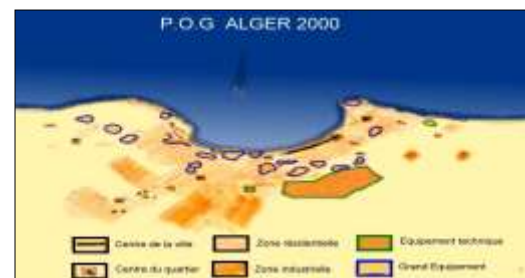
Il établit les fondements d'une action de sauvegarde du centre historique, chargé de l'agrandissement de la ville d'Alger vers l'est allant de la place des martyres vers Harrach.

**1.4.6.3. POG 1975 (plan d'orientation générale)**

Il suit les directives du COMEDOR, et propose du



**Fig.42** Le COMEDOR 1968  
 Source :<http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrac>



**Fig.43** Le POG1975  
 Source :<http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrac>

périmètre d'urbanisation, réalisation de grand projet d'habitat et la prise en charge de l'infrastructure routière.

#### 1.4.6.4. PUD 1980 (plan d'urbanisme directeur)

Il repose sur la confirmation du centre linéaire existant par des prolongements à l'est jusqu'à Hocine Dey, au nord-ouest jusqu'à Bab el Oued pour former un hyper centre.



**Fig.44** Le PUD 1980

Source: [http://algerroi.fr/Alger/documents\\_algeriens/](http://algerroi.fr/Alger/documents_algeriens/)

#### 1.4.6.5. PDAU 1995

##### (Plan directeur aménagement et d'urbanisme)

Organise Alger suivant les quatres points focaux de centralité :

- La Casbah ; centre historique culturel et touristique.
- Le 1er Mai ; centre administratif et économique.
- Le mémorial du Hamma ; ensemble politique et culturel.
- L'embouchure d'El Harrach carrefour commercial et foncier



**Fig.45** Le PDAU 1991

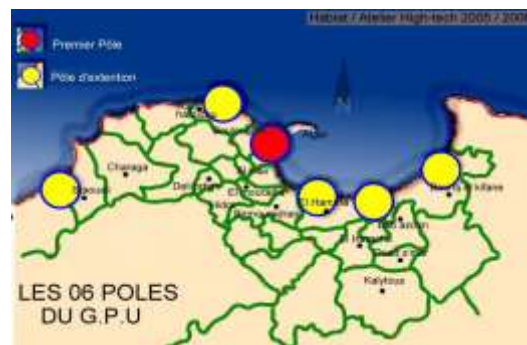
Source: [http://algerroi.fr/Alger/documents\\_algeriens/ulturel/pages/75\\_evoluti](http://algerroi.fr/Alger/documents_algeriens/ulturel/pages/75_evoluti)

#### - Le GPU et la métropolisation de la ville d'Alger

Dans l'obligation de reconsidérer le statut d'Alger selon les fonctions métropolitaines spécifiques qu'elle doit assurer au plan national et de l'insérer dans la trame des villes internationales. L'apparition de GPU était un besoin et une nécessité dont son objectif est :

- Promouvoir Alger sur le plan urbain.
- Développer Alger sur le plan économique.
- Conforter Alger sur le plan social.
- Valoriser Alger sur le plan culturel.

Le PDAU a été abandonné.



**Fig.46** Le GPU 1996

Source : [http://algerroi.fr/Alger/documents\\_algeriens/ulturel/](http://algerroi.fr/Alger/documents_algeriens/ulturel/)

➤ **Alger, ville monde : l'étape de la consolidation**

**Propositions du CNERU pour la baie d'Alger**

- le pole n:01 La marine, la basse Casbah, Ben m'hidi, Didouche Mourad, le port.
- le pole n:02 Le 1er Mai, EL Hamma, le ravin de la femme sauvage.
- le pole n:03 Le Caroubier, EL Harrach, les pins maritimes.
- le pole n:04 Bordj EL Bahri, le Lido, verte rive, Stamboul.
- le pole n:05 El kittani, cap Caxine.
- le pole n:06 El Djamila, Zeralda, les dunes.

La programmation d'équipements devra s'astreindre aux équipements de type social, cinq typologies fonctionnelles étant distinguées :

- Équipements scolaires d'enseignement supérieur et de formation professionnelle.
- Équipements de santé.
- Équipements d'action sociale, équipements sportifs, équipements culturels.

**1.4.6.6. Le plan stratégique d'Alger et le plan d'orientation**

➤ **Le défi la wilaya d'Alger à l'avenir: Une autre Alger est possible**

Cette vision de l'aménagement du territoire revêt, à sa base, un dessin stratégique consolidé par un ensemble de sept 'ambitions' qui visent à configurer l'« Alger de demain »

Quatre étapes séquentielles furent définies, qui visent, sur 20 ans, à donner corps aux 'ambitions', que ce soit dans le contexte national algérien ou dans le contexte international.

- Faire d'Alger une ville emblématique, qui se transforme en restant elle-même.
- Eco-métropole de la méditerranée et ville jardin qui maîtrise son étalement et restaure ses équilibres écologiques.
- Faire d'Alger un moteur du développement tertiaire de l'Algérie.

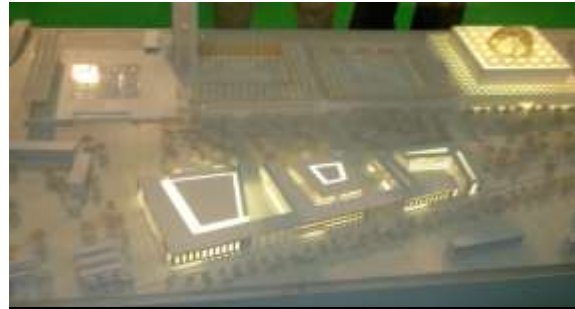
➤ **Etape 1 : 2009/2014 : Le cinquantenaire de l'Indépendance -L'étape de l'embellissement-**

- La réhabilitation du centre historique d'Alger (Casbah).
- Projection de plusieurs équipements éducatifs et sportifs

- Cette étape permet d'assurer une mobilité par la création de passage spécifique pour les bus et la création de stations de Metro, tramway et de train.



**Fig. 47** Le nouveau stade de Berraki  
Source <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach.jpg>



**Fig. 48** La grande d'Alger  
Source : <http://blog.lo.fr/algerie/ouedharrach.jpg>

➤ **Étape 2 : 2015/2019 : Le grand événement international l'étape de l'aménagement de la baie**

- Poursuite de l'aménagement de la baie.
- Réalisation d'un nouveau port en eaux profondes.
- Récupération du foncier et leur conversion en d'autres vocations urbaines.



**Fig. 49** Embellissement du front de mer  
Source : <http://blog.l.fr/algerie/oued el harrach.jpg>

➤ **Étape 3 : 2020/2024 : L'éco-métropole de la Méditerranée l'étape de la requalification de la périphérie**

Cette étape permet de rendre Alger comme capitale économique qui s'impose à l'échelle africaine à savoir mondiale.



**Fig. 50** Embellissement du front de mer  
Source : <http://blog.fr/algerie/oued el harrach.jpg>

**Etape 4 : 2025/2029 : Alger, ville monde l'étape de la consolidation**

Contrôle de la croissance urbaine vers les terrains agricoles par la création de ceintures végétales.



**Fig. 51** La nouvelle image des rues d'Alger

Source : Source : [http://blog.lefigaro.fr/algerie/oued el harrach.jpg](http://blog.lefigaro.fr/algerie/oued%20el%20harrach.jpg)

**Synthèse****➤ Potentialités**

- Sa position géostratégique faisant d'elle un point de transition entre l'Europe et l'Afrique.
- Son héritage historique, culturel ainsi que les atouts naturels.
- Son statut de capitale qui fait d'elle un lieu de concentration de l'intérêt national, et une plaque tournante de l'économie nationale.
- Le réseau de communication: autoroutes et voies express, le métro, l'aéroport international et le port.

**➤ Carences**

- Prolifération d'activités obsolètes et nuisibles.
- Rupture de l'équilibre entre les espaces urbains et les espaces verts.
- Insuffisance et mauvaise organisation des transports en commun.
- Faible articulation entre les quartiers.
- Etouffement du centre historique qui provoque une extension anarchique vers Hamma-Hussein Dey vers l'Est.
- Bande littorale mal exploitée.

Tous ces soucis et autres sont déjà bien étudiés par le plan directeur de l'aménagement et d'urbanisme PDAU, certes restent quelques modifications, mais le plan cerne le nécessaire. Avec cette brève étude de la ville d'Alger, on peut aisément constater qu'elle fait partie des villes algériennes les plus riches en histoire, culture et identité. Le quartier de la marine qui est notre site d'étude illustre le minimum d'une histoire incomparable.

## 2. Le quartier de la marine

### 2.1. Le choix du site

L'intérêt historique, culturel et touristique que revêt la ville d'Alger principalement le quartier de la marine, présente un élément central et lui procure une valeur irréversible.

Le quartier de la marine représente le noyau historique d'Alger, site chargé de mémoire et d'histoire et lieu coïncidant entre nature et culture, possédant une exceptionnelle richesse naturelle et culturelle à valeurs patrimoniales considérables. C'est à base de ces critères que notre sélection du quartier de la marine comme site d'étude s'est motivée.

D'une manière plus explicite, le quartier offre des atouts inestimables à savoir : Son potentiel touristique ; notamment sa situation stratégique embrassant la mer par la baie d'Alger, bénéficiant ainsi d'une vue panoramique extraordinaire. Ainsi que son potentiel culturel, un patrimoine architectural et urbain notamment à haute valeur historique, culturelle et archéologique, procurant une image fascinante au quartier et lui permettant une destination labélisée : Culture, patrimoine et tourisme.

### 2.2. Présentation du quartier

Le quartier de la marine, cœur historique de la ville d'Alger, représente la première implantation humaine de toute la ville, ayant subi de considérables transformations à travers des époques qui se sont succédées à travers le temps et l'histoire, laissant ainsi des empruntes formant de lui un site chargé de mémoire, d'identité et donc de

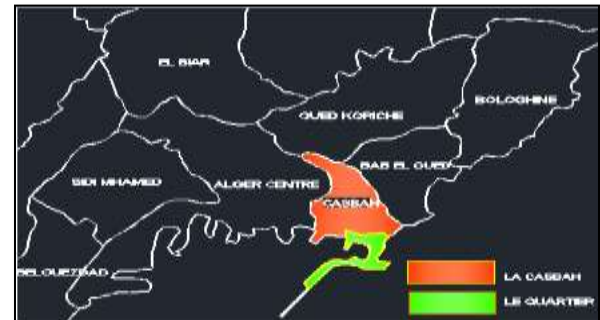


**Fig.52** Vue panoramique du quartier  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

patrimoine.

### 2.3. Situation

Le quartier de la marine se situe à l'extrême ouest de la baie d'Alger dans la commune de la casbah, articulant la mer à l'est, la casbah à l'ouest, bab el oued et oued Koriche au nord et Isly au sud. Il est doté d'une position centrale à l'échelle de la ville articulant le port et la casbah.

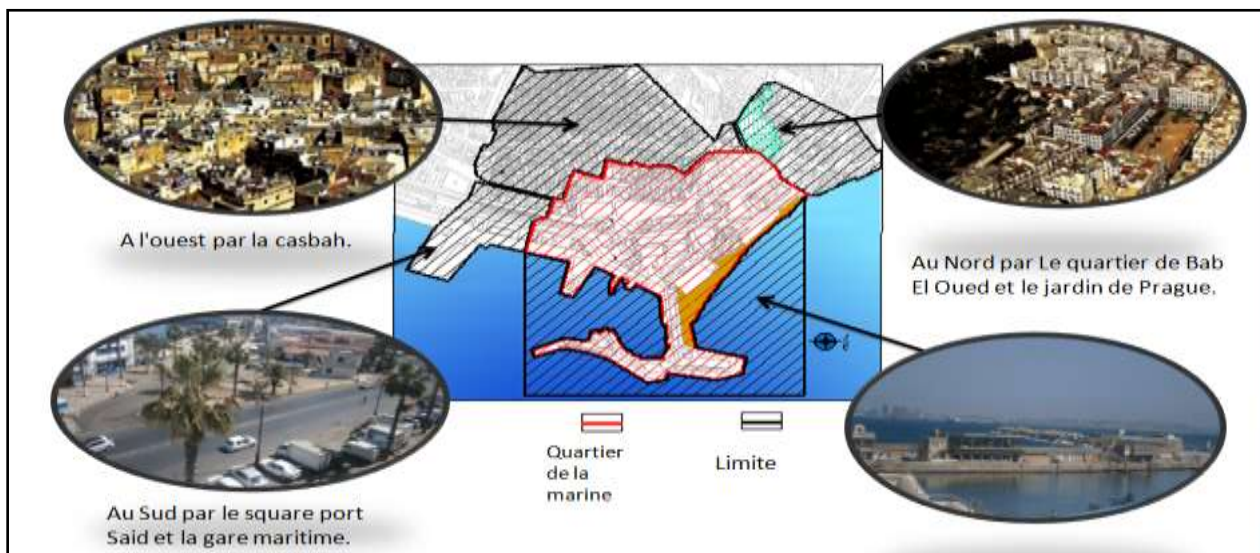


**Fig. 53** La commune de la Casbah  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

### 2.4. Limites du quartier

Le quartier de la marine s'étend sur une surface de 35.70ha pour une population estimée à 4573 habitants qui donne une densité de 128habitants /h. Le quartier est délimité :

- Au nord par la rue OUDELHA MOHAMED et la DGSN.
- A l'Est par la mer.
- Au Sud par l'ascenseur de la gare maritime et la place MOHAMED TOURI.
- A l'ouest par les rues BAB AZZOUN-BAB EL OUED et la place des martyrs.

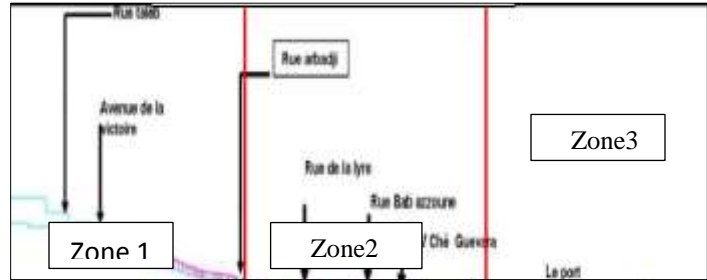


**Fig. 54** Limites du périmètre d'étude  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

**2.5. Topographie**



**Fig. 55** Forme du terrain  
 Source : <https://www.google.dz/imghp>.



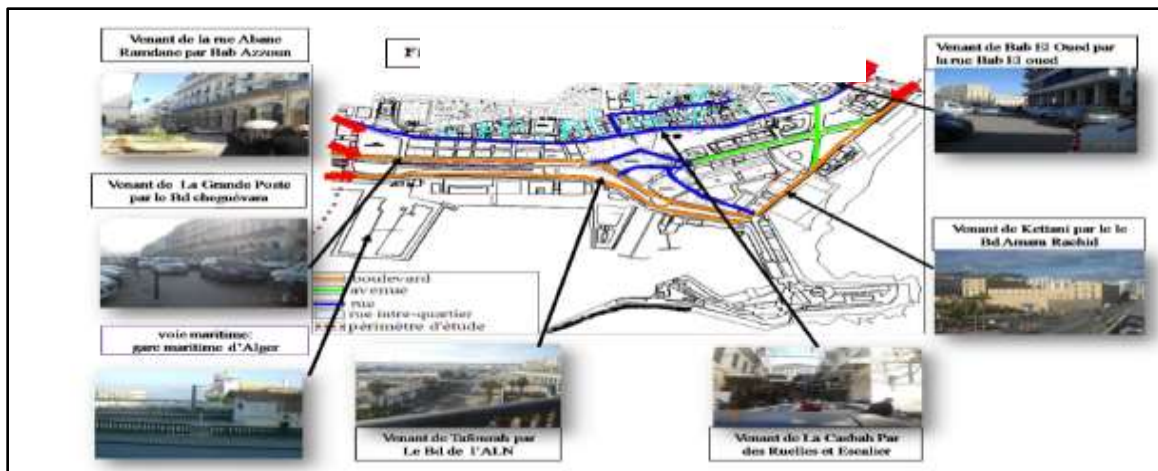
**Fig.56** Le relief du quartier  
 Source : <https://www.google.dz/imghp>.

Sa morphologie a favorisé l’installation de l’Homme .Le quartier de la marine s’étend sur un terrain aplati par le double niveau des voutes qui le soutiennent, il se trouve en surplomb par rapport au port et la mer, présentant ainsi un balcon panoramique exceptionnel et une vitrine de la ville d’Alger appréciée depuis la mer.

- Terrain relativement plat dans la partie basse du quartier avec une pente douce.
- Terrain à moyenne pente dans la basse Casbah actuelle.
- Terrain à forte pente dans la haute Casbah.

**2.6. Lecture analytique de l’aire d’étude**

**2.6.1 L’accessibilité**



Les rues Bâb El Oued, Bâb Azzoun, Ben Chenab, Amar El Kama présentent un flux piétonnier important pour diverse raisons:

- Voies traversantes qui reçoivent les flux piétons depuis Bâb el Oued et la Casbah et les distribuent vers Alger centre et Bâb El Oued.

### Synthèse partielle

- Le site bénéficie d'une accessibilité mécanique, avec des flux très importants au niveau du Boulevard Che Guevara, le Boulevard du 1<sup>er</sup> Novembre, et le boulevard Amicarl Cabral ainsi que la rue de la marine.
- Ces boulevards reçoivent une circulation mécanique de transit très importante. Donc entre l'axe Bâb el Oued-Bâb Azzoun et la mer, la circulation piétonne est faible en raison de la prédominance de la circulation mécanique de transit, en plus de la coupure topographique entre le Bd de l'ALN qui n'encourage pas ce type de circulation.

Selon Philippe panerai,

« Le parcellaire est un ensemble de divisions du sol en parcelles et sa présentation cartographique. Désigne généralement tout partage du sol et l'ensemble des lots qui le constituent, quelles que soient leurs dimensions ou leurs formes. »

### La trame urbaine

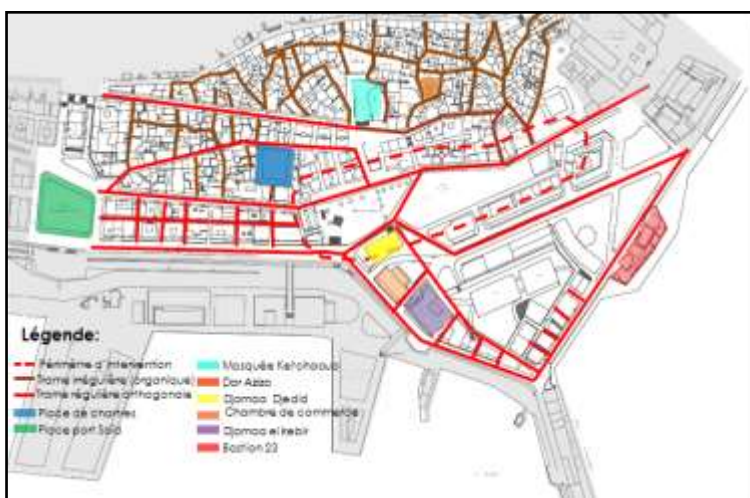


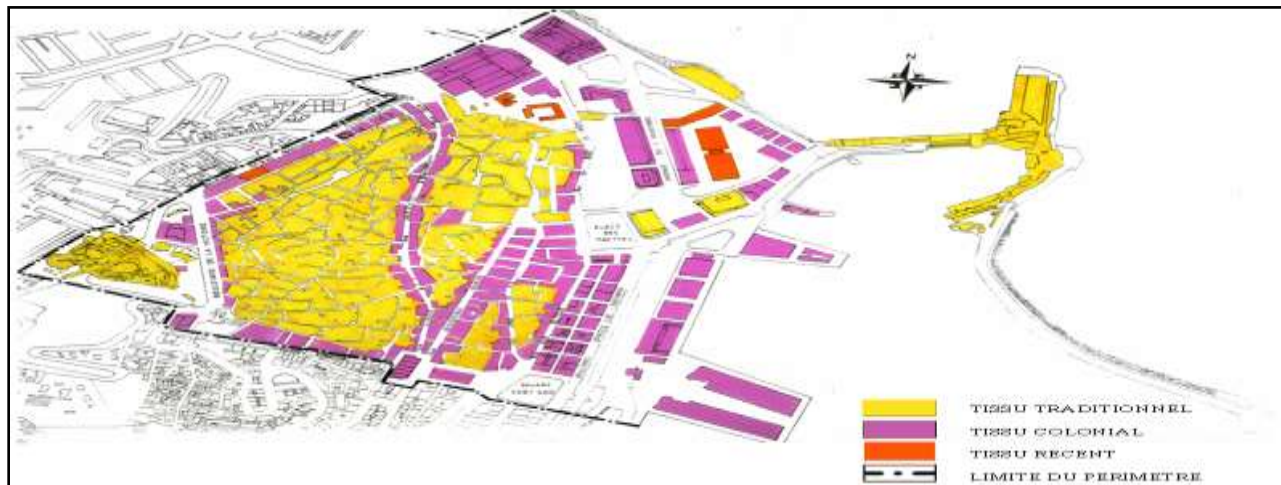
Fig.58 La trame urbaine

Source : <https://www.google.dz/imghp>.

On distingue deux types de trame au niveau de notre site :

- Une trame irrégulière de forme organique (tissu traditionnel)
- Une trame rectiligne due à l'intervention des colons de 1832- jusqu'au 1950 en commençant par la restructuration des rue (Bâb Azoun Bâb el oued, rue de Chartres rue de la Marine et le boulevard de Che Guevara ex projet Soccard.

### 2.6.2. Typologies des tissus



**Fig.59** Carte représentant les tissus urbains  
Source : <https://www.google.dz/imghp>.

#### A. Le tissu mixte

Il est situé à la basse casbah entre la rue Bâb El Oued, Bâb Azzoun et la rue de la Lyre( actuelle Arezki Bouzrina) . C'est la 1ère intervention du génie militaire français pour approprier la casbah. Les constructions traditionnelles :

- Sont étroitement imbriquées et accolées les unes des autres.
- Interrompues uniquement par les ruelles et les cours intérieures avec un gabarit homogène R+1/R+2.
- Façade aveugle.
- Les façades sont de style **néo-classique** européen: les colonnes et pilastres, corniches, balustres, grands arcades occupés par le commerce.



**Fig.60** Croquis de le Corbusier  
Source : <http://dessincorbusier.fr>

- Le passage de l'extérieur vers l'intérieur de l'îlot se fait par une succession de moment hiérarchisé : Rue, ruelle, impasse.

**États du Bâti:** Grand état de dégradation, risque de ruine.

### **B. Le tissu haussmannien**

Il est apparu après la démolition de la basse casbah qui coïncide avec le projet d'embellissement et de soudure entre la vieille ville et le quartier d'Isly.

- Un tissu régulier, constitué de parcelles en damier et de rues larges et alignées.
- Les rues souvent bordées d'arcades ou de galeries sur pilotis, donnant sur des commerces au Rez-de-chaussée.
- La façade urbaine du boulevard front de mer est d'une richesse architecturale d'une très grande qualité (façades monumentales) très distinctes et remarquables.

### **Constat**

Ce tissu se trouve en rupture par ses différences de niveau dans le quartier.

Le bâti en bon état.

### **C. Le tissu moderne**

Dans sa démarche de faire table rase avec l'histoire, le style moderne privilégie la standardisation (souci d'ordre quantitatif : construire le plus grand nombre de logement, et qualitatif : assurer un confort d'hygiène (Ensoleillement et lumière) ce qui est représenté par le projet Soccard.

- Passage de l'îlot à la barre.
- Gabarit R+7 à R+9.
- Soubassement : remplacé par galerie de pilotis au lieu d'arcades.
- Couronnement de corniche est remplacé par un retrait.



**Fig.61** Immeuble Chassériau  
**Source :** Auteur



**Fig. 62** Les barres Soccard  
**Source :** Auteur



**Fig.63** Le conservatoire  
**Source :** Auteur

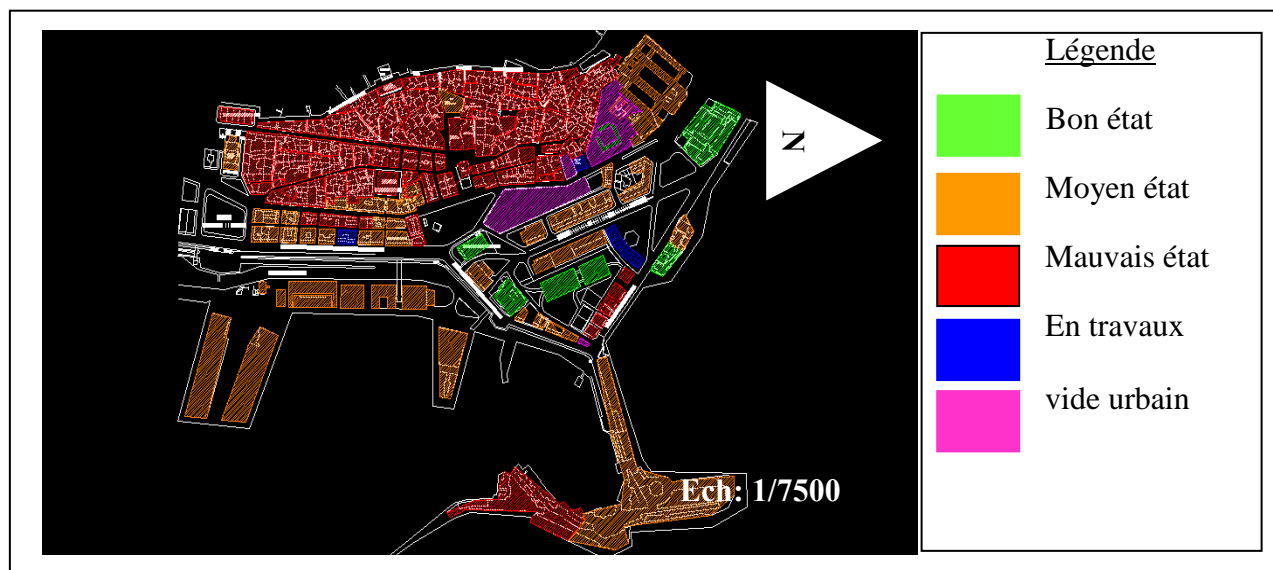
### Constat

Le quartier de la marine possède un riche potentiel architectural, historique et culturel. En l'occurrence sa structure globale due à l'absence d'homogénéité et de continuité entre ses différents tissus représente une rupture.

### Enjeux

Création de continuité et d'homogénéité entre les différents tissus.

#### 2.6.3 Etat du bâti



**Fig.64** Carte illustrant l'état du cadre bâti

Source: mise en conformité du PPSMVSS, Casbah d'Alger, décembre 2007.

- L'effondrement de quelques bâtisses à engendrer des vides urbains tel est le cas au niveau de l'îlot lalahom, ou on constate des parcelles vides, qui ont été occupé par du commerce informel, ces îlots se situent de part et d'autre de la mosquée Ali Betchin.
- Un pourcentage important du bâti en bon état, ce bâti présente des dégradations superficielles au niveau de l'esthétique de la façade.

Ces vides en question peuvent être récupérés pour densifier et atténuer la rupture évoquée, ils peuvent être destinés à la typologie habitat ou bien au commerce.

### 2.6.4 Les équipements



Fig. 65 mise en conformité du PPSMVSS, Casbah d'Alger, décembre 2007.

- Manque des équipements d'ordre sportifs et de loisir.
- Les équipements éducatifs répondent de manière satisfaisante aux besoins de la population.
- Les équipements administratifs se concentrent le long du boulevard Che Guevara, et au niveau de la marine aussi, et ils répondent aux besoins de la population de manière satisfaisante.

### 2.6.5 Le système viaire

#### Les voies selon Kevin Lynch

« Ce sont des chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement ou potentiellement. Rues, allées piétonnes, voies de chemin de fer...etc)<sup>1</sup> »

#### Le boulevard Che Guevara : Reliant square port Said et place des martyres

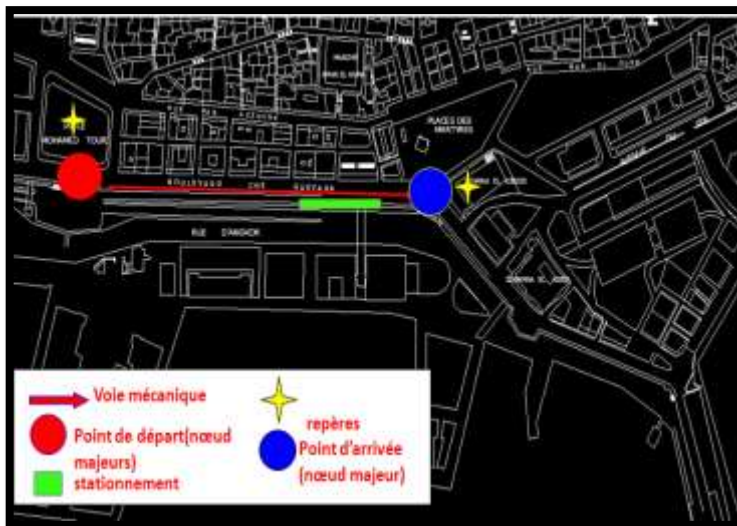
##### Situation dans la trame urbaine

Il articule entre deux nœuds importants et il constitue le front de mer de la ville d'Alger.

##### Dimension

- Accès mécanique de largeur de 16m et c'est une voie à double sens.
- Accès piéton de largeur de 3m.

<sup>1</sup> Kevin LYNCH, l'image de la cité.



**Fig.66** Boulevard Che Guevara  
Source mise en conformité du PPSMVSS, Casbah d'Alger, décembre 2007.



**Fig.67** Photos du boulevard  
Source : Auteur

### **-Les activités autour de la voie**

Des activités commerciales dans certains immeubles, au niveau inférieur (les galeries) et des services s'y trouvent aussi dans quelques immeubles.

**-Trafic:** Un flux assez important aussi bien piéton que mécanique.

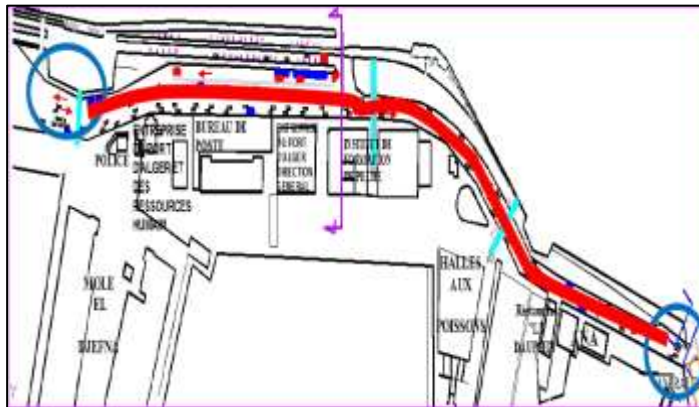
-Absence totale de la végétation.

**Le diagnostic** - Le boulevard Che Guevara offre une perspective sur la mosquée « Djamaa El Djedid » qui été là avant même l'existence du boulevard.

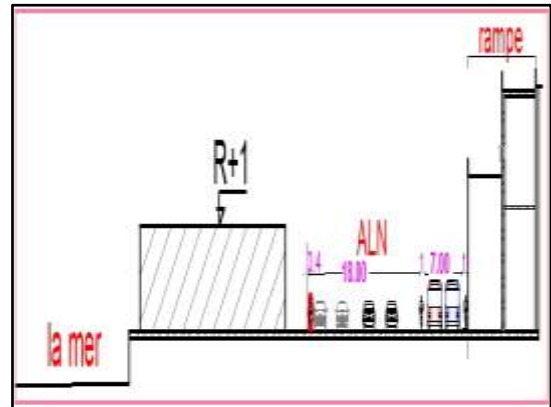
-Boulevard ouvert sur la mer et le port et il offre une vue panoramique sur la baie d'Alger ce qui fait de lui un front de mer.

-Il a une identité très forte assurée par les arcades et on le repère facilement.

**C. Le boulevard de l'ALN : Reliant la gare Ferroviaire et le boulevard Amara**



**Fig.68** Vue sur le boulevard de l'ALN  
Source : PPMSV



**Fig.69** Coupe sur le boulevard de l'ALN  
Source : Auteur

- Il est la continuité de la RN 11 voie à double sens d'une largeur de 18m.
- Parois EST définie par la continuité des voûtes qui soulèvent le boulevard Che Guevara.
- Immeuble dédié à l'activité portuaire.
- Parois OUEST définie par la pêche et le port de l'amirauté.

**Synthèse**

- Voie à caractère de transit
- Un flux de piéton quasiment nul vu le manque d'attractivité dans la partie basse due à la fermeture du port, les voûtes et la plus part des sous-sols.

Cette voie accentue la rupture ville/ mer .

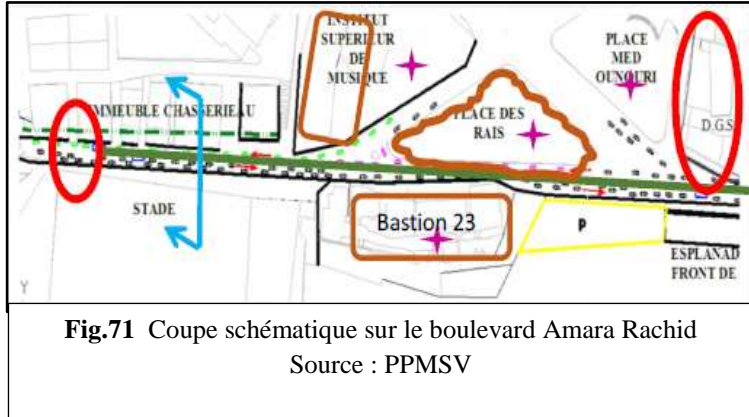


**Fig.70** Avenue de l'ALN  
Source : Auteur

**Légende**

- Boulevard ALN
- Bd Che Guevara

**D. Le boulevard Amara Rachid : Reliant le tunnel de l’amirauté et la DGSN**



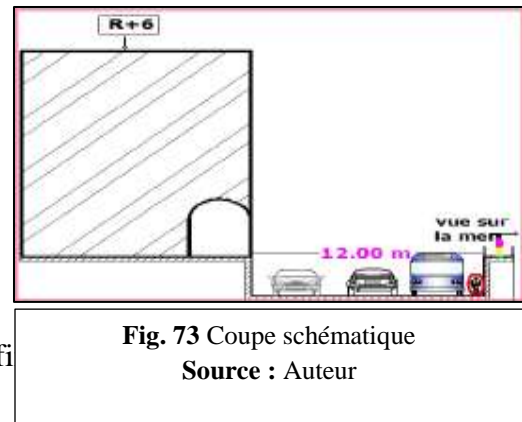
**Fig.71** Coupe schématique sur le boulevard Amara Rachid  
Source : PPMSV



**Fig.72** Photo du bd Amara Rachid  
Source : Auteur

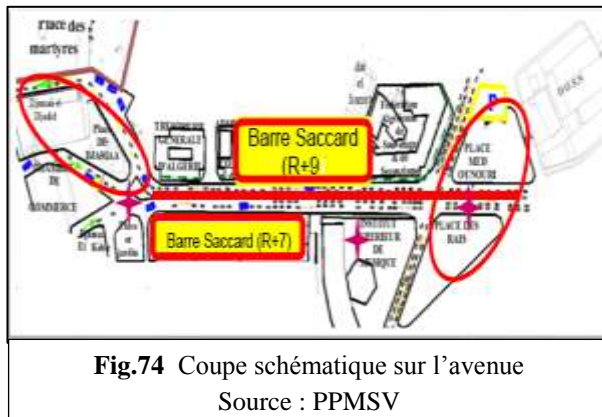
Cet axe est défini par une paroi supérieure imperméable de gabarit R+5 (Chassériaux) avec un étage attique avec une circulation sous arcades non fonctionnelle. Il jouit d’une vue panoramique vers la mer.

- Voies à double sens à caractère de transit, sans animation due au manque d’activités attractives à cause de ses parois qui sont mal définies
- Accentuation de la rupture ville mer.
- Non prise en charge de piéton (absence de trottoir et moment d’arrêt).
- Il rend l’accès au bastion 23 difficile, même dangereux.

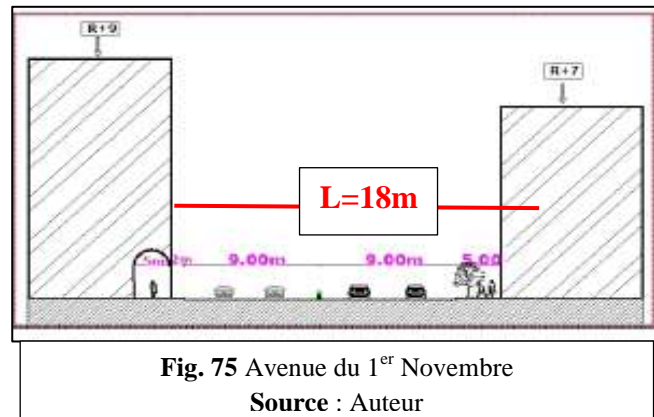


**Fig. 73** Coupe schématique  
Source : Auteur

**E. Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre : Reliant la place des Rais et djamaa el Djedid**



**Fig.74** Coupe schématique sur l’avenue  
Source : PPMSV



**Fig. 75** Avenue du 1<sup>er</sup> Novembre  
Source : Auteur

- Elle assure l'articulation entre le nord et le sud de la ville,
- elle est bordée par les barres Soccard de deux parois :
- 1ere paroi: gabarit R+9 avec une galerie à portique, elle porte le trésor, commerces au RDC et logement à l'étage
- 2ème paroi: Gabarit R+7 abritant les chèques postaux, le siège de l'assurance, conservatoire.



**Fig.76** Rue du 1<sup>er</sup> Novembre  
Source : Auteur

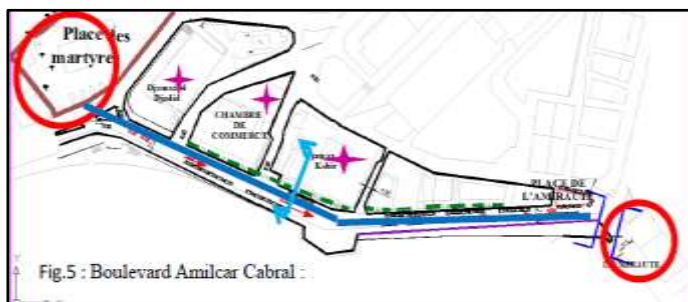
**Synthèse**

- L'activité administrative à grande échelle est dominante ce qui a généré sa faible fréquentation piétonne en plus d'un flux mécanique très important, accentuant le caractère de transit.
- L'avenue est très animée en vue des services qui s'y déroulent, son ouverture sur la mer.

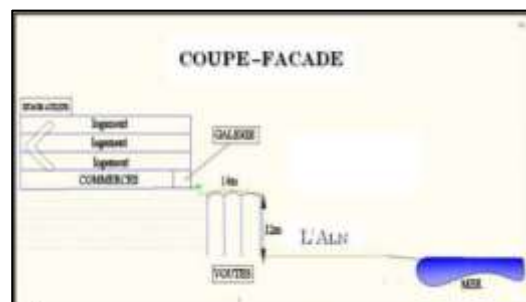


**Fig.77** Galerie 1<sup>er</sup> Novembre  
Source : Auteur

**Boulevard Amical Cabral : Reliant la place des martyres à l'amirauté**



**Fig. 78** Schématisation du boulevard  
Source : PPMSV



**Fig. 79** Coupe sur le boulevard

- Voie de desserte à faible flux d'une largeur de 14m à sens unique.

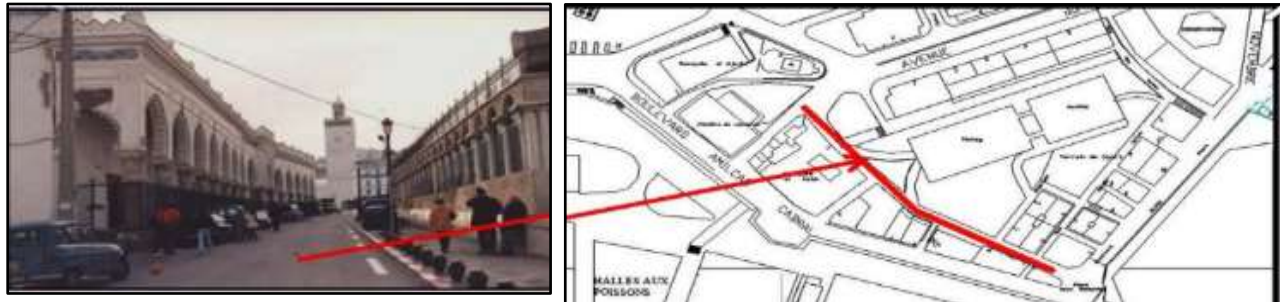
- Constitue un balcon urbain offrant une vue panoramique vers la mer, avec un gabarit de R+3 du style néo-classique, il assure la continuité avec le Che GUEVARA.

### Synthèse

- C'est un boulevard qui a perdu son vécu (fermeture des commerces) vu la fonction de l'amirauté et l'absence d'activités attractives. Une voie de transit, et aujourd'hui Utilisée comme une aire de stationnement.



**La rue de la marine** : Reliant la place de l'amirauté a djamaa el djdid



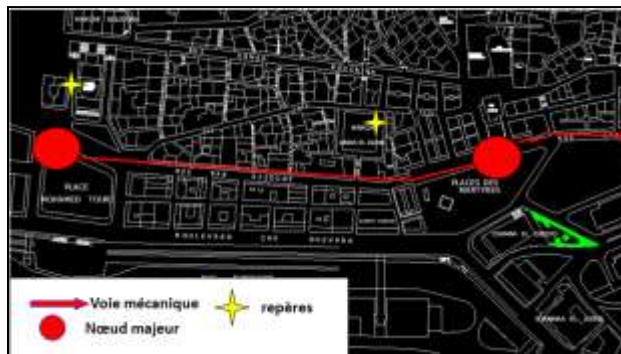
**Fig.80** La rue de la marine  
Source : Auteur

- Voie de circulation à l'échelle du quartier d'une largeur de 6m
- Son tracé correspond au documanus romain
- Rue large de 6m, à un seul sens ponctué par: Les immeuble Chassériau, djamaa el djdid, place hadj Mrizek, des équipements de services (parking douane).

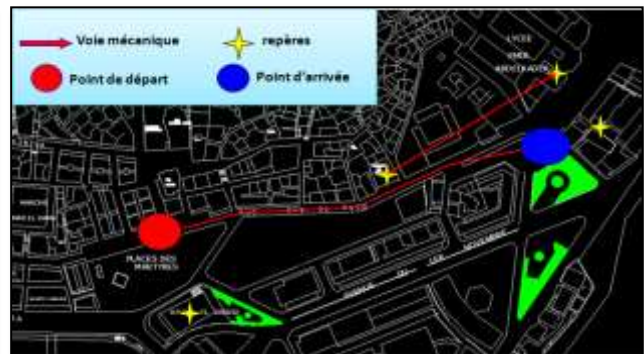
Elle se trouve dénuée d'importance à cause de:

- Le manque d'attractivité, et l'amirauté qui joue le rôle d'obstacle de la ville vers la mer.
- Voie utilisé pour passage au parking, et comme aire de stationnement
- C'est une voie non animée à cause de la fermeture des galeries de Djamaa El Kabîr

### La rue Bâb Azzoun Rue Bâb El Oued



**Fig.82** Rue Bab Azzoun  
Source : PPMSV



**Fig.83** Rue Bab El Oued  
Source : PPMSV

- Elle comporte des bâtiments très vétustes et beaucoup de vides urbains.
- Le commerce informel est très présent et participe à l'anarchie de la circulation.
- Rue très structurante pour les piétons, et générant une forte activité commerciale.



**Fig.84** Rue Bâb El Oued  
Source : Auteur

#### **Enjeux**

- Une identité très forte assurée par les arcades et par son caractère historique particulier.
- Rue très dynamique et très commerçante (diverses d'activités).
- C'est une rue très fréquentée d'où sa forte urbanité.



**Fig. 85** Rue Bâb El Oued  
Source : Auteur

Renforcer sa destination à la circulation piétonne, en excluant la circulation mécanique, en vue de préservation de son urbanité.

## Le passage urbain

**Définition :** « Il s'agit d'un passage piéton à vocation commerciale qui traverse un immeuble tout en articulant deux moments forts »<sup>2</sup>

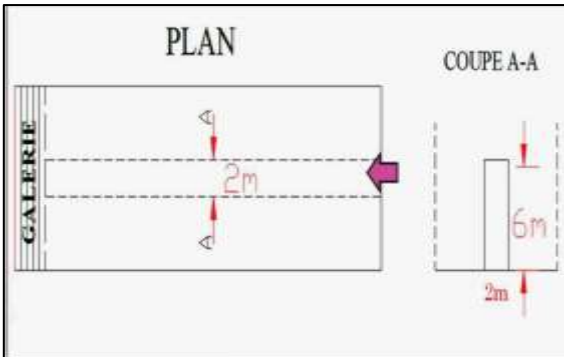


Fig.86 Dimensions du passage urbain



Fig.87 Passage urbain articulant la rue de charte et la place des martyres

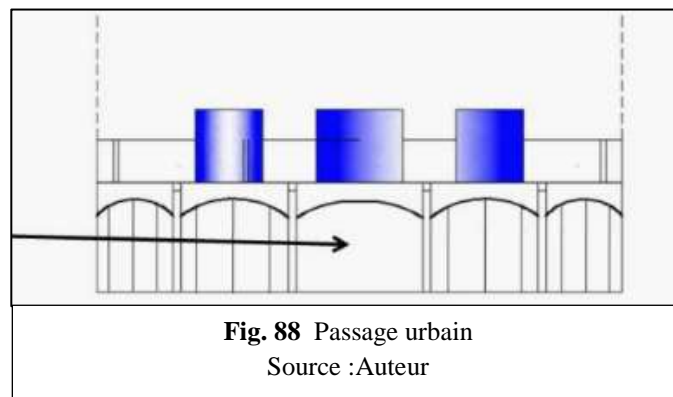
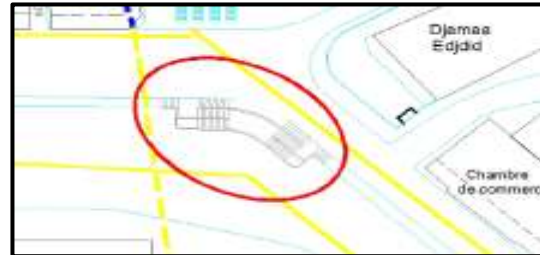
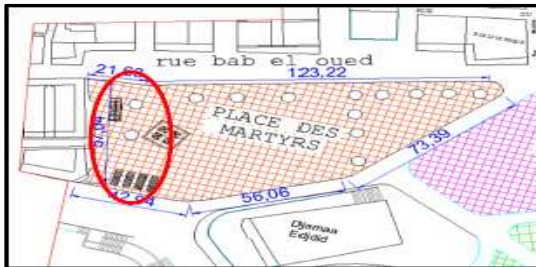


Fig. 88 Passage urbain  
Source :Auteur

## Articulation ville-mer

- Des escaliers et passerelles au niveau du front de mer et aussi des escaliers de la place des martyres, qui assurent l'articulation **verticale** entre la mer et la ville.
- Un faible flux dû à la fermeture des sous-sols de la place des martyres et manque d'activités attractives.

<sup>2</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/Passageurbain\\_\(architecture\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Passageurbain_(architecture))



**Fig89.** Articulation verticale quartier-mer  
**Source :**Auteur

L'articulation horizontale est assurée par les voutes et les sous-sols, qui étaient des espaces commerciaux, elle a disparue à la fermeture de ces derniers.



**Fig.90** Vue des escaliers urbains  
**Source :** Auteur



**Fig.91** Vue des sous-sols urbains  
**Source :** Auteur



**Fig.92** Escaliers et passerelles  
**Source :** Auteur

**Constat sur les voies**

- Le maintien d'activités économiques importantes : tel que le commerce ;
- Absence de notion d'hierarchie : voies mal structurées ;
- Une saturation des voies mécaniques, commerçantes, (Bâb el oued-Bâb- Azzoun) ;
- Les aboutissements des axes importants mal définis ;

**Enjeux**

- Redonner la vie à la ville ; et la ville aux piétons ;
- Réaménagement des voies ;
- Rééquilibrer et réorganiser les déplacements au sein du quartier ;
- Créer un mode de déplacement adéquat pour le quartier.

### 2.6.6 Les espaces publics : Places et nœuds

Du latin « platea » (place publique), lieu public découvert constitué par l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent, c'est un lieu de rencontre, un moment statique et du choix directionnel. C'est un espace de transition et d'articulation.<sup>3</sup>

#### La place des rais

-Place aménagée, face au Bastion 23 et le conservatoire lui donnant une dimension culturelle.

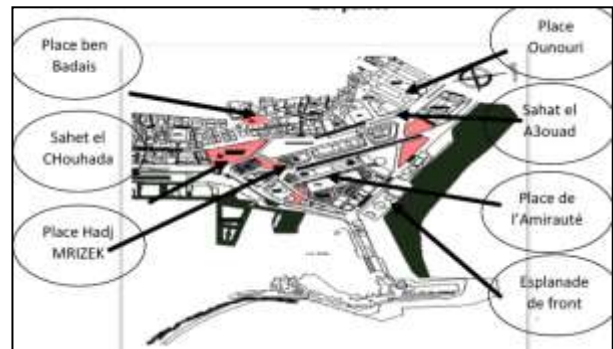
-Place submergée au cœur des voies à forte circulation causant son dysfonctionnement (carrefour).

-Place avec un aménagement fortuit mais on constate l'absence de vie

**Diagnostic** :-Place non vécue.

-Entourée de voies à flux important.

-Place aménagée face au Bastion 23 et le conservatoire lui donnant une dimension culturelle.



**Fig.93** Vue en plan de la palais des Rais  
Source : PPMSV



**Fig.94** Bastion 23  
Source : Auteurs

#### Place Ounouri

Elle se trouve à l'emplacement de l'ancienne porte « Bâb el oued »,

Ses parois sont définies par :

Le lycée Bugeaud et les immeubles de rapport 1871, d'un gabarit de R+3 à R+4 avec une architecture néoclassique. La (DGSN).

<sup>3</sup>DICTIONNAIRE de l'urbanisme.

L'immeuble d'angle de Socard 1950 de R+7 qui présente une architecture moderne.



**Fig.95** Place Ounouri

Source : Auteur

### **La place de l'Amirauté**

#### **Situation**

-Élément à moyen degré de permanence, se situe à l'emplacement de l'ancienne porte Bab El Djezira, avait un grand rôle dans la mise en relation de la ville à la mer.

-La place s'articule avec la place des martyrs par la rue de la marine et le boulevard Amilcar.

#### **Diagnostic**

-Elle n'assure pas la connexion entre la ville et l'amirauté (zone militaire).

-Place de dimensions réduites.

-Elle se trouve isolée de toute animation urbaine.

### **Place Hadj M'rizak (Tlemcani)**

Aujourd'hui elle est réduite à un simple vide urbain, Les édifices qui la délimitent le quartier perd son identité historique, culturelle et artistique.

#### **Diagnostic**

- Le quartier perd son identité historique, culturelle et artistique
- Aujourd'hui elle est réduite à un simple vide urbain. Les édifices qui la délimitent
- bâtiments Chassériaux) sont en état vétuste.



**Fig.96** Vue en plan de la place Tlemcani

Source : PPMSV



**Fig.97** Place Ounouri

Source : Auteur

### La place Ben Badis

À la cour de tissu mixte, elle vient se superposer à la rue entourée d'édifices à forte charge historique : DAR AZIZA, la mosquée ketchawa, le palais Hassan pacha. Résultant d'un projet urbain inachevé (projet SOCCARD), en continuité avec la place des martyres.



Fig.98 Vue en plan de la place Ben Badis  
Source : PPMSV

### Diagnostic

- Elle joue le rôle d'articulation entre la haute et la basse casbah.
- Elle se trouve mal définie, résidu d'intervention coloniale sur le tissu traditionnel.
- Occupée par des airs de stationnement ce qui défigure son image et diminue la valeur des édifices historique donnant sur elle.



Fig.99 Place Ben Badis  
Source : Auteur

### Place des martyres

Elle se situe au centre de la basse casbah à l'intersection des deux axes structurant rues Bâb el oued, Bâb Azzoun et la rue de la marine ainsi que le boulevard Che-Guevara et avenue 1er novembre et boulevard Amilcar Cabrel.



Fig.100 La place des martyrs  
Source : PPMSV

### Le projet du métro d'Alger

Ce projet est considéré comme l'un des éléments moteurs de l'insertion urbaine, il aura impérativement une implication directe sur l'intégration de la Casbah à l'ensemble métropolitain et participera à sa dé marginalisation. Deux stations ont été prévues dans l'étude du métro ponctuent cette ligne :

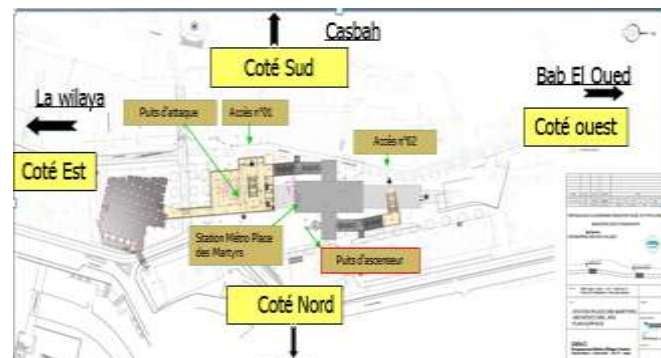


Fig.101 Vue en plan général de la station  
Source : CNRA Alger

Le tronçon Place Emir Abdelkader – Place des Martyrs  
Deux Stations <Ali Boumendjel> et <Place des Martyrs

### La valeur patrimoniale et historique de la place des martyres

Le Metro d'Alger et GMAC ont accepté le défi de trouver une solution alternative de façon à préserver le patrimoine archéologique d'Alger dans laquelle il est prévu d'intégrer les vestiges Archéologiques découverts au niveau de l'Accès Sud, et qui comprend une salle d'expositions.



**Fig.102** Vestiges archéologiques  
Source :CNRA Alger

### Les fouilles archéologiques préventives de la place des martyres (6 juin 2013-1<sup>er</sup> octobre 2015)

Les vestiges mis au jour, représentant différentes séquences historiques stratifiées, seront restitués et valorisés en direction du grand public, à travers la création d'un musée de site. Le projet initial de station de métro a fait l'objet d'une modification afin de réduire l'impact de la station sur son environnement urbain, et à préserver le patrimoine historique.



**Fig. 103** Vue générale des vestiges



**Fig.104** Vue sur l'ex rue



**Fig.105** Tombe de l'époque



**Fig. 106** Mur circulaire entourant la fondation du café



**Fig.107** Citerne de l'époque ottomane



**Fig.108** La mosquée Sayida

**Diagnostic**

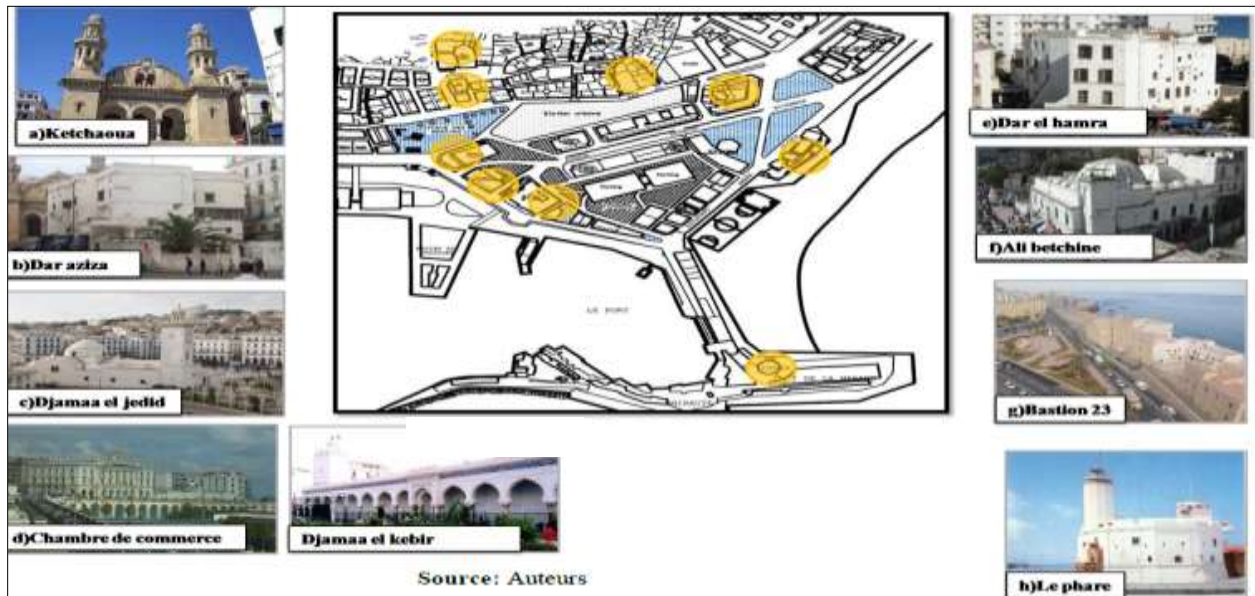
- Elle constitue le point de convergence des différents fragments de la ville.
- Elle assure une articulation entre la haute casbah et le quartier de la marine.
- Elle a toujours constitué un lieu de communication sociale.
- Elle possède deux niveaux de sous-sols non accessibles au public qui sont en liaison

**2.6.7 Le paysage urbain : La recherche de la mémoire du lieu**

« Le regard construit des paysages différents selon les distances prises par l'observateur entre son poste d'observation et la scène observée. C'est donc aussi une question d'échelle Plus l'observateur s'approche de la scène plus il voit de détails, mais moins de spectacle. À la limite il est sur scène, et cela implique de considérer autrement le spectacle. »<sup>4</sup>

**a. Le patrimoine bâti, les éléments de repères**

Les éléments de permanence qui ont marqué l'ancienne médina sont les monuments culturels et culturels qui sont classés par leur grande valeur historique, architecturale et que nous citons



**Fig.109** Les monuments historiques : éléments de repère du quartier  
Source : Traité par l'auteur

<sup>4</sup> (\*) Maria Luiza Carrozza, « Paysage urbain : matérialité et représentation », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques  
URL : <http://ccrh.revues.org/2600> ; DOI : 10.4000/ccrh.2600

## Les mosquées

**Djamaa el Kabîr** : C'est la plus ancienne mosquée d'Alger, située sur la rue de la Marine. L'un des rares édifices construit en 1324 et témoigne du passage des Almoravides à Alger, classé patrimoine en 1967.



**Fig.110** Djamaa EL kebir  
Source : Auteur

**La mosquée Ketchaoua** : l'un des joyeux édifices religieux d'Alger, construite en 1612. En 1832, elle fut convertie en premier lieu en église catholique puis devenue la Grande Cathédrale d'Alger. En 1962, elle fut réaffectée au culte musulman. Son architecture actuelle n'est qu'un aspect très lointain de l'ancienne architecture arabo-mauresque.



**Fig.111** Djamaa ketchaoua  
Source : Auteur

**Djamaa Ali Betchine** : La mosquée ALI BETCHINE a été construite en 1622, à l'intersection de la rue Bab El Oued et la rue de la CASBAH, extrémité du tissu mixte. C'est le plus ancien monument qui nous soit parvenu de la période turque à Alger.



**Fig. 112** Djamaa Ali Betchine  
Source : Auteur

**Djamaa El Djedid** : Appelée aussi la mosquée de La Pêcheur. Elle se situe entre la place des Martyrs et la chambre de commerce. Elle est fondée en 1660 à l'époque de la régence turque et c'est le type le plus frappant et le plus intéressant par sa conception architecturale.



**Fig.113** Djamaa El Djedid  
Source : Auteur

**La mosquée du port** : Appelée aussi Masdjid El Marsa. Elle est contiguë à la grande voûte de l'Amirauté, près de laquelle se trouvait Bordj El Kabîr (le grand fort). Cette mosquée fut après 1830 englobée en des bâtiments nouveaux.

### Les palais

**Dar Aziza** : elle donne sur la place des Martyrs, Dar Aziza fait partie des palais de la basse Casbah.

**Dar Al-Hamra** : Edifié par le Dey Hocine en 1816, il est situé entre la rue Bab El Oued et les barres Soccad. Actuellement c'est le siège de la « Fondation et de la délégation de la casbah » Sa particularité se traduit par sa façade à l'europpéenne.

**Le palais des rais ex-Bastion 23** : Il présente le dernier fragment du tissu de la basse Casbah, regroupant trois palais : 17, 18, 23 de style moresque ainsi il s'impose par son architecture introvertie comme élément singulier dans son environnement.



**Fig.114** La mosquée du port  
Source : Auteur



**Fig.115** Dar Aziza  
Source : Auteur



**Fig.116** Dar Al Hamra  
Source : Auteur



**Fig. 117** Le bastion 23  
Source : Auteur

**L'amirauté** : constituée à l'époque précoloniale le seul port économique et politique existant. A usage défensif, elle formait pendant la période ottomane un lieu prospère composé de plusieurs bâtisses édifiées : Bordj el Fnar cet ensemble a subi de nombreux remaniements, des extensions, sans pour autant changer l'aspect ; il fut affecté pour des activités militaires.



**Fig.118** L'amirauté  
Source : Auteur

### Diagnostic

- Ces monuments se trouvent défigurés par les immeubles mitoyens dégradés, ainsi que la présence de marchés informels.
- On remarque même la dégradation du cadre bâti de ces monuments historiques.
- La passivité de ces monuments, isolée de toute animation urbaine, ils sont devenus des éléments singuliers par les nouvelles fonctions administratives attribuées.

### 2.6.8 Le paysage naturel: une image à sauvegarder

- Les balcons de front de la mer mal exploités
- Fréquenté surtout par des personnes âgées. Pour les autres catégories c'est juste un lieu de passage.
- Mobilier urbain non adéquat.
- Sentiment de barrière par rapport à la mer.
- Balade interrompue par une série d'obstacles.



**Fig.119** Les percées visuelles et le paysage naturel



**Fig. 120** percée visuelle de la place des martyrs  
Source : PPMSV

## Le port: un potentiel non exploité

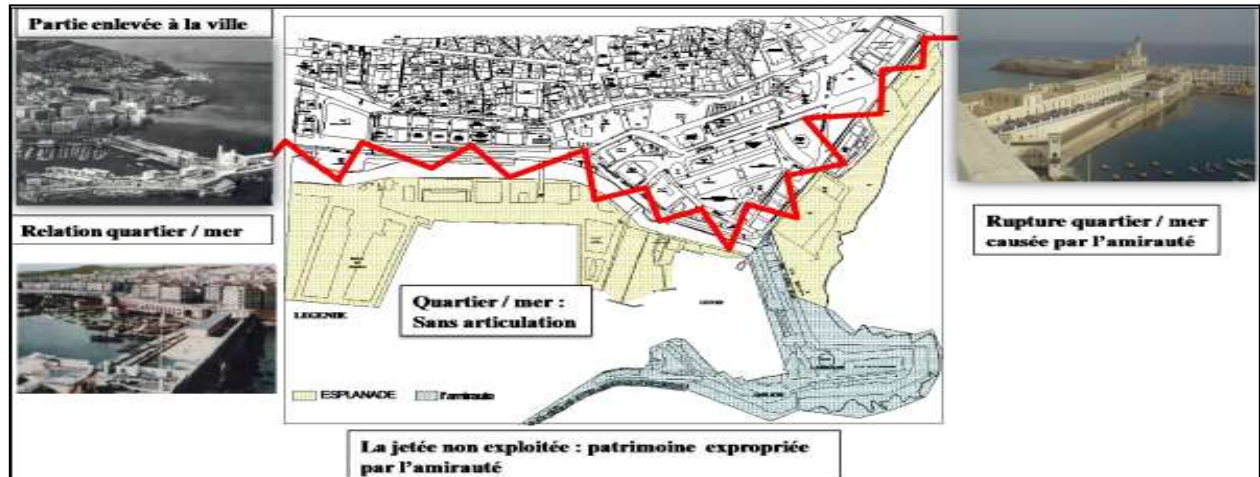


Fig.121 rupture quartier-mer  
Source : Traité par l'auteur

Malgré le potentiel dont il jouit, on remarque une énorme rupture entre le port et la ville. Qui est accentuée par plusieurs facteurs, des limites physiques et non franchissables.



Fig.122 Le port de pêche  
Source : Auteur

Notre quartier contient un nombre de percées qui donnent directement sur la mer, actuellement personne n'en profite à cause de son caractère transitoire, la fonction militaire de l'amirauté.

### Constat

- Le quartier possède un potentiel paysager naturel et urbain
- (les percées visuelles, les promenades) mal exploité,
- aboutissement des parcours mal fini dû à la présence de l'amirauté
- Manque d'espaces verts et jardins, moments d'arrêt mal défini, éléments de repères mal structurés.
- La casbah, le quartier, le port et la mer sont mal articulés.

**Enjeux**

- Développer une trame verte dans le quartier.
- Rétablir les relations quartier/mer, quartier/port et quartier/casbah.
- Agir pour un meilleur profit du paysage urbain et naturel.

Potentialités	Carence
Le quartier présente une richesse paysagère vers la mer grâce au potentiel naturel, le site accidenté sur lequel s'accrochent les maisons de la casbah qui intègrent en gradin une continuité visuelle vers la mer.	rupture quartier-mer : absence de toutes activités de loisir dans le port de l'amirauté malgré sa valeur historique et son cadre attractif non accessible au public en raison de sa fonction militaire.
Richesse et hétérogénéité du style architectural et des tissus qui composent le quartier de la marine.	Un flux mécanique très important ce qui confère au quartier de la marine un caractère de transit.
Richesses historique correspondant à l'ensemble des vestiges de l'histoire qui témoignent de l'importance du quartier à travers le temps,	Potentialités non exploités : le port, l'amirauté et la plage polluée.
Potentialités administratives et économiques par la présence d'équipements tels que le trésor, la chambre de commerces commerciaux éducatifs.	vétusté du bâti. absence de l'identité du lieu. Passivité des monuments historiques : ces édifices sont isolés de toutes animations urbaines.

## 2.7 Synthèse des actions

Pour répondre au mieux aux différents points relevés dans le diagnostic, nous avons tenté de cerner les grands axes de nos interventions , suivi d'un plan d'aménagement englobant la matérialisation de ces actions par des opérations urbaines à l'échelle du quartier et son environnement, ceci dans le but d'apporter des réponses aux soucis majeurs liés au diagnostic qui se résument en 3 axes principaux :

1. Rétablir la relation entre le quartier de l'époque coloniale et la casbah,
2. Résoudre les problèmes à l'intérieur du quartier,
3. Assurer la continuité entre la basse casbah, intérieur du quartier avec le port, ainsi rétablir la relation quartier – mer, quartier- port.

### a-Proposition au niveau du quartier

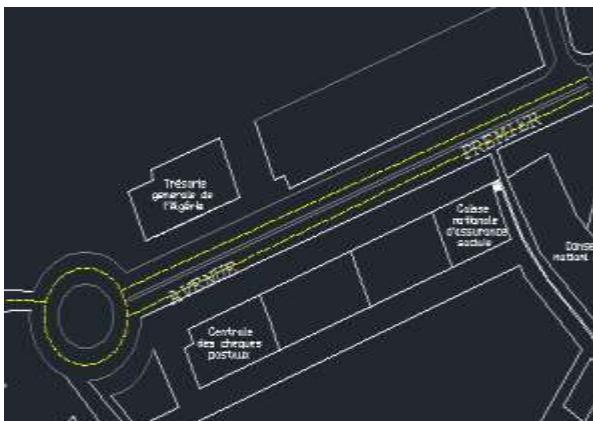
#### -Réaménagement des voiries à savoir

Favorisations de la circulation piétonne et prise e charge du trafic transit par :

- Création de 2 trémies : La première reliant 1<sup>er</sup> novembre à l'avenue de l'ALN sous la chambre du commerce



**Fig. 124 :** Avenu 1 er Novembre avant intervention  
**Source :** Carte Auto-CAD

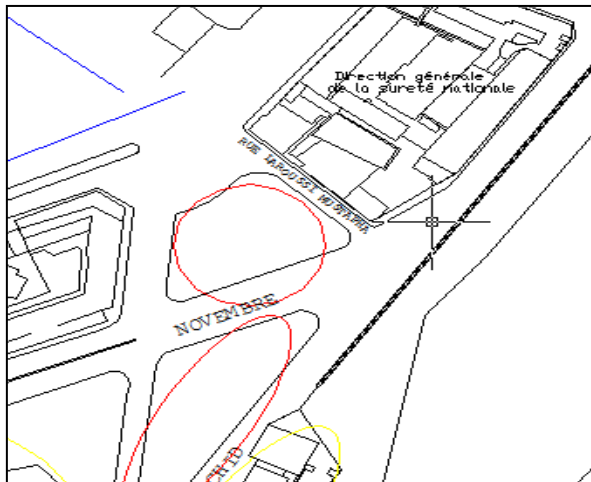


**Fig. 125 :** vue en plan sur la première trémie avant intervention  
**Source :** Carte Auto-CAD



**Fig. 126 :** vue en plan sur la première trémie après intervention  
**Source :** rendus lumion, intervention par l'auteur.

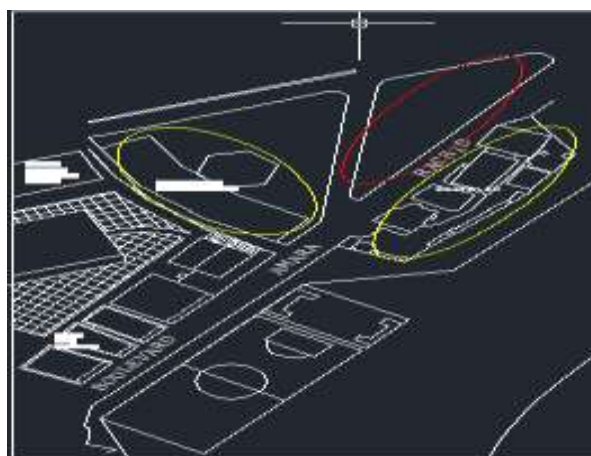
- La deuxième trémie articule le boulevard 1er novembre et la DGSN sous la place Mouhamed Ounouri.
- Aménagement des avenues par intégration de la végétation
- Création des percés dans les immeubles Soccard au a niveau du RDC afin d’assurer la continuité avec le vide de la régence, et avoir des percées vers la mer.
- Réaffectation du boulevard Amara Rachid en voie piétonne par la création d’un tunnel allant jusqu’à la DGSN
- Elargissement de la voie AMARA Rachid du côté du bastion 23 afin de faciliter l’accès à ce dernier ainsi pour une circulation aisée autour de cet édifice à haute valeur patrimoniale.



**Fig.127** : vue en plan sur la deuxième trémie avant intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD



**Fig. 128** : vue en plan sur la deuxième trémie après intervention  
**Source** : rendus lumion, intervention par l’auteur.

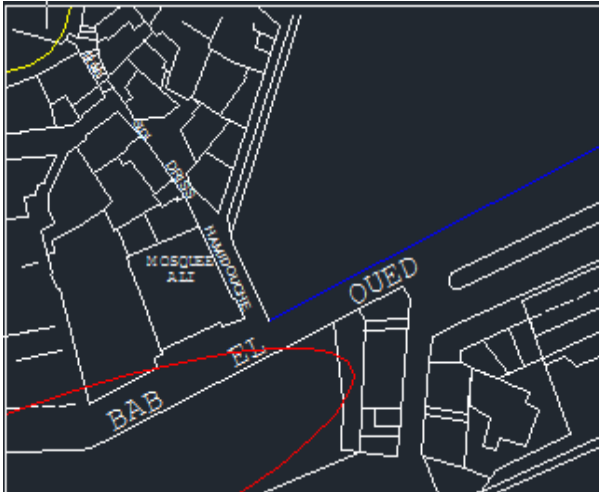


**Fig. 129** : vue en plan la rue Amara Rachid avant intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD



**Fig. 130** : vue en plan la rue Amara Rachid après intervention  
**Source** : rendus lumion. intervention par l’auteur.

- Revalorisation des axes historiques à savoir : Bâb el oued, Bâb Azoun et la rue de la marine.



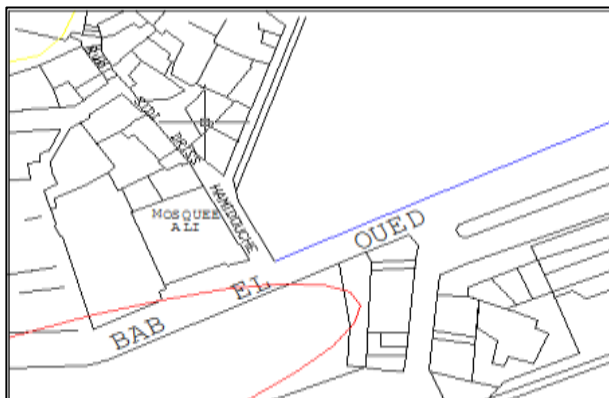
**Fig.131** : vue en plan l'axe BabElOued-BabAzzoun avant  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 132** : vue en plan l'axe BabElOued-BabAzzoun après  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

### b) Les interventions sur la basse casbah

- Réhabilitation des façades et réaffectation des palais
- Aménagement des aboutissements du quartier vers la casbah
- Affectation des RDC des palais aux activités artisanales
- Création d'une placette et d'un parking à côté de la mosquée Ali Betchine



**Fig. 133** : mosquée Ali Betchine avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 134** : mosquée Ali Betchine après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

### c) Les places et les jardins

#### La place des martyrs

Lieu de mémoire par excellence, espace chargé de patrimoine historique notamment par les vestiges trouvés récemment lors des fouilles archéologiques effectuées sur cette place. À cet effet, nous avons mené des opérations sur ce lieu afin de lui retrouver sa mémoire et son rôle jouissant d'articuler le quartier avec la casbah

#### Actions

Un assemblage de la place des martyrs et celle du vide de la régence

- La création d'un musée archéologique à ciel ouvert entouré d'un amphithéâtre.
- Projection des deux accès au sous-sol et une bouche de métro.
- La réhabilitation de kiosque musical.
- La libération du reste de l'espace pour la manifestation culturelle.



**Fig. 135** : la place des martyres avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 136** : la place des martyres après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



**Fig. 137** : Vestiges historiques de la place des martyres  
Source : Photo prise par l'auteur

Exemples de référence



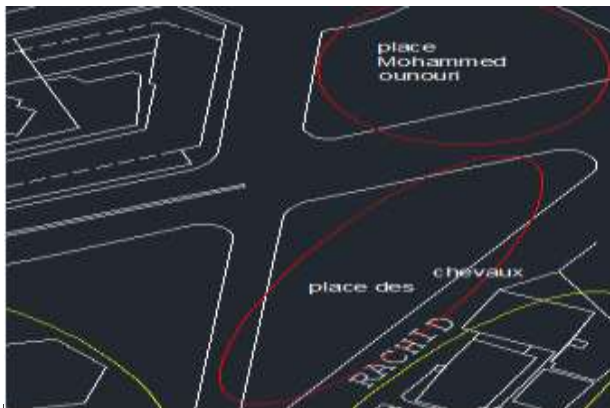
**Fig. 138** : Station musée Athènes  
 Source : [www.google.com](http://www.google.com)



**Fig. 139** : Station musée projetée par GMAC  
 Source : Direction Des infrastructures métro d'Alger

**LA Place Mohammed Ounouri**

Le jumelage des deux places Mohamed Ounouri et la place des rais destinées aux manifestations culturelles (musicales, théâtrales...etc).



**Fig. 140** : la place Mohamed Onouri après intervention  
 Source : Carte Auto-CAD, intervention de l'auteur



**Fig. 141** : la place Mohamed Onouri avant intervention  
 Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



**Fig.142** : exemple de traitement de placette  
 Source : Modern Urbain park designe, Boston, USA

## Les parcours écologiques

### **La place Mohammed Touri, l'aboutissement de la coulée verte**

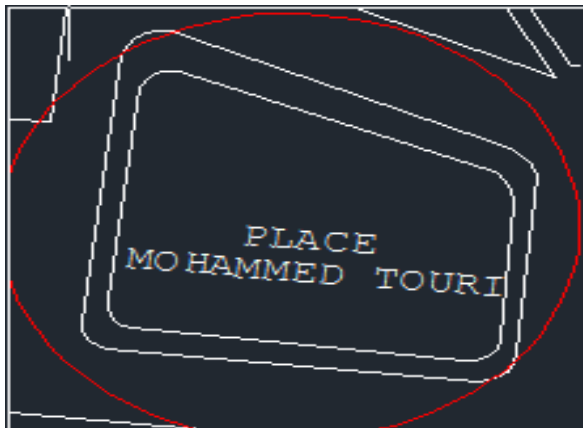
-La reconnexion de place Mohamed Touri au TNA par la création d'une trémie au-dessous de la rue bab Azzoun.

-Une allée piétonne qui traverse le cœur du périmètre comme un véritable ruban de verdure dans un milieu urbain dont l'objectif : Ouvrir la ville et l'apaiser.

Cette percée permettra de prolonger la coulée verte et la lier avec le front de mer ce qui renforcera le lien mer- ville. L'aboutissement de la trame écologique sera un lieu de convivialité dans un aménagement paysager qui allie la verdure et l'eau pour une meilleure qualité des espaces qui répondent aux différentes attentes d'utilisation multiples : activités ludiques, détente.

L'alliance entre le minéral et le végétal permet d'ordonner l'ensemble des espaces de la coulée en une vaste entité paysagère.

Favoriser la circulation piétonne sur la mécanique au cœur de la place en injectant escalier matérialisé par une pyramide en verre évoquant celui du musée du Louvre, nous protégeons ainsi les promeneurs, comme nous préservons la façade du théâtre et des alentours qui mènent vers les sous-sols et la façade maritime.



**Fig.143** : la place Mohamed Touri avant intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD



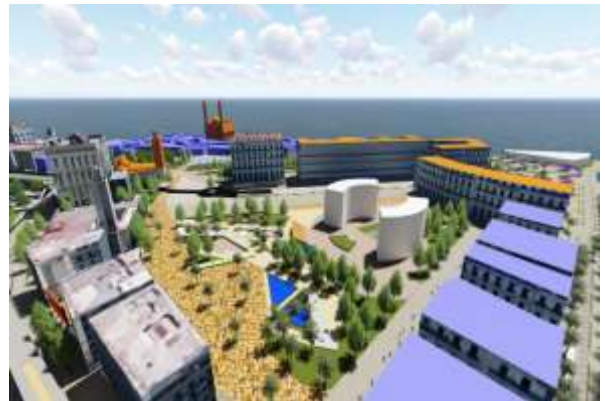
**Fig. 144** : la place Mohamed Touri apresintervention  
**Source** : rendus lumion, intervention par l'auteur.

**Délocalisation du parking vers l'extrémité du quartier**

L'assiette récupérée recevra un équipement culturel qui participera à la réanimation de la ville, l'équipement que nous projetons s'agit d'un conservatoire de musique traditionnelle, afin de nous intégrer avec l'environnement immédiat de par le prolongement de l'activité avoisinante, notamment le prolongement de l'activité du conservatoire de musique en injectant un autre du type traditionnel qui cerner les activités culturelles traditionnelles tout en rappelant la mémoire et l'identité du lieu.



**Fig.145** : l'emplacement du parking avant intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD



**Fig. 146** : l'emplacement du parking après intervention  
**Source** : rendus lumion, intervention par l'auteur.

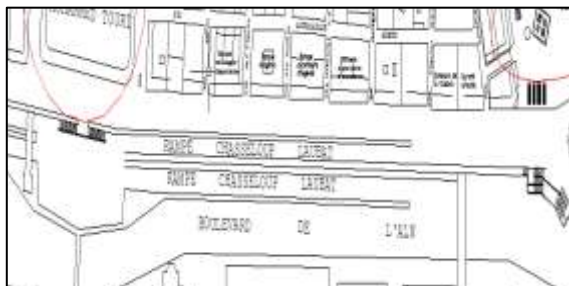
**Exemples de référence**



**Fig. 147** : Exemples de référence utilisés lors de l'intervention  
**Source** : www.google.com

### -Articulation ville –mer

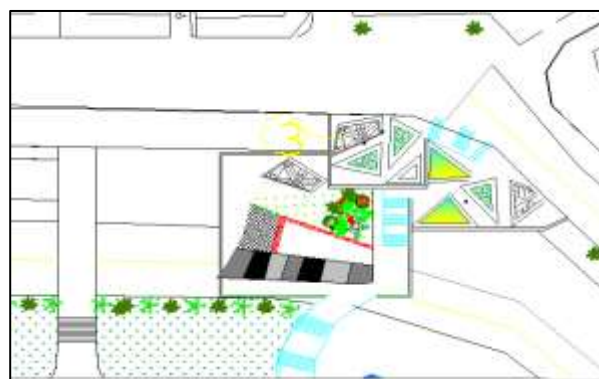
Assurer la liaison entre le quartier et la mer en créant un ensemble de terrasses, rampes et escaliers urbains permettant la reconnexion du quartier avec le front de mer, désencombrement de la façade maritime, tout en dégagant des perspectives et des vues sur mer.



**Fig. 148** : Le balcon maritime avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig.49** : le balcon maritime après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



**Fig. 150** : zoom sur les terrasses suspendue créés après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

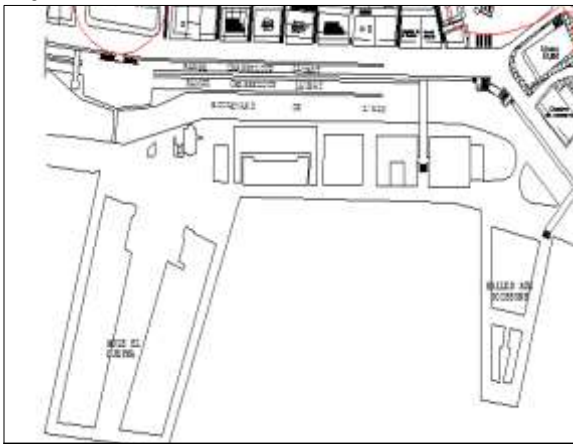
### -Parcours touristique maritime

#### ➤ Requalification du port

Concernant l'aménagement du port, on s'est inscrit dans la structure existante suivant l'aménagement des espaces portuaires initié par le GPU qu'est axée sur la reconquête de front de mer de la capitale.

- Requalification des friches portuaires
- Requalification du port de pêche en port de plaisance destiné pour le loisir et la détente en projetant des équipements culturels rappelant l'identité du quartier ainsi que des

équipements de loisir en vue d'attraction de touristes (amphithéâtre de verdure, cité des arts traditionnels...)



**Fig. 151** : Le port avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig. 152** : le port après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



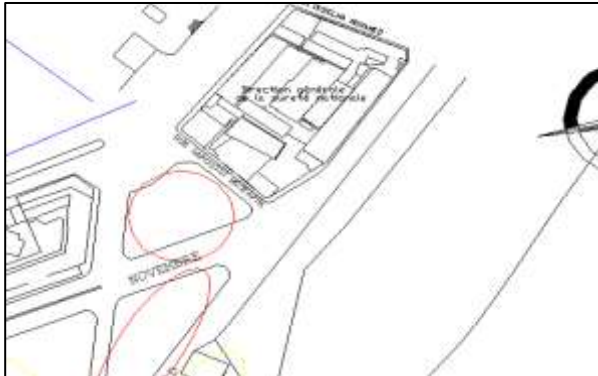
**Fig. 153** : Exemples de référence utilisés lors de l'intervention  
Source : [www.google.com](http://www.google.com), le Master plan Alger centre

### Proposition d'une esplanade maritime

- Une esplanade tout le long du front de mer, comme espace de vie attractif qui regroupe des aires de jeux, des espaces de détente.
- Un parcours animé par des espaces de vente, loisirs, et de détente, pergolas, aires de jeux, jardins de musique, espaces verts ainsi un amphithéâtre en rappel à la présence romaine sur le site.
- Projections des rampes animées aux niveaux de balcon front de mer qui mènent vers le port afin de l'articuler avec le reste du quartier.

Eventuellement dans le but d'ouvrir le quartier sur la mer, un parcours touristique dédiés aux piétons s'étend le long du front de mer, en passant par l'amirauté traversant le bastion 23 jusqu'à aboutir à la

placette que nous avons projetée et qui se réduit à une sorte de balcon urbain surélevé abritant des espaces verts aménagés et des rampes et escaliers permettant le passage au sous-sol dédié à un aquarium vers la placette supérieure.



**Fig. 154** : L'esplanade maritime avant intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD



**Fig. 155** : le balcon urbain après intervention  
**Source** : rendus lumion, intervention par l'auteur.

### Zone de loisirs au bord de la mer

La mer est une potentialité paysagère qu'on a proposé de mettre en valeur et offrir un cadre de vie propice à la détente, aux loisirs et à la promenade en proposant une balade tout au long du littoral agréable qui s'unie avec la **promenade maritime**.

Cette entité ludique abrite des équipements de loisirs, de découverte, et de détente (des salles d'aérobic, des salles de spectacles, des restaurants, des salles de jeux, des espaces de jeux pour enfants...etc.).

### Aqua parc

A ces équipements ludiques, s'ajoute un Aqua parc, un espace agréable pour se distraire, accompagné par des espaces de consommations (restaurants ...Etc.) et des aires de jeux dans le but d'animer la plage et la revivre.



**Fig. 156** : La plage avant intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD(Auteur)



**Fig. 157** : la plage après intervention  
**Source** : Carte Auto-CAD, intervention par l'auteur.

### L'aboutissement de la promenade touristique

Afin de mieux animer ce parcours touristique, nous avons proposé une île artificielle qui sera l'aboutissement du touriste vers un espace événementiel, espace agréable au plein cœur de la mer, dédié aux événements, expositions et différentes activités touristiques, il est doté d'un hôtel, des espaces d'expositions, zénith, des espaces de consommation et autres encore...

C'est le projet de la méditerranée qui contribuera à répondre à la problématique majoritaire du quartier de la marine notamment l'inscrire à l'échelle de grandes métropoles.

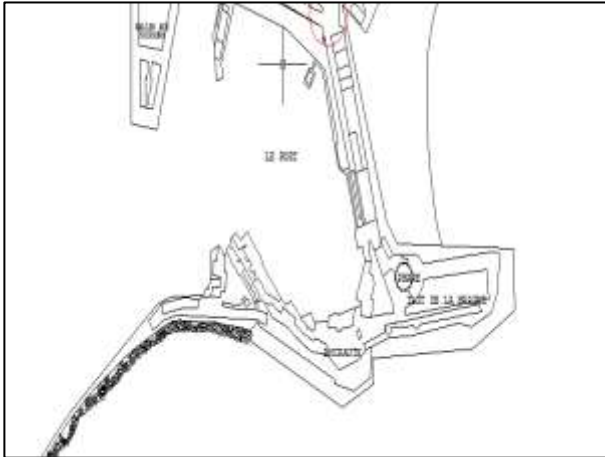


**Fig. 158** : l'île flottante projetée  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.

### -L'amirauté

Comme on l'a indiqué précédemment, la promenade touristique aura également un passage par l'amirauté, lieu à vocation militaire abritant un patrimoine historique à haute valeur patrimoniale. A cet effet, ce lieu de mémoire sera l'espace de transition entre le port et la plage entre le pôle dédié au tourisme culturel et le pôle destiné au tourisme balnéaire, pour cela nous avons projeté les actions suivantes :

- Reconversion fonctionnelle de l'amirauté et réouverture au grand public
- Sa réaffectation de façon à souligner sa valeur historique en faisant de lui un musée de l'armée et d'exposition de navires
- Intégration d'espace de restauration, loisir



**Fig. 160** : l'Amirauté avant intervention  
Source : Carte Auto-CAD



**Fig.159** : l'Amirauté après intervention  
Source : rendus lumion, intervention par l'auteur.



**Fig. 161** : l'Amirauté, espace de transition entre l'entité port et l'entité plage.  
Source : Cartes Auto-CAD

### Synthèse générale

-Le quartier de la marine présente une situation privilégiée, de par sa position face à la mer, sa centralité par rapport à la ville et sa facilité d'accès.

-Il présente des potentialités et richesses multiples (culturelles, historiques, patrimoniales, architecturales, urbaines, paysagères), majoritairement inexploitées. Il existe cependant différents problèmes et paradoxes. La nécessité de faire de ce quartier un centre culturel et historique charnière entre les entités de la ville est primordial, pour définir sa vocation principale, dans un cadre plus global dans la métropolisation de la ville d'Alger.



**CHAPITRE III:  
APPROCHE  
ARCHITECTURALE**

## Introduction

« L'architecture a toujours constitué une discipline frontière entre art et technique »<sup>1</sup>.elle contient un minimum de bases théoriques propres à elle-même, qui sont en relation avec : l'histoire ; la culture et les coutumes, qui définissent le mode de vie d'un certain nombre de personnes pour lesquels cette architecture est conçue. Et c'est cette relation qui nous guide à mener une opération adéquate en concevant un projet architectural dans un contexte donné. « L'architecture n'a de sens que par ce qui l'entoure »<sup>2</sup>.

### I. Méthodologie du travail

« L'architecture procure un sentiment d'appartenance et soutient toutes les sphères de l'activité humaine. Elle favorise l'intégration harmonieuse des créations de l'homme à l'environnement, tout en valorisant la santé et le bien-être : ( les cinq conditions essentielles dans toute construction). Tout en enrichissant les vies sur le plan de l'esthétique et de la spiritualité et en offrant des occasions de développement économique et en créant un héritage qui reflète et symbolise la culture et les traditions »<sup>3</sup>, et cela ne doit se faire qu'avec l'élaboration d'autres disciplines : (urbanisme ; génie civile ; sociologie ; science ; ...) .A l'instar des autres arts qui se réfèrent uniquement à la nature l'art de l'architecture est complexe et varié pas un ensemble figé de règles et d'exemples, mais une culture vivante qui a beaucoup évolué au fil des siècles. Car il reprend à bien des programmes et il se divise en deux branches : la théorie et la pratique. La théorie étudie, combine et crée l'invention et doit être le moyen par lequel l'architecte donne aux édifices le caractère qui leur est propre, basé sur leur destination et la sensation que leur aspect doit faire éprouver. Quant à la pratique, elle consiste dans l'application des principes de l'art ; elle n'y peut parvenir qu'à l'aide des sciences exactes et naturelles. Ce n'est donc pas sans raison que les Anciens avaient classé l'architecture au nombre des hautes sciences.

- **Idéation**

La phase de l'idéation du projet nécessite un travail intellectuel et un espace de référence conceptuel par ce qu'elle nous permet de mettre en interaction quatre dimensions indissociables dans la conception : le site et ses contraintes, le thème, le programme et ses exigences ; et les références architecturales et artistiques. Qui donnent ensuite naissance à une assise théorique à notre projet.

---

<sup>1</sup> Antoine Picon

<sup>2</sup> Théorie et doctrine de l'architecture. P. 03.

<sup>3</sup> Raic/Irac architecture Canada

L'idée première de notre projet s'effectue à travers l'observation et l'analyse préalablement faite dans les chapitres précédents

## II. Problématique

Comment revaloriser la zone du port d'Alger à travers un projet qui va assurer la sauvegarde du patrimoine ; la redynamisation de la ville d'Alger ainsi que son ouverture sur la ville ?

## III. Choix de la parcelle

Notre assiette d'intervention est choisie par rapport à sa situation stratégique « baie d'Alger » et ses potentialités importantes qui sont :

- ✓ Situation à la rencontre de deux axes principaux (axe front de mer et axe historique) qui vont nous permettre de reprendre à notre objectif principal, celui de relier la ville à la mer.



Figure 162 : Carte du quartier de la marine qui montre les deux axes principaux  
source : auteur

- ✓ Grande importance paysagère et historique (présence de vestiges) ce qui nous aide à remettre la ville dans son contexte historique



Figure163 : photo prise par l'auteur montrant les fouilles archéologiques au quartier de la marine

✓ Proximité de la mer et d'équipements importants tel que : (Djamaa El Kebir et Djamaa El Djedid ; la chambre du commerce ; Boulevard CHE-GUEVARA et ALN ; place des Martyres et la caserne militaire de L'Amirauté)

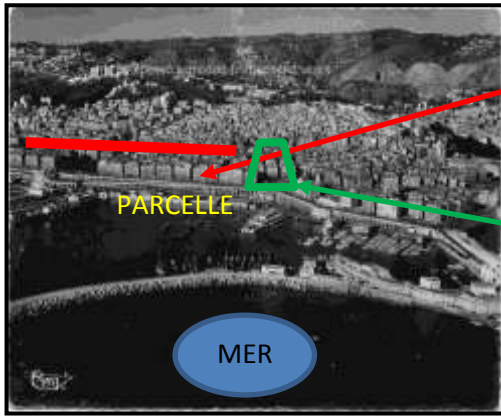


Figure 165: Image qui montre les éléments importants de notre assiette d'intervention source :<https://perso.wanadoo.fr>



Figure 164: Vue aérienne de notre assiette et les équipements qui l'entourent Source : Google Earth

### III.1. Délimitation de la parcelle

Notre assiette d'intervention est délimitée par :

- La mer méditerranéenne au nord
- La caserne militaire de l'Amirauté ; Boulevard ANGKOR et AMILCAR CABRAL à l'ouest
- Le Boulevard CHE-GUEVARA ; place des Martyres et le jardin Med TOURI au nord
- La continuité du port et la rue d'ISLY

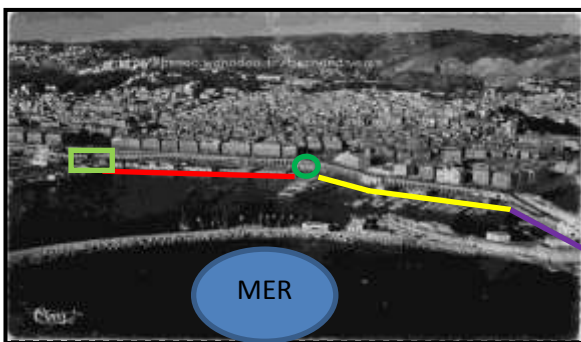


Figure 167: Image qui montre les limites de notre assiette

- Jardin Med TOURI
- Boulevard CHE-GUEVARA
- Place des martyres
- Boulevard AMILCAR CABRAL

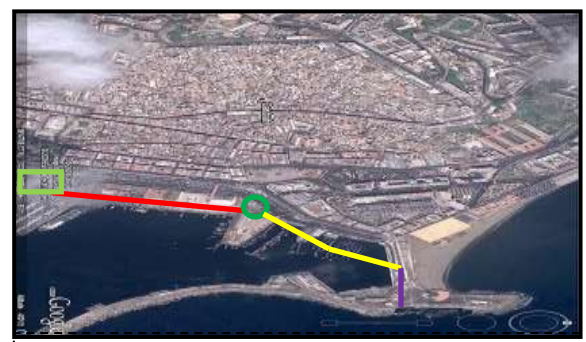


Figure 166: Vue aérienne du quartier qui montre la délimitation de la parcelle

- Jardin Ali TOURI
- Boulevard CHE-GUEVARA
- Place des martyres
- Boulevard AMILCAR CABRAL

Caserne de l'Amirauté

### III.2. Les équipements et les places importantes du quartier



Figure 170: L'amirauté



Figure 169: Djamaa El Djedid



Figure 168: place Med TOURI



Figure 173: Immeubles Chasseriaux



Figure 172: Chambre du commerce



Figure 171 : Djamaa El Kebir



Figure 176: Place des martyres



Figure 175: Les arcades de la G M



Figure 174: Dar Aziza

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Alger\\_centre](https://fr.wikipedia.org/wiki/Alger_centre)

### III.3. Accessibilité

Pour y accéder à notre parcelle il plusieurs chemins qui y amènent :

- La rompe du port
- Le Boulevard ALN
- Escalier au niveau de la place des martyres et au niveau de Med TOURI



Figure 177: Image qui montre l'accessibilité à notre parcelle Source : GOOGLE EARTH

## IV. Choix du thème

La soif d'activités culturelles et artistiques touche essentiellement toutes les franges de la population : hommes, femmes, enfants, ce qui nous a motivé à projeter **une cité des arts et de loisir** vue les potentialités qu'offre notre périmètre (paysagère ; équipements à vocation artistique), mais aussi pour reprendre aux objectifs que nous avons fixé.

### IV.1-Objectif principal du thème

L'équipement comporte de différentes activités qui ont pour mission la découverte du monde artistique et les activités artisanales. C'est un lieu de rencontre, de communication, et de loisirs où l'on est sensibilisé à l'importance capitale, de la vie toute entière au milieu artistique et artisanal.

### IV.2.Définition de quelques notions en relation avec le thème

#### ✓ **Tourisme**

« Activité de loisir qui consiste à voyager pour son agrément »

« Un ensemble de services et d'activités liées à l'organisation des déplacements des touristes »<sup>4</sup>

-Selon Larousse : « Le tourisme est défini comme une action de voyager pour son plaisir par curiosité ou par souci de découverte, hors Des résidences habituelles ou qui profite d'un déplacement professionnel pour en tirer un agrément personnel. »<sup>5</sup>.

#### ✓ **La culture**

La culture est l'ensemble des structures sociales, religieuses, etc. qui caractérisent une société. Pour l'UNESCO, elle est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social, elle englobe, outre les arts et les lettres, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

*Notre projet structurant est un comptoir des civilisations, et pour cela on a défini :*

---

<sup>4</sup> Dictionnaire Hachette

<sup>5</sup> Dictionnaire Larousse

✓ **L'art:**

L'art est une activité humaine, le produit de cette activité ou l'idée que l'on s'en fait s'adressant délibérément aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intellect. On peut dire que l'art est le propre de l'Homme, et que cette activité n'a pas de fonction clairement définie.

En Europe, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce terme recouvre principalement les produits dits des « beaux-arts » tels que la sculpture, la peinture, l'architecture, les arts graphiques, et aussi la musique, la danse.

✓ **Le Loisir**

Le loisir se définit comme une activité individuelle ou collective de nature variée (culturelle, sportive, touristique, de plein air, etc.) à laquelle une personne se consacre volontairement pendant son temps libre.

✓ **Civilisation**

- Action de civiliser un pays, un peuple, de fonctionner les conditions matérielles et culturelles dans lesquelles vit un peuple : la civilisation de la Gaule par les Romains.
- Etat de développement économique, social, politique, culturel auquel sont parvenues certaines sociétés et qui est considéré comme un idéal à atteindre par les autres
- Ensemble des caractères propres à la vie intellectuelle, historique, morale, sociale et matérielle d'un pays ou d'une société : La civilisation des Incas.<sup>6</sup>

✓ **Comptoir :**

- Manifestation commerciale destinée à permettre aux producteurs d'un ou plusieurs pays d'exposer leurs principales productions

✓ **Comptoir des civilisations :**

- Se veut pluridisciplinaire dans le but d'accueillir tous les arts : arts vivants (musique, danse, théâtre), arts plastiques et visuels (peinture, sculpture, vidéo) et littérature (écriture, lecture) et activités artisanales (poterie ; couture ; vannerie...etc.).
- Elle est polyvalente dans ses fonctions. C'est un espace de création, de diffusion et d'accompagnement. Elle est un lieu de démocratisation, un lieu ouvert à tous.

---

<sup>6</sup> Dictionnaire Larousse

### IV.3. Nos objectifs:

- ✓ Renouer le dialogue ville-mer et ville-histoire
- ✓ Offrir un lieu de détente ; d'échange ; d'expression et de créativité
- ✓ Faire renaître les métiers traditionnels à Alger
- ✓ Illuminer la baie d'Alger avec un bâtiment vivant à vocation culturelle.
- ✓ Réanimer le port d'Alger par des espaces et des activités nouvelles

## V. Analyse des exemples

### V.1. Exemple 1:

#### La cité de la musique de de Christian de PORTZAMPARC

- **Présentation**

La cité de la musique est un établissement public qui regroupe plusieurs équipements musicaux:(école de musique; et de danse avec de diverses salles de spectacles). Construite d'après les plans de l'architecte Christian de Portzamparc.



**Figure178:** Vue sur la cité de la musique.  
Source : <http://www.citedelamusique.fr>

- **Situation et délimitations**

Elle est située Au Nord-Est de Paris dans le XIX ème arrondissement plus exactement au sein du Parc urbain de la Villette de B.Tschumi.



**Figure 179:** Plan de masse de la cité  
Source : <http://www.citedelamusique.fr>

Délimitée au sud par l'avenue Jean Jaurès, à l'est par le Boulevard Sérurier, au nord par la grande halle de paris et à l'ouest par la Rue Adolphe Mille

- **Objectifs**

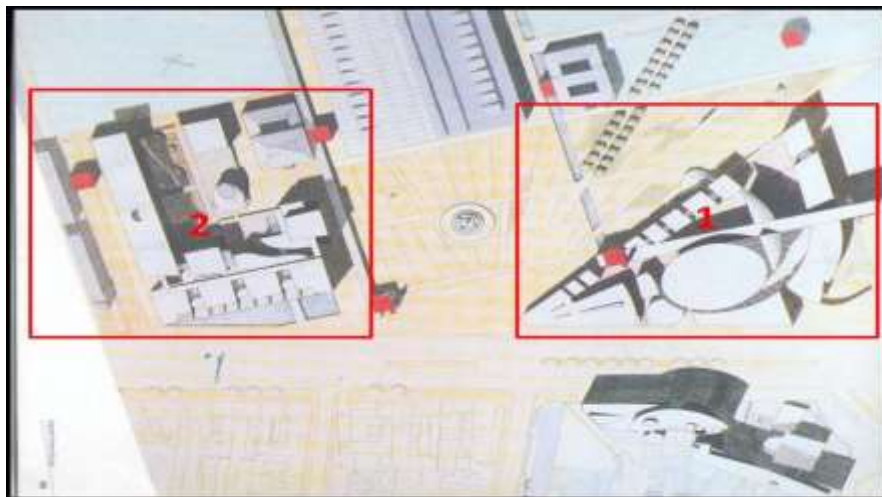
- ✓ Répondre à la totalité de l'être humain
- ✓ Assurer l'intimité de la cité

- **Problématique**

*Comment concevoir une cité de la musique avec sa pluralité tout en l'intégrant au parc de la villette de Bernard Tschumi ?*

- **Programme**

La cité de la musique se compose de deux ailes Est et Ouest.



**Figure 180:** Les deux ailes de la cité de la musique  
Source/ <http://www.citedelamusique.fr>

### **L'aile Est : de la cité de la musique**

Elle est Plus dynamique et extravertie de forme triangulaire, elle s'organise à partir de la grande salle elle se compose de :



**Figure 182:** Vue sur l'aile est du cité  
Source/ <http://www.citedelamusique.fr>



**Figure 181:** Vue sur l'aile est du cité  
Source/ <http://www.citedelamusique.fr>

- 1-Salle des concerts.
- 2-Musée de la musique.
- 3-Amphithéâtre.
- 4-Médiathèque
- 5-Folie 6-musique
- 7-Atelier de gamelan
- 8-Salle des colloques
- 9-Entrée des artistes
- 10-Librairie boutique
- 11-Café de la musique
- 12-Ensemble inter contemporain

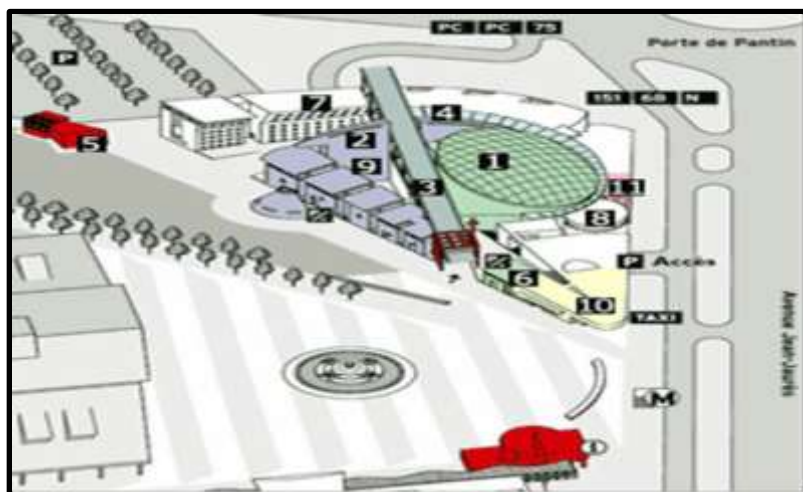


Figure 183: Les espaces de l'aile est de la cité de la musique  
Source : <http://www.citedelamusique.fr>.

**L'ail Ouest : Le conservatoire national de la musique**



Figure 185: Vue sur l'aile ouest de la cité de la musique

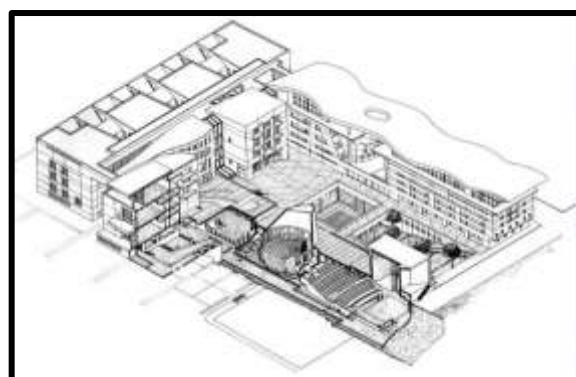
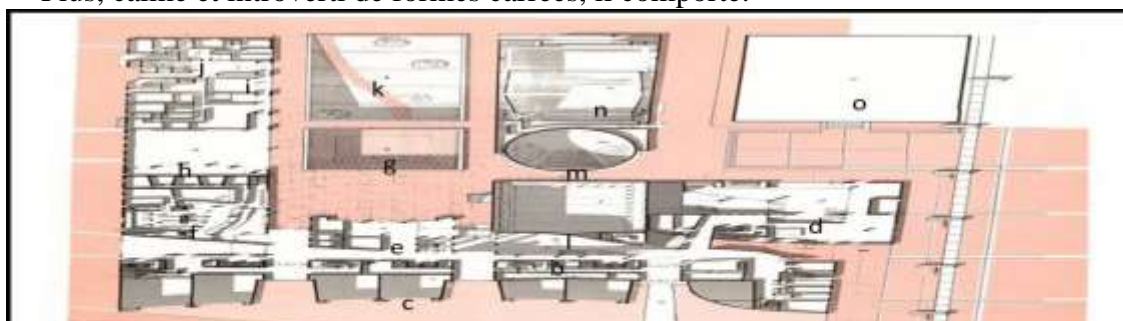


Figure 184: Vue sur l'aile ouest de la cité de la musique

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

Plus, calme et introverti de formes carrées, il comporte:



Légende: A-accès, b- hall, c-vides sur amphithéâtre, d'expositions accueil salle publique et accueil classe publique, E-foyer, f-médiathèque niveau bas, g-cloître, h-restaurant, i -accès logement, j-infirmierie, k-jardin, l'atelier pluridisciplinaire, m-salle d'orgue, n-salle d'art lyrique, o-théâtre présent. Les salles de répétition. Un plateau d'orchestre. Une salle interdisciplinaire de danse et de musique moderne. Salles d'enseignement, salles d'examens et de concours, Amphithéâtres. Salle électroacoustique, studios de travail, auditoriums publics, médiathèque, centre audiovisuel. Logements pour étudiants.

Figure 186: Plan de RDC de l'aile Ouest de la cité de la musique. Source : <http://www.citedelamusique.fr>

- **Les concepts du projet**

- Le mouvement: Les formes courbes/ondulées ou organiques mettent en évidence le caractère mouvementé de la musique



**Figure 187:** le rythme des blocs au niveau de la cité de la musique

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

- Le rythme: La façade est rythmée par les percées et par la répétition du module (symétrie) mettant en évidence le caractère institutionnel.



**Figure 188:** Forme courbée au niveau de la cité de la musique

Source : <http://www.citedelamusique.fr>

- La transparence: L'éclairage zénithal profère une lumière naturelle à cette circulation en plus des autres percements de façades.



**Figure 189:** la transparence créée par l'éclairage zénithal

- **Conclusion**

La cité invite à la découverte de la musique, et ses multiples aspects. C'est un lieu d'enseignement musicale de découverte à écouter et à parcourir telle une partition, s'adressant à toutes les générations : artistes, jeunes, amateurs, et professionnels de la musique, ainsi ce lieu n'expose pas seulement des instruments de musique, il les fait vivre les fait parler PORTZAMPARC n'hésite pas à exprimer cette musicalité par ces formes réinventées, son architecture est une conception spéciale propre à lui-même

## V.1. Exemple 2:

### Le centre national d'art et de culture « GEORGE POMPIDOU »

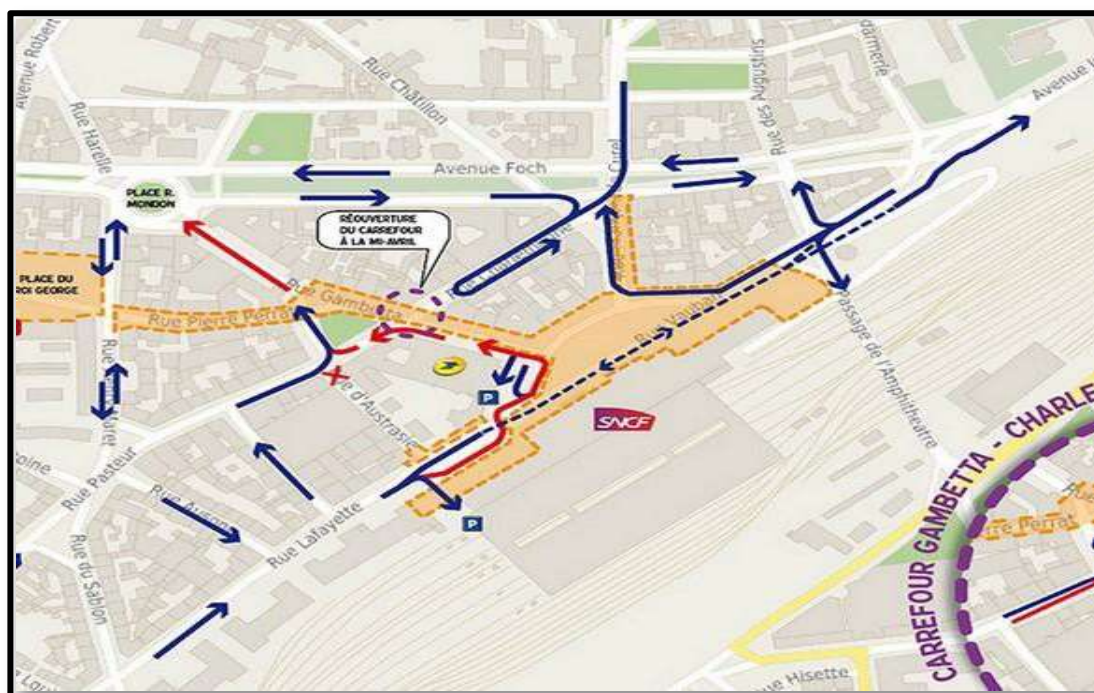
- **Présentation**

C'est un établissement polyculturel situé dans le quartier Beaubourg. Il est conçu par les architectes Renzo Piano et Richard Rogers, ouvert au public en 1977.



**Figure 190:** Vue sur la façade principale centre  
Source : <http://www.centrepompidou.fr>

- **Plan de situation**



**Figure 191:** Plan de situation de centre George Pompidou  
Source : <http://www.centrepompidou.fr>

- **La forme**

Le bâtiment est un parallélépipède de 166m de long, de 60m de larg. et de 42m de hauteur, l'édifice peut accueillir jusqu'à à 10000 personnes par jour sur cinq étages de 7500m<sup>2</sup> chacun.

- **Les façades**

La façade principale affiche un tableau vivant, on pourrait lire, une circulation continue et en diagonale, des escalators qui emportent leurs charges de visiteurs qui font partie du décor, les ascenseurs impriment un mouvement vertical.

Sur la façade de la rue du Renard, les gaines techniques sont habillées de différentes couleurs: bleu pour l'air, vert pour l'eau, jaune pour l'électricité, rouge pour les ascenseurs.



Figure 193: La façade principale



Figure 192: La façade sur la rue du Renard

Source: <http://www.centrepompidou.fr>

- **Les concepts**

- ✓ La transparence: La transparence s'exprime de telle façon que le visiteur a l'impression d'être déjà à l'intérieur avant d'avoir franchis la porte d'accès, et de lui permettre de se situer dans l'espace et ne pas se sentir pris au piège dans l'environnement bâtis.
- ✓ La flexibilité: Le bâtiment correspond à la triple exigence d'une construction fonctionnelle, flexible et polyvalente, elle est assurée par la mise en disposition de grandes surfaces des planchers.
- ✓ L'adaptation à la transformation: Elle résulte de cette flexibilité et permet d'évoluer les cloisonnements selon les besoins en créant un lieu étroit entre les départements et leurs environnement (possibilité d'extension et d'inter communication).
- ✓ La hiérarchie des espaces: Elle traduit le souci des concepteurs d'inscrire le centre dans une progression entre l'espace public et l'espace privé.
- ✓ La technologie des matériaux: Le matériau utilisé dans tout le bâtiment c'est bien l'acier, protégé contre l'incendie et la corrosion par un remplissage des espaces tubulaires à l'eau traitée.

- **Le programme**

- ✓ **Premier sous-sol:** On y trouve labo photo, salle d'informatique, salle polyvalente, salle de conférence, bar foyer, poste de commerce divers, débouchés des tunnels d'accès et de sortie des parkings sous la Piazza.
- ✓ **Deuxième sous-sol:** Il correspond au RDC, le centre étant en contre bas de 3.20m par rapport à la rue, comporte une salle d'actualité où le public peut consulter les journaux et périodiques du monde entier ainsi que les livres et les éditions musicales récentes, des expositions de photographie, etc.....
- ✓ **Mezzanine:** Deux salles d'exposition, la galerie permanente de la création industrielle, la galerie expérimentale de l'art contemporain.
- ✓ **Premier étage:** Service de documentation de la bibliothèque et une galerie d'exposition du musée d'art moderne, Bureaux de l'administration.
- ✓ **Deuxième étage:** Service de documentation de la bibliothèque et une galerie d'exposition du musée d'art moderne.
- ✓ **Troisième étage:** Bibliothèque et exposition
- ✓ **Quatrième étage :** Exposition d'art moderne
- ✓ **Cinquième étage :** Exposition temporaire, cinémathèque, restaurant et terrasses

- **Conclusion**

Le projet de Pompidou se trouve au cœur d'une zone d'habitation où il assure les besoins suivants:

- ✓ Dégager un lieu de rencontre et la mixité sociale, avec la création d'un lieu de partage, diffusion et échange.
- ✓ Considère comme un outil culturel unique
- ✓ Crée un élément de repère pour le quartier

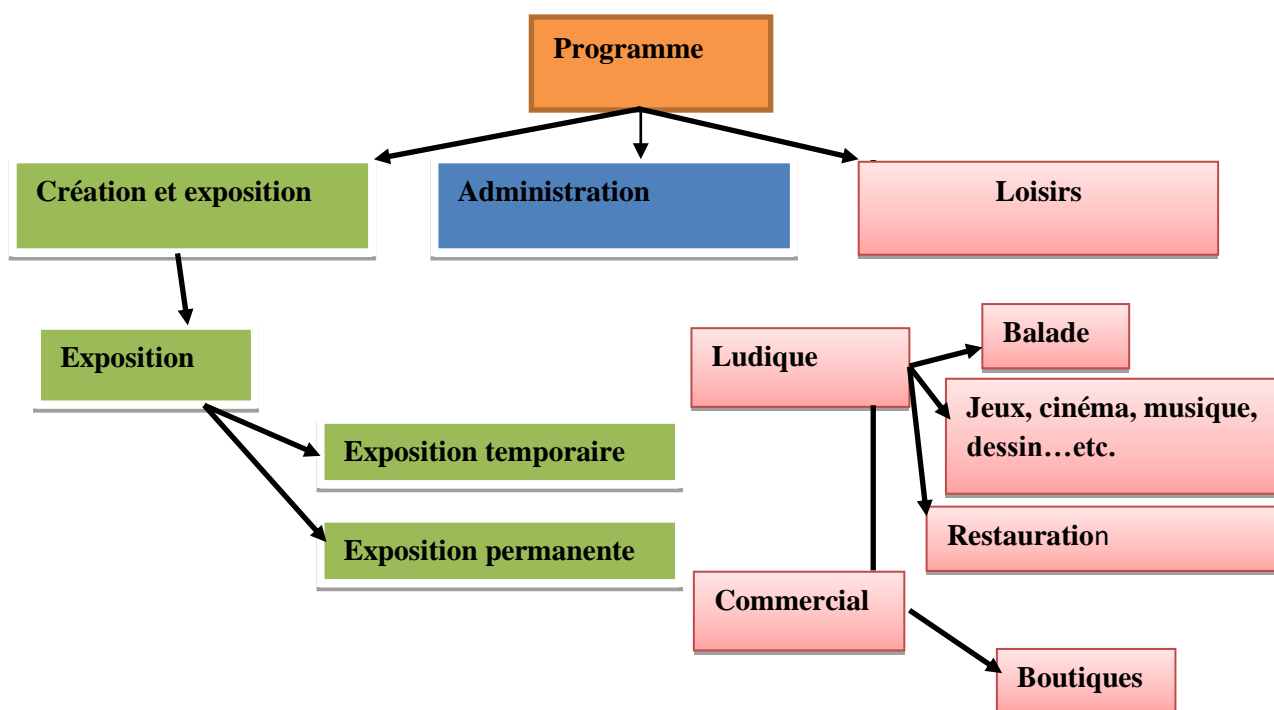
- **Synthèse**

Après l'analyse des deux exemples et de l'assiette d'intervention on a retiré des informations et des concepts qui vont nous orienter pour concevoir notre projet qui sont:

- L'intégration des tracés du bâti existant ou la fragmentation (Kasbah d'Alger) dans le projet, on lui affectant l'une des fonctions majeures du programme permettant sa réappropriation.
- Réinterprétation d'éléments architecturaux propre au contexte
- La pureté et simplicités des volumes permettant une intégration sans rivalité avec le patrimoine architectural existant.
- L'orientation du projet selon les meilleurs axes de perceptions sur le paysage qu'offre l'assiette d'intervention.
- La transparence et la fluidité permettant la continuité visuelle l'interpénétration de l'espace intérieur et du paysage et l'environnement.
- Utilisation des façades comme moyen d'intégration et de communication
- Hiérarchisation des espaces et utilisation du plan libre

## VI. Programme

Le programme de notre projet va être comme suit



## VII.1. Programme quantitatif

Niveaux	Fonctions	Espaces	Surfaces
<b>Entité2</b>			
Sous-Sol	Accueil et information	2-Halls d'entrées	118
	Exposition Et vente	2-Mise en seines	68
		Vitrine d'expositions	308.22
	Atelier /Boutique : espace qui fusionne l'aire du travail et l'exposition	1-Atelier de dessin	51
		1-Atelier de Peinture	49
		1-Atelier de sculpture	117.15
		1-Atelier de musique	72.54
		1-Atelier de vannerie	117.32
		1-Atelier de céramique	86.44
		1-Bijoutrie	29
		1-Atelier de broderie	86.44
		1-atelier de dinanderie	120
		Consommation	1-Cafète
	Support logistique	Dépôt	30
RDC	Accueil et information	2-Halls d'entrées	70
	Conservatoire de musique	Salle de musique traditionnelle	63
		Salle de musique moderne	63
		Salle dédiée à la chorale	48
		Salle d'Orchestre	36.7
		Salle d'instruments	48.25
		Galleries d'art	
	7-Boutique/Exposition de livres	338.7	

	Locaux commerciaux	Exposition de livres	179
	Exposition et Loisir	Fabrication et restauration de livres Salle d'internet	41
1er ETAGE	Consommation	Cafeteria de la musique	124
	Exposition	Exposition d'instruments	67
	Musique	Atelier de fabrication et de réparation	52
		Studio d'enregistrement	62
		Salle d'opéra	46
	Locaux commerciaux	2-Boutiques d'art	94
	Détente	Salle de documentation et information	102.50
	Bibliothèque	Terrasse	105
2eme ETAGE		Salle de lecture	167
	Exposition	Bibliothèque	105
	Consommation	Exposition temporaire	205
		Foyer	34
		Sanitaires	64

Entité2			
Sous-Sol	Exposition	6-Mise en seines	163
		Vitrine d'expositions	280
	Support logistique	Dépôt	200

1er ETAGE	Gestion Coordination	Bureau de directeur général	51
		Salle de réunion	47
		1 Bureau de gestionnaire	27
		1 Bureau de comptabilité	31
		1 Bureau direction adjointe	31
	1 Salle de renseignement 1 Bureau d'archive	25 18	
		Sanitaires	64

3eme Entité			
Sous-Sol	Accueil et information	2-Halls d'entrées	118
		Galleries d'art	68
	Exposition Et vente	2-Mise en seines	308.22
		Vitrine d'expositions	
		Atelier /Boutique : espace qui fusionne l'aire du travail et l'exposition	51
		1-Atelier de dessin	49
		1-Atelier de Peinture	117.15
		1-Atelier de sculpture	72.54
		1-Atelier de musique	117.32
		1-Atelier de vannerie	86.44
		1-Atelier de céramique	29
		1-Bijoutrie	86.44
		1-Atelier de broderie	120
		1-atelier de dinanderie	132
	Consommation	1-Cafète	30
Support logistique	Dépôt	52	

RDC	Accueil et information	Hall d'entrée Information et vulgarisation.	53..45
	Détente	2-Espace de détente	51
	Exposition	Salle d'exposition temporaire (artisanale)	196
		Exposition permanente	263
	Consommation	Salle polyvalente	145
		Salle de Projection mise en scène	57
Cafétéria Littéraire		220	
1er ETAGE	Exposition	d'exposition temporaire	201
	Détente	Espace de détente	64
	Consommation	Restaurant	320
2eme ETAGE		Terrasse	330
		Sanitaires	48



Figure 195: Travail sur le cuivre.



Figure 194: La poterie.



Figure 197: Tenues et coutures traditionnelles.



Figure 196: Dessin sur le verre.

## VII.2. Conceptualisation

- **Concepts liés au contexte**

- Réinterprétation des éléments architecturaux propres à l'architecture du quartier et l'utilisation de formes et matériaux sobres et épurées.
- La pureté et simplicités des volumes permettant une intégration sans rivalité avec le patrimoine architecturale existant.
- L'orientation du projet selon les meilleurs axes de perceptions sur le paysage qu'offre l'assiette d'intervention.

Son aspect horizontal et élancé lui permettant de se fondre en harmonie dans son contexte et de profiter de l'ensemble du paysage par le biais de terrasses et d'ouvertures faisant en permanence dialoguer le dedans et le dehors

- **Concepts liés au thème**

- **Parcours et mouvement**

Aménagement d'un parcours autour du projet qui va permettre aux visiteurs la découverte de l'histoire et le passé du quartier, et la visite du projet.

- **La fluidité et perméabilité**

Utilisation d'un plan libre permettant une fluidité des espaces et une flexibilité des fonctions, un concept revendiqué par tout équipement culturel.

La multiplication des accès et l'ouverture à l'urbain et l'environnement.

- **La légèreté et transparence**

Une large utilisation de la lumière naturelle comme matière première dans le projet et les échappées visuelles sur le champ de perception attrayant d'offre le site. Utilisation de matériaux sobres et légers afin de diminuer du poids du projet permettant ainsi son intégration du projet en harmonie dans son contexte.



**Figure 198:** Le Centre culturel Heydar-Aliyev, Bakoude ZAHA HADID. Source : <http://o.nouvelobs.com/art-design>



**Figure 199:** Le rolex learning center. Source : <http://www.lemonde.fr>



**Figure 200:** La mediatheque de sendai. Source : <https://www.pinterest.com/svenvorliczky/sendai-mediatheque/>

➤ **La convivialité**

concept important dans tout projet culturel qui sera matérialisé par la multiplicité des lieux d'échange, d'exposition et de rencontre qui incitent la visite et l'intérêt du public et son appropriation des lieux.

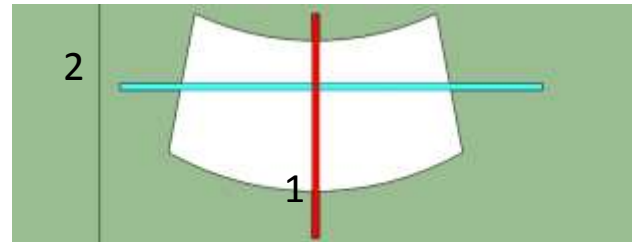


**Figure 201:** Centre commercial d'Islazul.  
Source : <http://www.l35.com>

### VII.3. Genèse du projet

➤ **Etape 1 :**

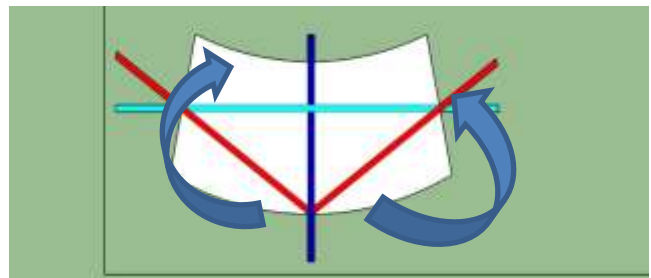
Continuité ville / mer par le prolongement d'un axe urbain vers le Front de mer qui vient de la place des martyres (Axe historique 1), et continuité du port par projection de l'axe 2.



**Figure 202:** La première étape de la genèse du projet. Source : Auteurs

➤ **Etape 2:**

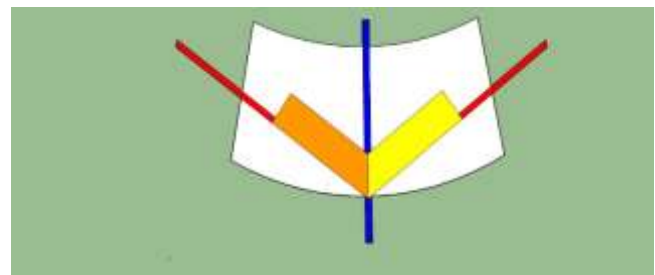
Création de deux axes à partir de l'axe du front de mer en rotation vers la Kasbah dans le but d'aménager des volumes qui vont avoir le maximum de vues panoramiques



**Figure 203:** La deuxième étape de la genèse du projet. Source : Auteurs

➤ **Etape 3:**

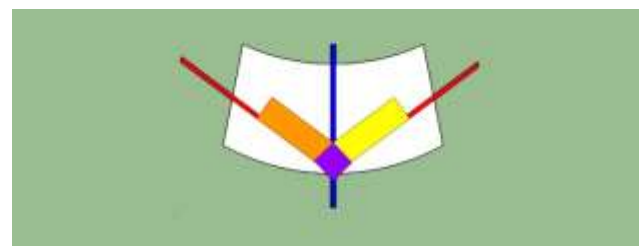
Projection de deux formes rectangulaires suivant les deux derniers axes



**Figure 204:** La troisième étape de la genèse du projet. Source : Auteurs

➤ **Etape 4 :**

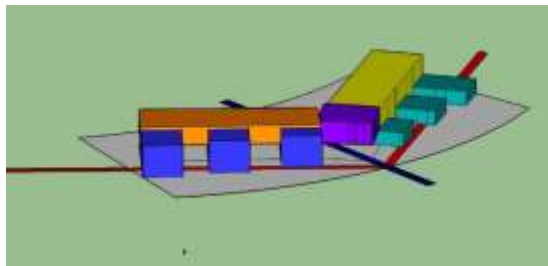
A l'intersection des deux rectangles apparaisse l'élément central qui est d'une forme carrée



**Figure 205:** La quatrième étape de la genèse du projet. Source : Auteurs

### ➤ Etape 5 :

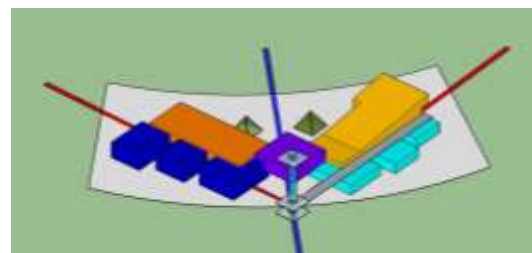
Donner une hauteur et une largeur à nos gestes tout en respectant les échelles.



**Figure 206:** La cinquième étape de la genèse du projet.  
Source : Auteurs

### ➤ Etape 6 :

Créations de deux pyramides et un accessoir panoramique ainsi que des terrasses et des rampes de façon symétrique.



**Figure 207:** La sixième étape de la genèse du projet.  
Source : Auteurs

## VII.4. Description de notre projet

Notre projet est un comptoir des civilisations qui se situe dans la baie d'Alger à proximité de la mer. Il s'étend sur une surface de 3600 m<sup>2</sup>, il est la vitrine vivante et le reflet de toutes les civilisations passées par ce territoire marin. A travers l'aménagement de cet équipement et des espaces extérieurs, qui mettent en scène les diverses activités artisanales et culturelles, on relate au large publique l'identité et le passé de ce territoire, et on sensibilise les gens sur l'importance que représente notre patrimoine afin qu'il soit mieux appréhender par les générations à venir. Le projet est basé essentiellement sur la simplicité, il se compose d'une volumétrie plurielle qui a un gabarit qui ne va pas au-delà de R+2 pour ne pas cacher la façade maritime Elle se constitue de deux ailes (aile EST et aile OUEST) et d'un volume qui articule ces deux dernières qui sont organisés autour d'une cour centrale aménagée.



**Figure 208 :** Vue d'ensemble sur notre projet.

- **Accessibilité :**

Nous avons omis tout accès mécanique et avons favorisé au projet l'accès piéton afin de ne pas perturber l'ambiance acoustique. Suivant le court d'eau il y a deux pyramides des deux côtés par lesquelles on y accède aux ailes et au sous-sol, vers le nord on trouve un ascenseur panoramique par lequel on monte soit à la rampe pour faire le tour de l'aile EST soit à la terrasse pour en profiter du paysage qu'offre le territoire

On distingue aussi deux entrées qui mènent au sous-sol matérialisées pas des bouches dans les deux côtés du projet

Un accès maritime du côté du port qui s'est concrétisé par la présence d'un quai pour les barques et les bateaux ainsi qu'une station jette Skye servant à mieux contempler le cadre marin. Qui aboutira au projet tout en déambulant dans une succession de moment animé par une balade architecturale.

Un accès mécanique qui s'effectue par le boulevard de l'ALN, et un parking au sous-sol qui se trouve à la partie Sud du projet.

- **Lecture globale de notre projet**

Notre projet a le privilège de s'inscrire dans un contexte riche en matière architecturale et patrimoniale. La réflexion commence par la volonté de redonner au quartier sa vocation historique délaissée, notamment avec l'intégration des édifices culturels, cette intégration se fera en plan et en façade.

- **Organisation spatiale**

Notre projet est destiné à deux types d'utilisateurs :

- ✓ Le grand public qui bénéficie d'une esplanade, des espaces d'exposition, salle polyvalente, des espaces de consommation, de détente et de commerce.
  - ✓ Les artistes et artisans qui bénéficient d'un espace de travail et d'un espace d'exposition pour montrer aux visiteurs leurs œuvres artistiques.
- Et cela va s'effectuer suivant trois entités
- ✓ Aile Est dédiée à la musique la lecture et le commerce
  - ✓ Aile Ouest dédiée à l'exposition et la consommation
  - ✓ L'entité qui articule les deux ailes c'est l'administration

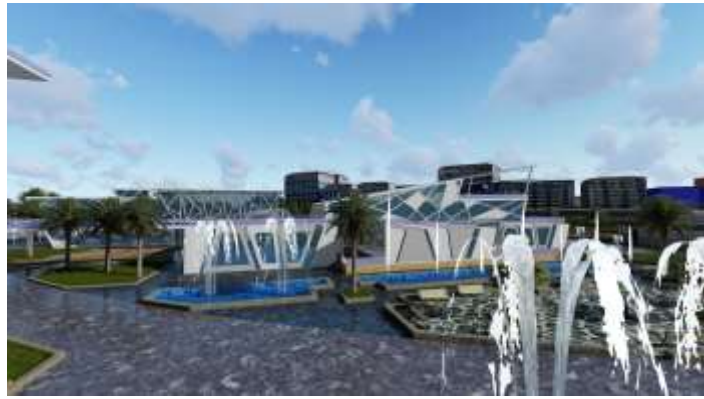
- **Lecture des façades**

Elles sont traitées d'une façon à avoir une relation avec le contexte et de créer un dialogue entre l'intérieur et l'extérieur.

La façade qui fait face à l'urbain elle constitue des arcades et un moucharabieh néo-moresque pour rappeler l'architecture musulmane et celle de la période coloniale et la couleur blanche pour rappeler la Kasbah. la partie de la façade en panneau représente l'usage de cet équipement.



La façade donnant sur la mer elle est entièrement percée d'ouvertures vitrées dans le but d'offrir aux usagers le maximum vues panoramiques. Et l'ascenseur panoramique avec les deux terrasses font rappel au phare du port la plupart des façades sont d'une forme rectangulaire et ça dans le but de reproduire le même style architectural que celui de la Kasbah.

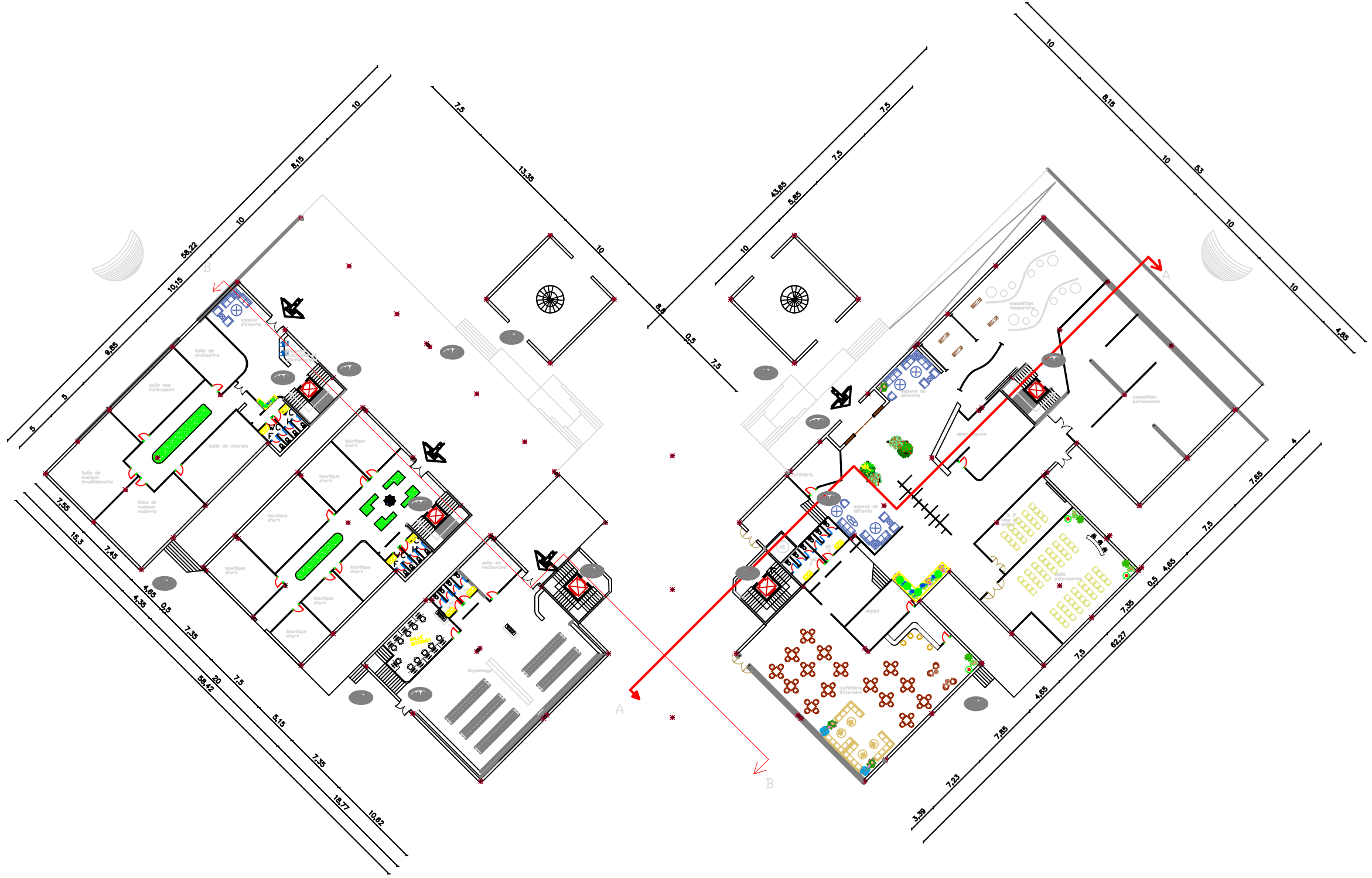








REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



plan RDC  
+ 1.00  
ECH: 1/500

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

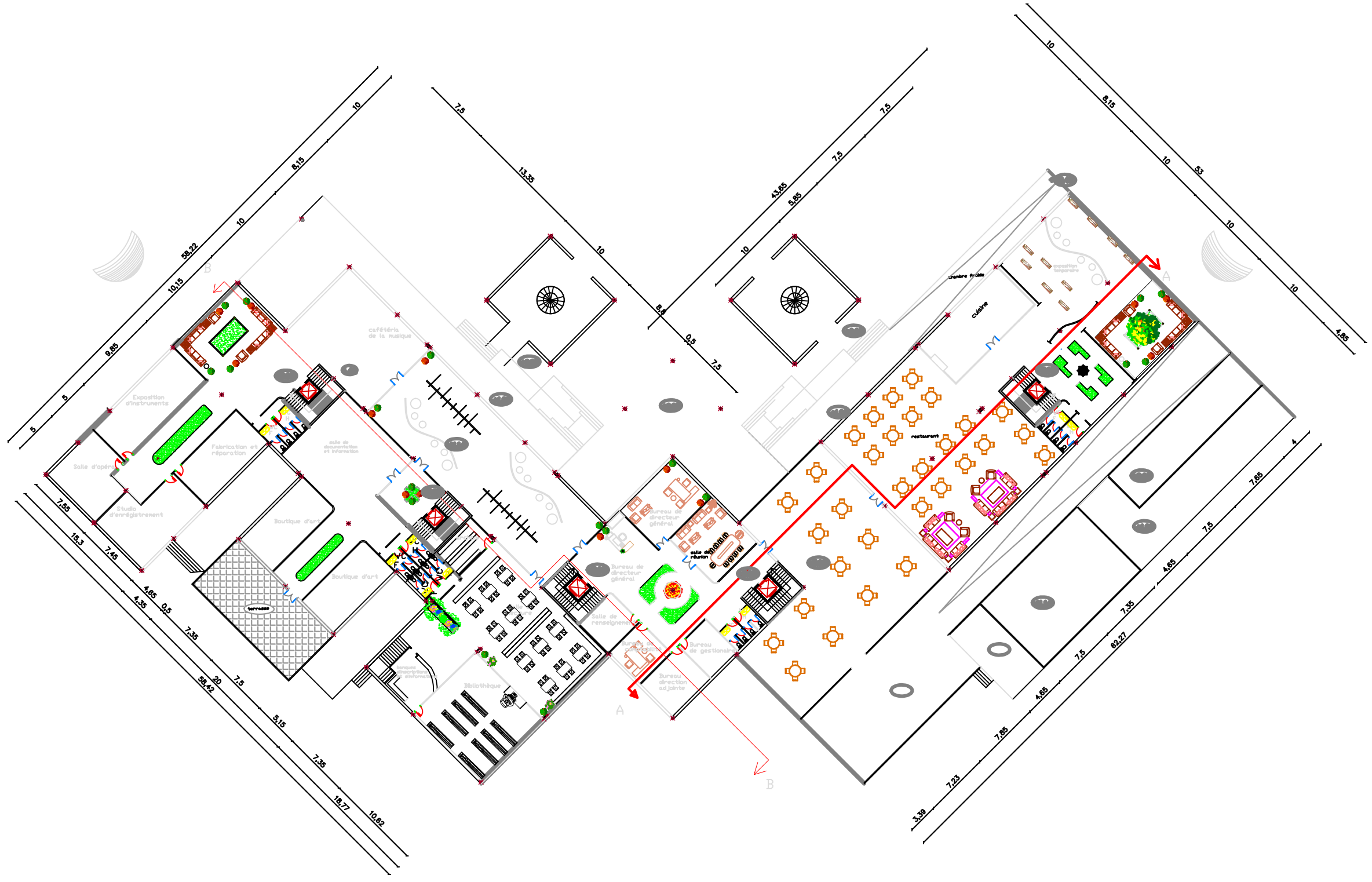
REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

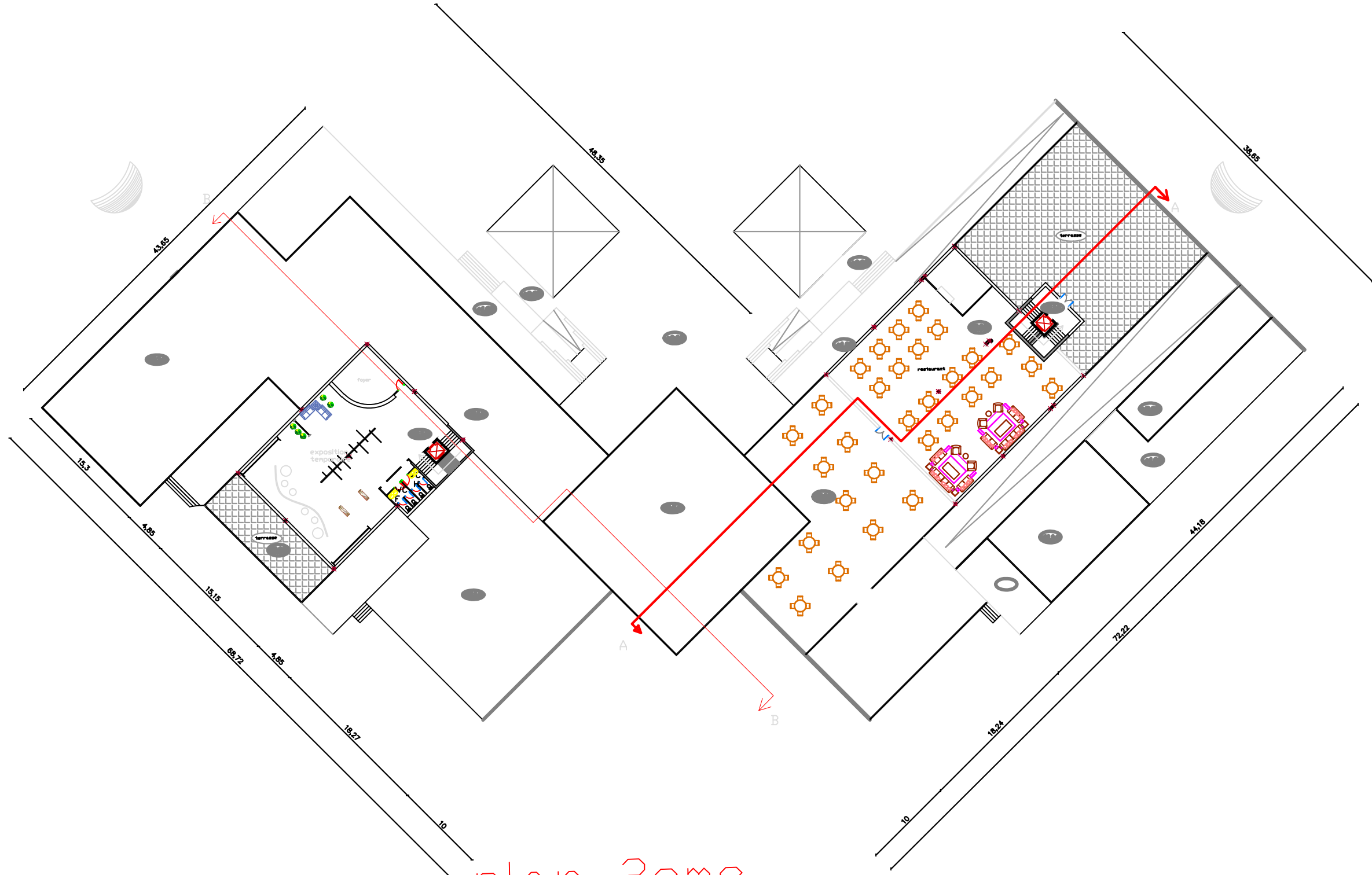
REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF

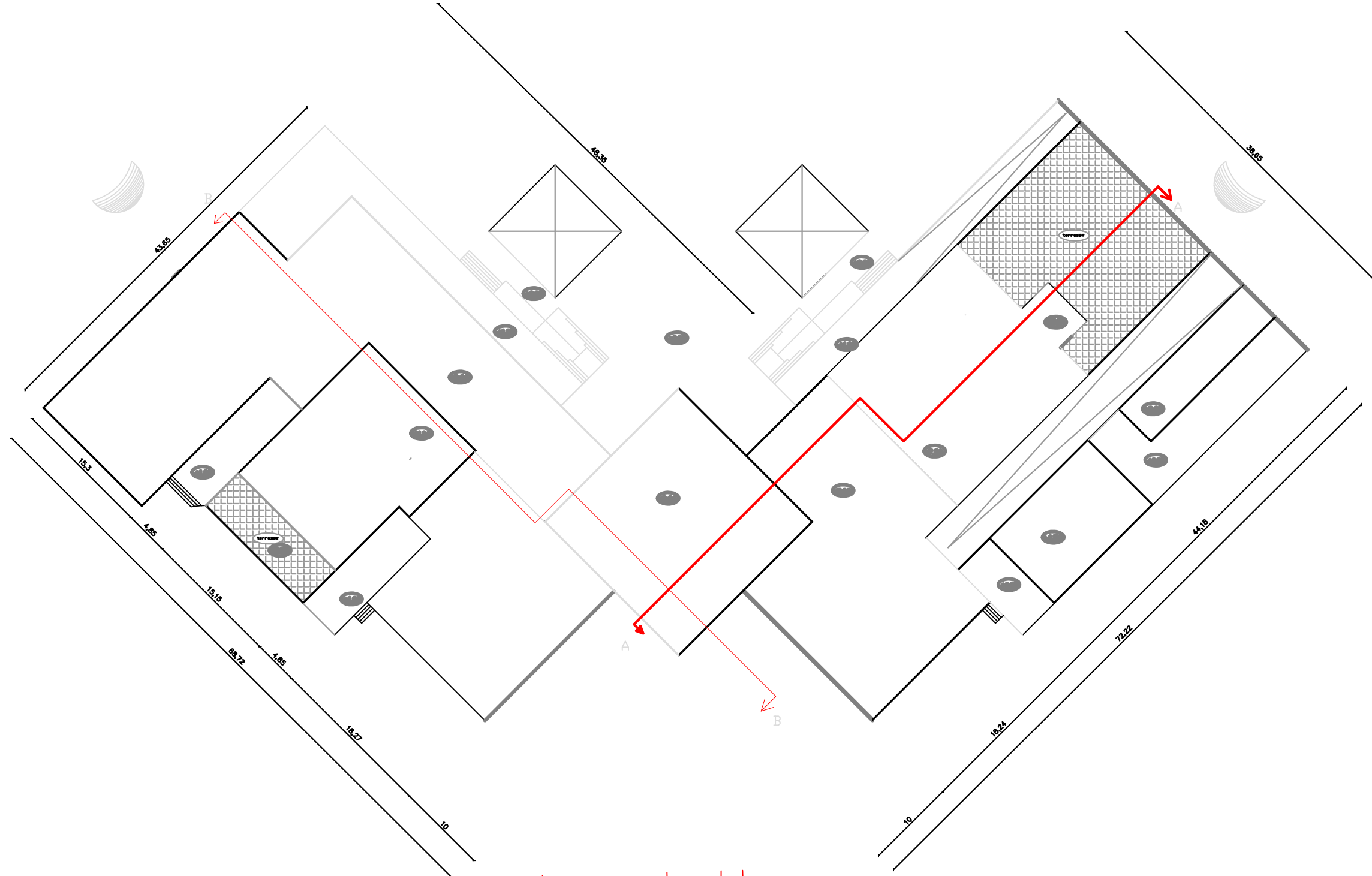


plan 1er  
étage + 5.08  
ECH: 1/500

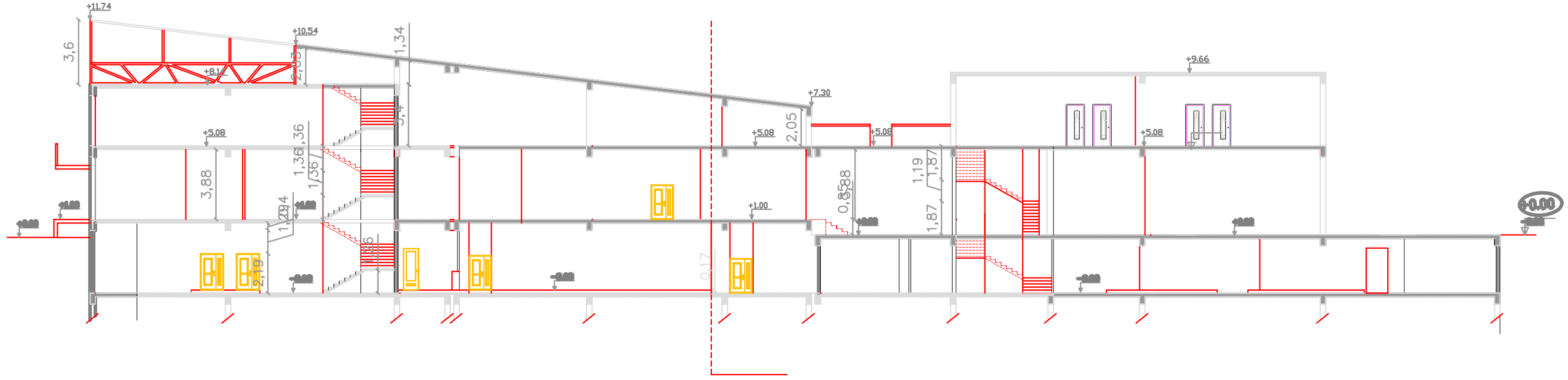
REALISE PAR UN PRODUIT AUTODESK A BUT EDUCATIF



plan 2eme  
étage + 8.14  
ECH: 1/500

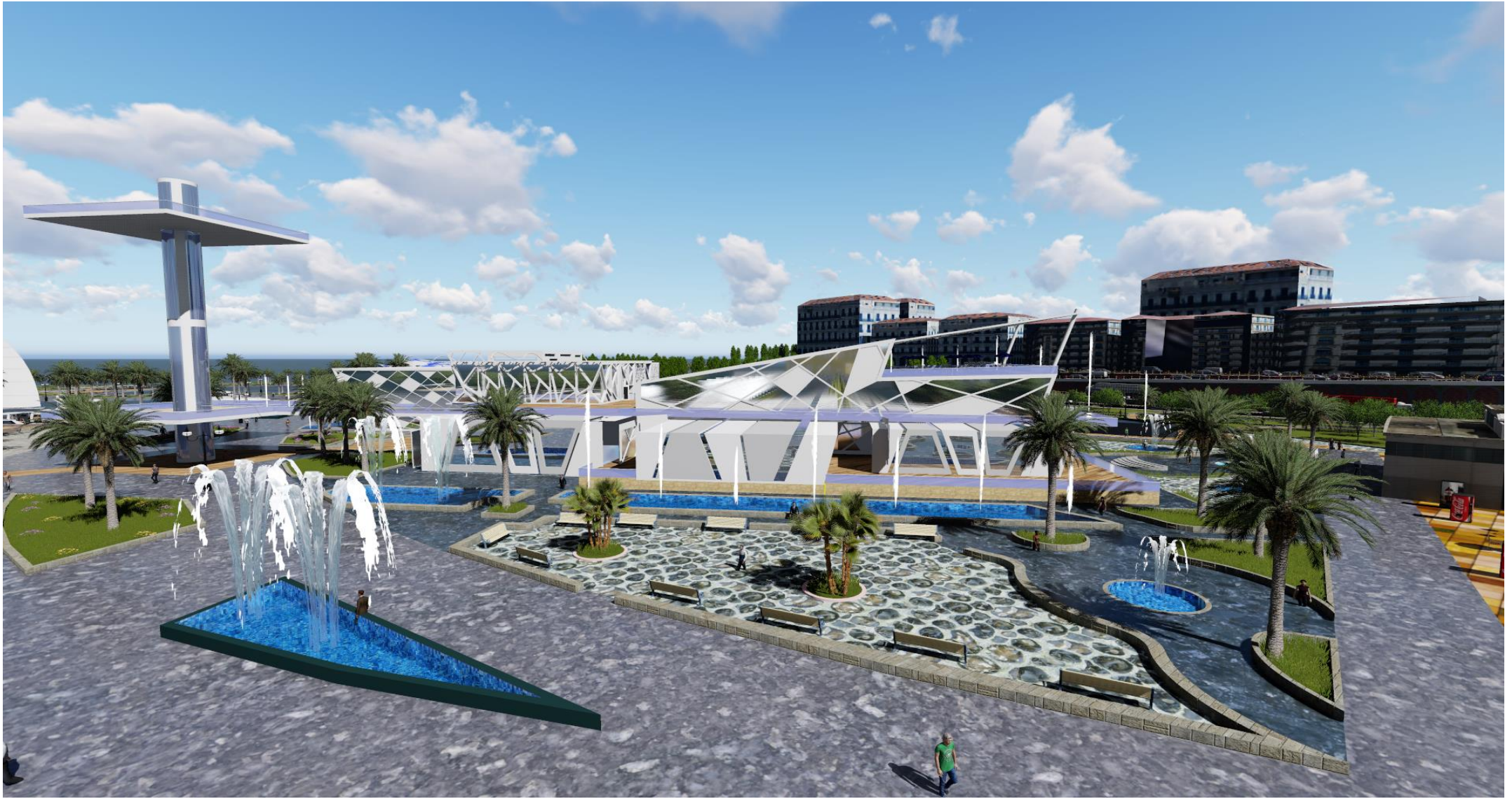


plan toiture  
+ 11.14  
ECH: 1/500



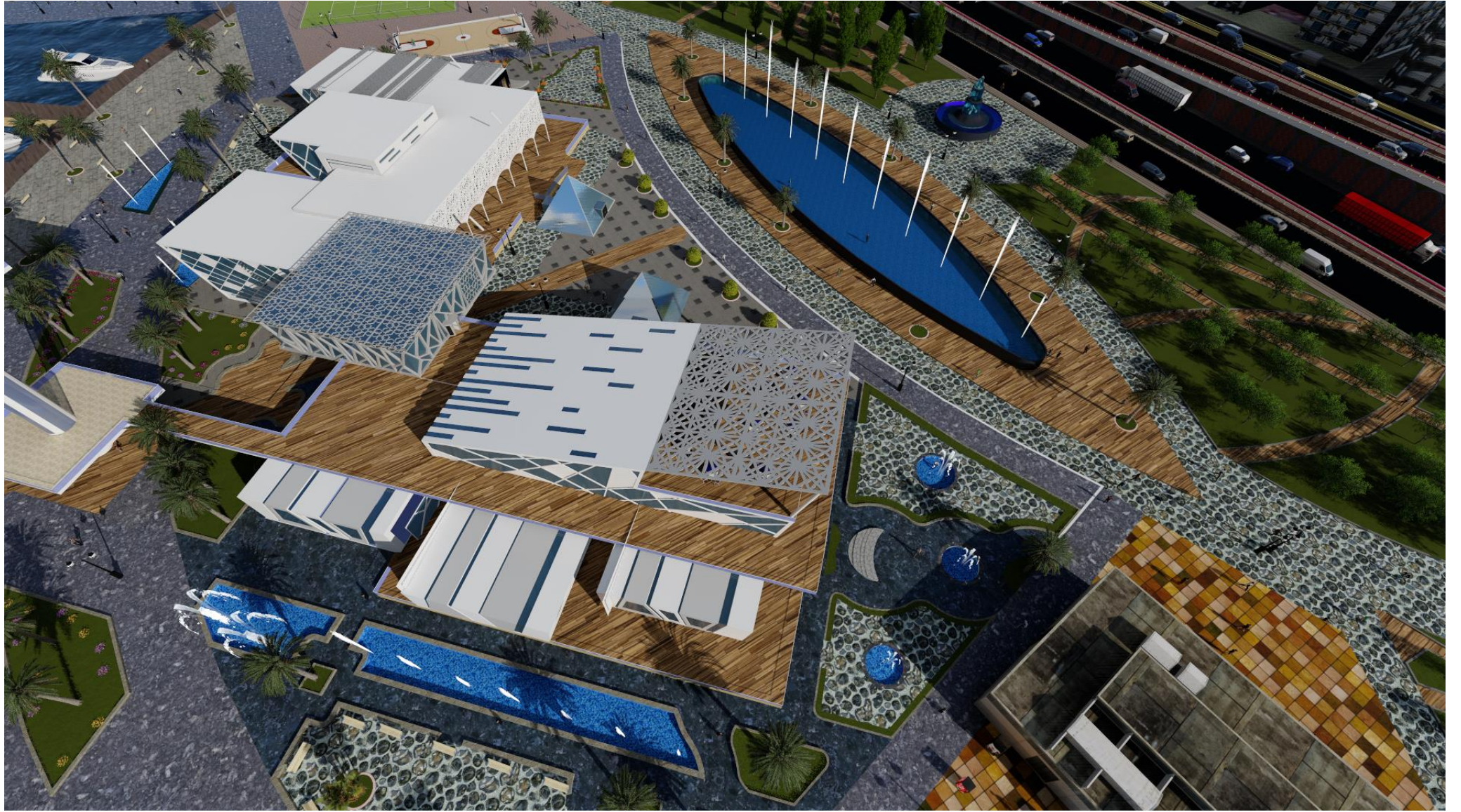
COUPE A-A  
ECH: 1/500



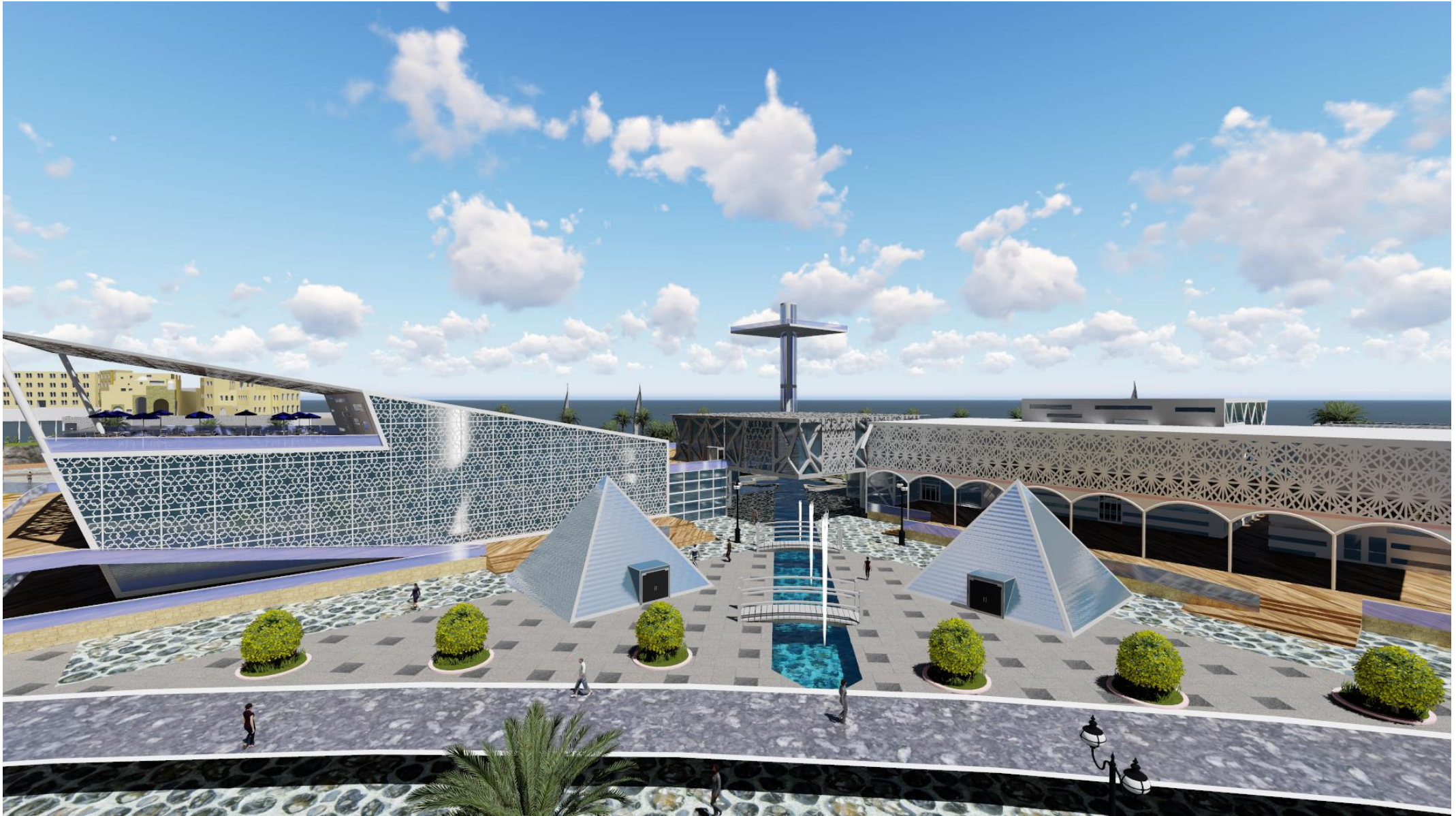












## Liste des figures

<b>Fig. 1</b> : Le port d'Alger.....	..2	<b>Fig.52</b> Vue panoramique du quartier .....	31
<b>Fig. 2</b> : Bab Zman Tipaza.....	..2	<b>Fig. 53</b> La commune de la Casbah .....	32
<b>Fig.3</b> : West dar, maison Senhadji.....	..3	<b>Fig. 54</b> Limites du périmètre d'étude .. ...	32
<b>Fig. 4</b> : Le Bastion 23.....	..3	<b>Fig. 55</b> Forme du terrain .....	33
<b>Fig. 5</b> : Tissu urbain à Alger.....	..3	<b>Fig.56</b> Le relief du quartier .....	33
<b>Fig. 6</b> : Shanghai, métropole mondiale.....	..5	<b>Fig.58</b> La trame urbaine .....	34
<b>Fig. 7</b> : Londres, métropole mondiale.....	..6	<b>Fig.59</b> Carte représentant les tissus urbains	35
<b>Fig. 8</b> : Place publique au Hamma Alger.....	..6	<b>Fig.60</b> Croquis de le Corbusier.....	35
<b>Fig. 9</b> : Renouveau du quartier Wilson.....	..7	<b>Fig.61</b> Immeuble Chassériau .....	36
<b>Figure 10</b> : Requalification de Dubai.....	..7	<b>Fig. 62</b> Les barres Soccard .....	36
<b>Fig. 11</b> : Requalification de Tunis.....	..8	<b>Fig.63</b> Le conservatoire .....	36
<b>Fig.12</b> : Reconversion des grands moulins de Pantin..	9	<b>Fig.64</b> Carte de l'état du bâti .....	37
<b>Fig. 13</b> : réhabilitation, mosquée Ketchaoua.....	..9	<b>Fig. 65</b> mise en conformité du PPSMVSS .	38
<b>Fig. 14</b> : Friche portuaire, port d'Alger.....	..11	<b>Fig.66</b> Boulevard Che Guevara .....	39
<b>Fig. 15</b> : Situation de la ville de Marseille .....	..12	<b>Fig.67</b> Photos du boulevard .....	39
<b>Fig. 16</b> : Surplombée de Marseille.....	..12	<b>Fig.68</b> Vue sur le boulevard de l'ALN .....	40
<b>Fig. 17</b> : Euro-méditerranéen .....	..12	<b>Fig.69</b> Coupe sur le boulevard de l'ALN .. ...	40
<b>Fig. 18</b> : Les jardins et les placettes .....	..13	<b>Fig.70</b> Avenue de l'ALN .....	40
<b>Figure 19</b> : Les bâtiments historiques réhabilités.....	..13	<b>Fig.71</b> Coupe schématique sur le bd Amara41	
<b>Fig. 20</b> : Les terrasses, les esplanades .....	..14	<b>Fig. 73</b> Coupe schématique .....	41
<b>Fig.21</b> : vue sur EuroMed center.....	..15	<b>Fig.74</b> Coupe schématique sur l'avenue .	41
<b>Fig.22</b> : Projet Euro Med à Marseille.....	..15	<b>Fig. 75</b> Avenue du 1 <sup>er</sup> Novembre .....	41
<b>Fig.23</b> . La ville d'Alger .....	..16	<b>Fig.76</b> Rue du 1 <sup>er</sup> Novembre .....	42
<b>Fig.24</b> : Situation d'Alger .....	..17	<b>Fig.77</b> Galerie 1 <sup>er</sup> Novembre .....	42
<b>Fig.25</b> . Les limites de la ville d'Alger .....	..17	<b>Fig. 78</b> Schématisation du boulevard .....	42
<b>Fig.26</b> . L'évolution historique .....	..17	<b>Fig. 79</b> Coupe sur le boulevard .....	42
<b>Fig.27</b> . Alger à l'époque Phénicienne.....	..18	<b>Fig.80</b> La rue de la marine .....	43
<b>Fig.28</b> Alger à l'époque romaine.....	..18	<b>Fig.82</b> Rue Bab Azzoun .....	44
<b>Fig. 29</b> Alger à l'époque Berbéro-musulmane.....	..19	<b>Fig.83</b> Rue Bab El Oued .....	44
<b>Fig. 30</b> Alger à l'époque Ottomane .....	..19	<b>Fig.84</b> Rue Bâb El Oued .....	44
<b>Fig. 31</b> Alger à l'époque Ottomane .....	..20	<b>Fig. 85</b> Rue Bâb El Oued .....	44
<b>Fig. 32</b> Alger à la période coloniale .....	..20	<b>Fig.86</b> Dimensions du passage urbain .....	45
<b>Fig.33</b> Alger entre 1830-1846 .....	..21	<b>Fig.87</b> Passage urbain .....	45
<b>Fig.34</b> Alger entre 1846-1880 .....	..21	<b>Fig. 88</b> Passage urbain .....	45
<b>Fig.35</b> Alger entre 1880-1930.....	..22	<b>Fig89</b> . Articulation verticale quartier-mer ....	46
<b>Fig.36</b> Alger entre 1930-1962 .....	..23	<b>Fig.90</b> Vue des escaliers urbains .....	46
<b>Fig.37</b> Intervention de REDON 1884 .....	..24	<b>Fig.91</b> Vue des sous-sols .....	46
<b>Fig.38</b> Intervention de PROSTE 1933 .....	..24	<b>Fig.92</b> Escaliers et passerelles .....	46
<b>Fig.39</b> Intervention de Le CORBUSIER 1939.....	..24	<b>Fig.93</b> Vue en plan de la palais des Rais ....	47
<b>Fig.40</b> Le projet de SOCARD1942 .....	..25	<b>Fig.94</b> Bastion 23 .....	47
<b>Fig.41</b> Le projet de HANNING1958 .....	..25	<b>Fig.95</b> Place Ounouri .....	48
<b>Fig.42</b> Le COMEDOR 1968.....	..26	<b>Fig.96</b> Vue en plan de la place Tlemcani ....	48
<b>Fig.44</b> Le PUD 1980.....	..27	<b>Fig.97</b> Place Ounouri .....	48
<b>Fig.45</b> Le PADAU 1991.....	..27	<b>Fig.98</b> Vue en plan de la place Ben Badis ....	48
<b>Fig.46</b> Le GPU 1996 .....	..27	<b>Fig.99</b> Place Ben Badis .....	49
<b>Fig. 47</b> Le nouveau stade de Berraki .....	..29	<b>Fig.100</b> La place des martyrs .....	49
<b>Fig. 48</b> La grande d'Alger .....	..29	<b>Fig.101</b> Vue en plan général de la station ...	49
<b>Fig. 49</b> Embellissement du front de mer .....	..29.	<b>Fig.102</b> Vestiges archéologiques .....	50
<b>Fig. 50</b> Embellissement du front de mer .....	..29	<b>Fig. 103</b> Vue générale des vestiges .....	50
<b>Fig. 51</b> La nouvelle image des rues d'Alger.....	..30	<b>Fig.104</b> Vue sur l'ex rue mahon .....	50

<b>Fig.105</b> Tombe de l'époque byzantine .....	50	<b>Fig. 144</b> : la place Mohamed Touri après intervention.....	62
<b>Fig. 106</b> Mur circulaire .....	50	<b>Fig.145</b> : l'emplacement du parking avant intervention.....	63
<b>Fig.107</b> Citerne de l'époque ottomane.....	50	<b>Fig. 146</b> : l'emplacement du parking après intervention.....	63
<b>Fig.108</b> La mosquée <b>Sayida</b> .....	50	<b>Fig. 147</b> : Exemples de référence utilisés .....	63
<b>Fig.109</b> Les monuments historiques		<b>Fig. 148</b> : Le balcon maritime avant intervention .....	64
<b>Fig.110</b> Djamaa EL kebir .....	52	<b>Fig.149</b> : le balcon maritime après intervention	64
<b>Fig.111</b> Djamaa ketchaoua.....	52	<b>Fig. 151</b> : Le port avant intervention .....	65
<b>Fig. 112</b> Djamaa Ali Betchine.....	52	<b>Fig. 155</b> : le balcon urbain après intervention...	66
<b>Fig.113</b> Djamaa El Djedid .....	52	<b>Fig. 157</b> : la plage après intervention.....	66
<b>Fig.114</b> La mosquée du port .....	53	<b>Fig. 158</b> : l'île flottante projetée.....	67
<b>Fig.115</b> Dar Aziza.....	53	<b>Fig. 160</b> : l'Amirauté avant intervention.....	68
<b>Fig.116</b> Dar Al Hamra .....	53	<b>Fig.159</b> :l'Amirauté après intervention.....	68
<b>Fig. 117</b> Le bastion 23.....	53	<b>Fig. 161</b> : l'Amirauté .....	68
<b>Fig.118</b> L'amirauté .....	54	<b>Fig.162:</b> Vue aérienne.....	69
<b>Fig.119</b> Les percées visuelles.....	54	<b>Fig.162</b> : Les axes principaux du quartier de la marine.....	70
<b>Fig. 120</b> percée visuelle.....	55	<b>Fig.163</b> :Les fouilles archéologiques au quartier de la marine.....	70
<b>Fig.121</b> rupture quartier-mer .....	55	<b>Fig.164:</b> Vue aérienne de notre assiette et les équipements qui l'entourent.....	71
<b>Fig.122</b> Le port de pêche .....	55	<b>Fig. 165:</b> Image qui montre les éléments importants de notre assiette d'intervention.....	71
<b>Fig. 124</b> : Avenu 1 er Novembre avant intervention .....	57	<b>Fig. 166:</b> Vue aérienne du quartier qui montre la délimitation de la parcelle.....	71
<b>Fig. 125</b> : vue en plan sur la première trémie	57	<b>Fig.167:</b> Image qui montre les limites de notre assiette.....	71
<b>Fig. 126</b> : la 1ere trémie après intervention	57	<b>Fig.168:</b> place Med TOURI.....	72
<b>Fig.127</b> : la 2 trémie avant intervention .....	57	<b>Fig.169:</b> Djamaa El Djedid.....	72
<b>Fig. 128</b> : la 2 trémie après intervention....	58	<b>Fig.170:</b> L'amirauté.....	72
<b>Fig. 129</b> : la rue Amara avant intervention .	58	<b>Fig.171</b> : Djamaa El Kebir.....	72
<b>Fig. 130</b> : la rue Amara après intervention ..	58	<b>Fig.172:</b> Chambre du commerce.....	72
<b>Fig.131</b> : vue en plan l'axe BabElOued-BabAzzoun avant .....	59		
<b>Fig. 132</b> : vue en plan l'axe BabElOued-BabAzzoun après.....	59		
<b>Fig. 133</b> : mosquée Ali Betchine avant intervention .....	59		
<b>Fig. 134</b> : mosquée Ali Betchine après intervention.....	59		
<b>Fig. 135</b> : la place des martyres avant intervention.....	60		
<b>Fig. 136</b> : la place des martyres après intervention.....	60		
<b>Fig. 137</b> : Vestiges historiques de la place des martyres .....	60		
<b>Fig. 138</b> : Station musée Athènes ... ..	61		
<b>Fig. 139</b> : Station musée .....	61		
<b>Fig. 140</b> : la place Mohamed Onouri après intervention.....	61		
<b>Fig. 141</b> : la place Onouri avant intervention.....	61		
<b>Fig.142</b> : exemple de traitement de placette	61		
<b>Fig.143</b> : la place Touri avant intervention..	62		

<b>Fig.173:</b> Immeubles Chasseriaux.....	72	<b>Fig.200:</b> La mediatheque de sendai.....	87
<b>Fig.174:</b> Dar Aziza.....	72	<b>Fig.201:</b> Centre commercial d'Islazul.....	88
<b>Fig.175:</b> Les arcades de la G .....	72	<b>Fig.. 202:</b> La première étape de la genèse du projet.....	88
<b>Fig.176:</b> Place des martyres.....	72	<b>Fig.203:</b> La deuxième étape de la genèse du projet. ....	88
<b>Fig.177:</b> Image qui montre l'accessibilité à notre parcelle .....	72	<b>Fig.204:</b> La troisième étape de la genèse du projet. ....	88
<b>Fig.178:</b> Vue sur la cité de la musique.....	<b>Erreur ! Signet non défini.5</b>	<b>Fig. 205:</b> La quatrième étape de la genèse du projet. ....	88
<b>Fig.179:</b> Plan de masse de la cité .....	<b>Erreur ! Signet non défini.5</b>	<b>Fig.206:</b> La cinquième étape de la genèse du projet.....	89
<b>Fig.180:</b> Les deux ailes de la cité de la musique.....	76	<b>Fig.207:</b> La sixième étape de la genèse du projet.....	89
<b>Fig.181:</b> Vue sur l'aile est du la cité .....	76	<b>Fig.208:</b> Vue d'ensemble sur notre projet.....	89
<b>Fig.182:</b> Vue sur l'aile est du la cité .....	76		
<b>Fig.183:</b> Les espaces de l'aile est de la cité de lamusique.....	77		
<b>Fig. 184:</b> Vue sur l'aile ouest de la cité de la musique.....	77		
<b>Fig.185:</b> Vue sur l'aile ouest de la cité de la musique.....	77		
<b>Fig.186:</b> Plan de RDC de l'aile Ouest de la cité de la musique.....	77		
<b>Fig. 187:</b> le rythme des blocs au niveau de la cité de la musique .....	78		
<b>Fig.188:</b> Forme courbée au niveau de la cité de la musique .....	78		
<b>Fig. 189:</b> la transparence crée par l'éclairage zénital.....	78		
<b>Fig.190:</b> Vue sur la façade principale centre . . .	79		
<b>Fig.192:</b> La façade sur la rue du Renard.....	80		
<b>Fig.193:</b> La façade principale.....	80		
<b>Fig.194:</b> La poterie.....	86		
<b>Fig.195:</b> Travail sur le cuivr.....	86		
<b>Fig196:</b> Dessin sur le verre.....	86		